la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

EDITION samedi dimanche

MONTRÉAL, SAMEDI 9 AVRIL 1983, 99e ANNÉE, n° 82, 184 PAGES, 9 CAHIERS •

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE, MIN: 2°, MAX: 10°.
DEMAIN: PLUIE. DÉTAILS PAGE A 2

1$

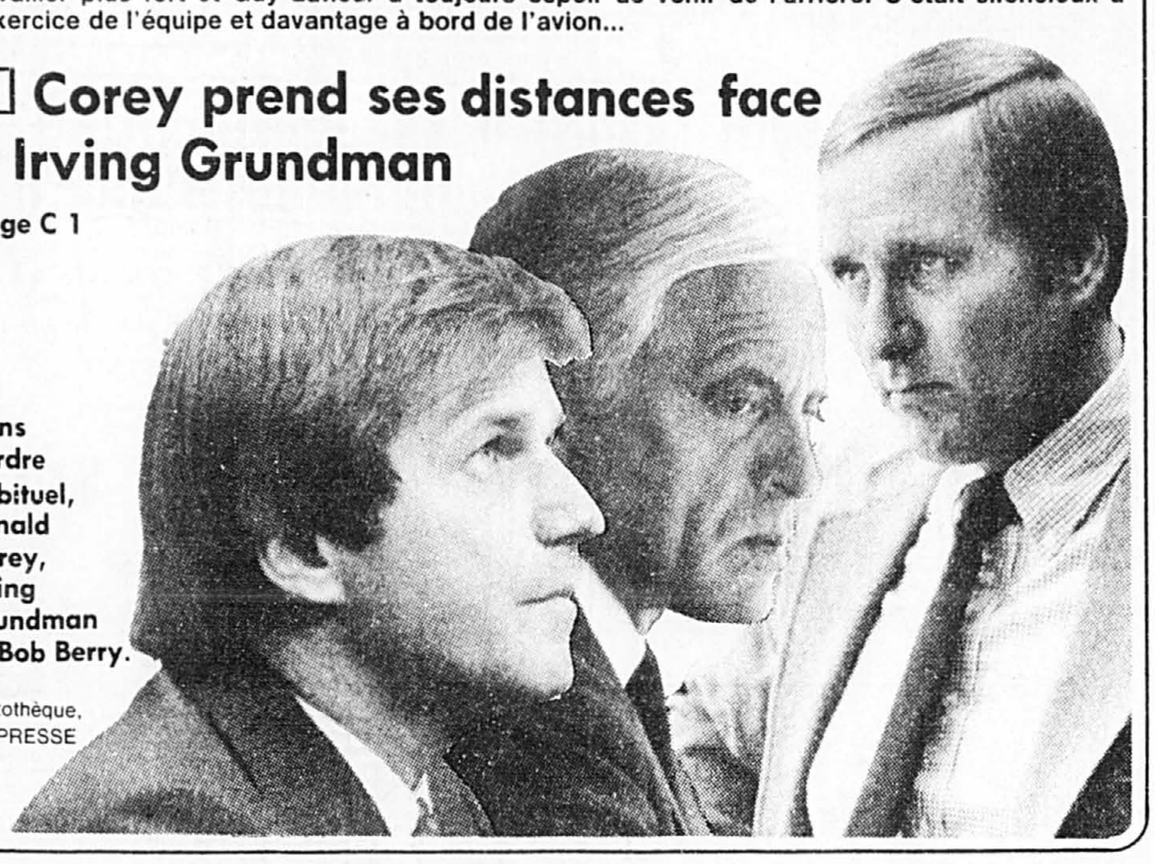
Le Canadien joue gros !

SPORTS

Après avoir été blanchi mercredi et jeudi au Forum, le Canadien fera face à l'élimination ce soir à Buffalo. Encore plus que les joueurs, l'état-major de l'équipe est ébranlé. Ce qui n'empêche pas Irving Grundman de réitérer sa confiance en l'instructeur Bob Berry et de considérer le Canadien comme la meilleure équipe de la LNH. Grundman n'obtient toutefois pas le même appui du président Ronald Corey. Chez les joueurs, Larry Robinson croit que l'équipe devra travailler plus fort et Guy Lafleur a toujours espoir de venir de l'arrière. C'était silencieux à l'exercice de l'équipe et davantage à bord de l'avion...

☐ Corey prend ses distances face à Irving Grundman

page C 1



Dans l'ordre habituel, Ronald Corey, Irving Grundman et Bob Berry.

photothèque, LA PRESSE

EN MODIFIANT SON RÉGIME

Québec favorise la retraite à soixante ans

■ QUEBEC — À compter du 1er janvier prochain, les travailleurs québécois, choisissant de se mettre à la retraite à partir de 60 ans, pourront immédiatement toucher des prestations de la Régie des rentes du Québec.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

On simplifiera à l'extrême, par ailleurs, l'accessibilité au régime des rentes pour les travailleurs invalides de 60 à 64 ans: il suffira désormais de démontrer qu'on n'est vraiment plus capable de continuer à effectuer son travail coutumier pour devenir admissible aux pleines prestations de la RRQ.

Enfin, les veuves de 55 à 64 ans verront leurs prestations augmenter de $60 et ne seront plus victimes de cette clause discriminatoire qui leur fait perdre leur rente si elles se remarient.

Tels sont les trois éléments majeurs d'un projet de loi que le ministre Denis Lazure déposera à l'Assemblée nationale au cours du mois de mai. Le gouvernement pense faire adopter cette loi avant l'ajournement de la session, en juin prochain, et la mettre en application le 1er janvier 1984, a également appris LA PRESSE de sources proches du premier ministre.

On fait valoir que seules les deux dernières modifications au régime des rentes coûteront de l'argent:

■ L'élimination des nombreuses tracasseries administratives et une plus facile accessibilité aux prestations pour les travailleurs invalides représentera des déboursés supplémentaires de $25 millions par année, pris à même les réserves de la Régie.

voir RETRAITE en A 2

Dalida ouvrira le téléthon

■ Tout le monde a l'air un peu surpris, depuis Dalida jusqu'aux organisateurs du téléthon de la paralysie cérébrale, qui débute ce soir à Radio-Québec : la première ignorait jusqu'à l'existence même de l'événement il n'y a pas quinze jours, et se doutait encore moins qu'elle en serait le point de mire; quant aux seconds, ils n'osaient espérer la présence de la vedette dans la précipitation des dernières semaines.

MARIO FONTAINE

On a finalement réussi à résoudre le puzzle et c'est à 23 heures ce soir que l'édition 83 du téléthon entrera en onde, pour se terminer à 20 heures demain. Dans l'intervalle, l'Association de paralysie cérébrale du Québec espère recueillir $3,5 millions. Un montant considérable si on tient compte de la récession et du fait que Radio-Québec n'a pas les mêmes cotes d'écoute que TVA (voir chronique de Louise Cousineau, page B-24).

Et pourtant, de dire Jacqueline Vézina, la présidente d'honneur de l'événement, l'objectif

voir TÉLÉTHON en A 2



Pour Dalida, possibilité d'une série de spectacles bientôt au Québec

photo Armand Trottier, LA PRESSE

PRÈS DU PÔLE NORD

Cesar, expédition scientifique à saveur politique



Denis DION photothèque LA PRESSE

■ Depuis le retour de la clarté printanière au Pôle nord, une quarantaine de scientifiques canadiens et quelques américains se relaient sur la banquise dérivant à quelque 460 km au sud-ouest du pôle pour mener à bien une expédition qui pourrait éventuellement permettre au Canada d'étendre sa souveraineté sur cette partie de l'Océan arctique.

DENIS DION

La mission a reçu le nom de ***CESAR***, acronyme de *Canadian Expedition to Study the Alpha Ridge, Expédition canadienne chargée d'étudier la dorsale Alpha.* Cette dorsale sous-marine est une chaine de montagnes s'élevant à plus de 2 400 mètres au-dessus des plaines arctiques submergées. Elle s'étend sur plus de 1,300 km, depuis le nord-ouest de l'île Ellesmere jusqu'à la mer orientale de Sibérie. L'un des buts de l'expédition est de tenter de déterminer si cette dorsale est un prolongement du plateau continental canadien. Pour quelles raisons ?

« Le but premier de l'expédition ***CESAR*** n'est pas nécessairement de trancher la question de la souveraineté canadienne, », répond M. William Hutchison, sous-ministre adjoint aux Sciences de la Terre, au ministère fédéral d'Energie, Mines et Ressources. « On doit se souvenir, ajoute-t-il, que depuis 1958, le Canada a consacré beaucoup d'énergies pour mieux connaitre l'Arctique. Plus spécialement la région occidentale au large des côtes. C'est un secteur très difficile à explorer, car il y a de la glace qui bouge et dérive presque continuellement. Mais tous les quatre ans environ, nous organisons de grandes expéditions dans la région polaire et après la mission ***LOREX*** en 1979, chargée d'étudier la dorsale Lomonosov, le temps est maintenant venu de chercher à mieux connaitre la dorsale Alpha. »

Il faut signaler que celle-ci se trouve au-delà de la limite de 200 milles marins au large des côtes canadiennes les plus proches, et c'est en raison de cette limite prévue aux termes de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer que la question de la souveraineté peut être posée.

À cet égard, M. Daniel Turp, spécialiste du droit de la mer et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, a expliqué à LA PRESSE qu'il existe une théorie de la contiguïté s'appliquant aux territoires s'étendant au-delà de la zone économique de 200 milles, territoires sur lesquels les pays concernés peuvent vouloir réclamer la souveraineté en démontrant qu'ils sont «géologiquement contigus» au continent. Le professeur Turp précise toutefois que cette théorie est loin d'être reçue en droit international.

« Dans le cas qui nous concerne, déclare à ce sujet M. Hutchison, il faudra prouver que la dorsale Alpha est un prolongement naturel de l'île Ellesmere en direction de l'ouest. Il est évidemment encore trop tôt pour se prononcer sur cette question mais si les résultats préliminaires des travaux effectués ce printemps indiquent, par exemple, que la nature géologique des roches trouvées dans la dorsale est semblable à celles de l'île Ellesmere, alors la prochaine étape à

voir CESAR en A 2

ÉDITO

Une bonne majorité des enseignants n'ont pas dit non au rapport Désilets. Québec pourrait donc l'appliquer, plutôt que de revenir aux décrets. C'est ce que fait valoir Vincent Prince.

page A 6

plus

■ Comment décrocher un contrat d'un miliard en « prenant le client par la main dès que...» : la recette de Bombardier
■ Comment choisir son ordinateur domestique
■ Jean-Paul Riopelle se plaint : on a mutilé son oeuvre au Parc olympique

La paix scolaire se trouve assurée

Ce n'est pas l'entente. Mais le danger de grève est désormais écarté, du moins pour la présente année scolaire. À la suite de l'accueil ambigu réservé au rapport de conciliation, la CEQ se trouve assise entre deux chaises. Elle rejette le rapport Désilets, mais elle s'abstient d'adopter des moyens de pression contre le gouvernement. La centrale est d'avis que les décrets imposés par Québec se révéleront à l'usage impossibles à appliquer. Si bien qu'il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, qu'on en vienne à une entente entre les parties.

page A 4



SOMMAIRE

Annonces classées ..... A 19, D 2 à D 26
Arts et Spectacles .....B 1 à B 24
—Cinéma.....B 14
Bandes dessinées .....Z 11
Bricolage ..... D 5
Bridge .....Z 12
Carrières et profess. .... Z 1 à Z 10
Décès, naissances, etc. ..... C 23
Économie..... A 13 à A 22
Êtes-vous observateur?..... D 3
FEUILLETON
« Le Prince de l'Eglise »: D 11
« GÉNIES EN HERBE »..... Z 12
Horoscope .....Z 11
Jardinage ..... D 6
Le monde ..... C 15
Mots croisés..... D 4, Z 11
« Mot mystère » .....Z 11
Quoi faire en fin de semaine B 25
Restaurants.....B 26 à B 28
Sciences ..... C 18
Sports .....C 1 à C 9
—Chasse et pêche..... C 6
Télévision.....B 24
—Télé-câble .....B 22
Timbres .....Z 12
Vacances-voyage ..... Y 1 à Y 12
Vivre aujourd'hui.....C 11, C 12

Super Loto
loto-québec
VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE
À LA LOTERIE prochain tirage le 24 avril
4 GROS LOTS DE 1 MILLION $
5 lots de 100 000 $ chaque mois

samedi dimanche

☐ CHRONIQUES

LYSIANE GAGNON : Camille Laurin, l'obstination faite homme

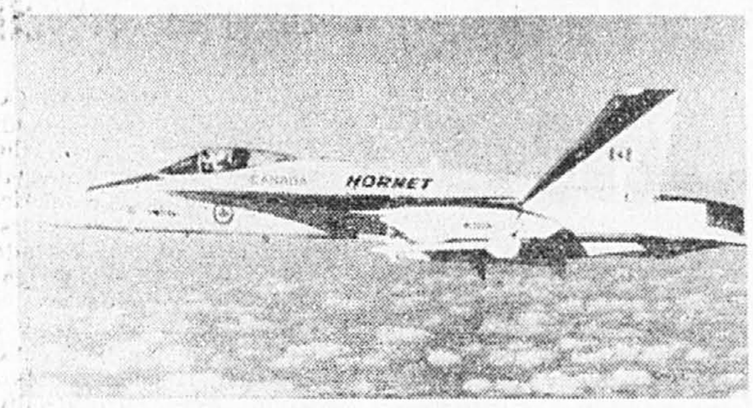
page A 7

JACQUES BOUCHARD: La caisse de Claude Ryan

page A 8

☐ PLEINS FEUX

MARIANE FAVREAU : Le rapport du conciliateur Désilet ne suscite finalement qu'une sorte de laisser-faire.



GILBERT LAVOIE : Trois ans après la signature du contrat d'achat du chasseur F-18, le gouvernement se refuse encore à en dévoiler les retombées industrielles.

PIERRE VENNAT : Le malaise libéral est surtout dû aux inconvénients de l'intérim.

pages A 7 et A 8

☐ ARTS ET SPECTACLES

E.T. ou Gandhi : la crédibilité des Oscars est en jeu cette année.

Cahier B

☐ BRICOLAGE

Un abri d'auto qui intègre de généreux espaces de rangement est fort pratique mais demande passablement de travail. Pour se faciliter la tâche, on peut le réaliser en deux temps.

page D 5

☐ VACANCES-VOYAGE

Malgré les dommages qu'elle a subis au cours des siècles, Venise reste la plus belle ville du monde, selon Michel-G. Tremblay.

cahier Z

☐ LE BRIDGE

Les anglophones sont-ils indûment favorisés dans les tournois tenus à Montréal ? Le débat est ouvert...

page Z 12

☐ SCIENCES

À l'observatoire du Mont Mégantic, Denis Dion fait une incursion parmi les étoiles.

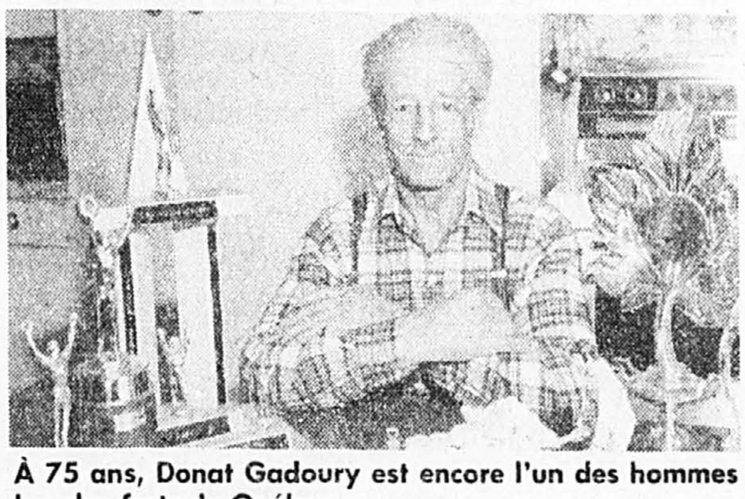
page C 18

☐ JARDINAGE

Florian Bernard souligne certaines erreurs désastreuses que commettent ceux qui cultivent des roses.

page D 6

☐ VIVRE AUJOURDHUI



À 75 ans, Donat Gadoury est encore l'un des hommes les plus forts du Québec.

page C 11

Pas de miracle à l'horizon dans le traitement du cancer

■ Il n'y a pas de miracle à l'horizon pour les personnes souffrant de cancer. On a atteint un plateau dans le taux de guérison: autour de 20 p. cent. Et on en est rendu à un point où il faut trouver de nouveaux médicaments, les vieux perdant de leur efficacité.

PAUL ROY

Selon le Dr Jean Latreille, chef de l'oncologie médicale à l'Hôtel-Dieu de Montréal, il faut revenir aux petits pas dans la recherche sur le traitement des différentes formes de cancer, revenir à du travail de moine.

Parce qu'on s'est rendu compte que plus on en apprenait sur le cancer, plus on réalisait à quel point le sujet était complexe. Et le plus gros problème, selon le Dr Latreille, c'est la résistance de la cellule cancéreuse aux différents traitements.

Est-ce à dire qu'il n'est rien sorti d'encourageant de la « mise-à-jour » des connaissances en oncologie qui a eu lieu toute la journée d'hier à l'Hôtel-Dieu? Pas tout à fait, selon le Dr Latreille.

« Le côté positif, explique-t-il, c'est que l'on possède de meilleures techniques de diagnostic précoce: la flux-cytométrie, les anti-corps monocloraux, la cytogénétique... »

Selon le Dr Latreille, coordonnateur de cette conférence à laquelle participaient une demi-douzaine de sommités nord-américaines en oncologie, ces techniques nouvelles permettent entre autres de mieux identifier les malades qui répondent ou non aux traitements.

On peut ainsi écourter la durée des traitements de ceux qui y répondent positivement. Dans le cas des autres, on peut en essayer d'autres, des « traitements de deuxième ligne », comme il les appelle.

Il existe 26 chimiothérapies différentes et, selon le médecin, on peut en utiliser quatre à la fois. Si on choisit les bonnes du premier coup, on évite que la tumeur grossisse et devienne par le fait-même de plus en plus difficile à traiter.

« On sauve en toxicité pour le patient, on épargne du temps et on augmente ses chances de répondre à un traitement de deuxième ligne si cela est nécessaire. »

Il faut que les gens se rendent compte, souligne le Dr Latreille, qu'on ne peut plus seulement parler d'un cancer du sein ou d'un cancer du foie: « Le cancer peut être gros ou petit, les cellules facilement reconnaissables ou non, le malade peut-être vieux, jeune, en forme ou non... il faut montrer aux gens qu'une tumeur, c'est plus complexe que juste un cancer. Il y a tellement de variables. »

Espoir tout de même

De l'espoir? « On se raffine, répond le Dr Latreille, on comprend mieux la biologie du cancer. » Il croit de plus que l'ordinateur et le fait que les chercheurs mettent de plus en plus leurs données en commun permettront de réaliser des progrès. Mais le bout du tunnel est loin.

« Il y a 10 ans, le taux de guérison était peut-être de 10 p. cent; aujourd'hui on est rendu autour de 20 p. cent; peut-être que dans un certain nombre d'années on atteindra 40 p. cent... mais 100 p. cent, je ne pense pas. »

Participaient à la « mise-à-jour » d'hier, le Dr Barthel Barlogie, de Houston, spécialiste en flux-cytométrie; le Dr Michael Keating, également de Houston, spécialiste de la leucémie; le Dr Daniel Bersagel, de Toronto, a traité du myélome multiple (maladie des os et de la moëlle osseuse); le Dr Anthony Greco, de Nashville, a parlé des cancers de l'ovaire; le Dr Daniel Ihde, de Bethesda, spécialiste des cancers du poumon et le Dr Andy Coldman, de Vancouver, a traité des différents mécanismes par lesquels les cellules tumorales développent une résistance aux traitements, résistance qu'il a trouvé un moyen de contourner.

Il n'y avait pas eu de « mise à jour » en oncologie depuis quelques années à Montréal. À l'Hôtel-Dieu, c'était la première et le Dr Latreille souhaite que l'événement devienne annuel. Explique-t-il, ces rencontres permettent de se communiquer des données plus fraiches que par le biais des publications spécialisées qui peuvent mettre jusqu'à deux ans avant de faire connaître des découvertes.

Le Canada pourrait faire valoir sa souveraineté sur la dorsale Alpha

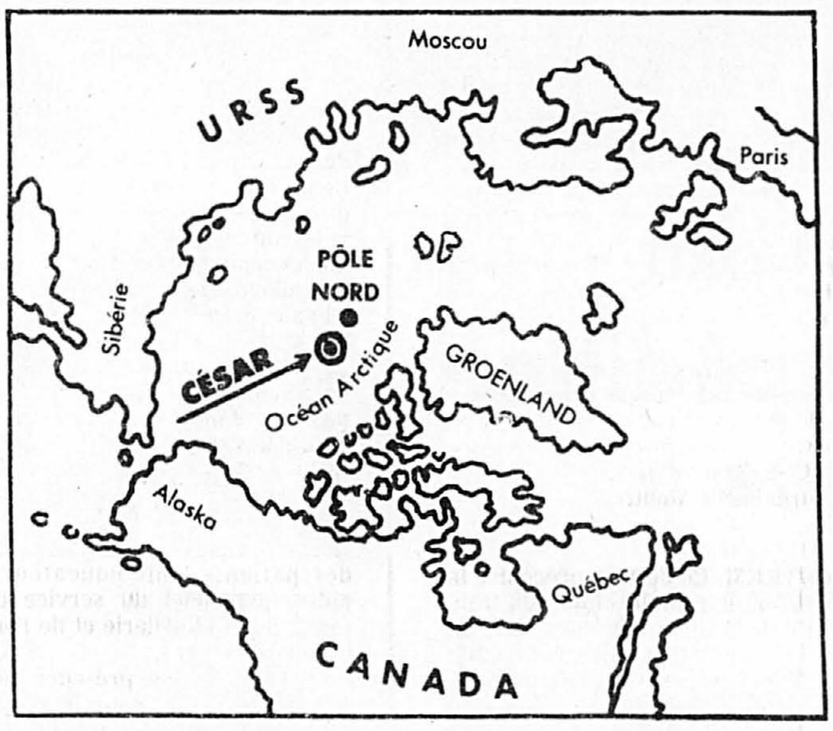
SUITE DE LA PAGE A 1

réaliser, d'un point de vue scientifique, consistera à déterminer si c'est effectivement une dorsale continue s'étendant à l'ouest à partir de l'île Ellesmere.»

Les États-Unis n'ont pas signé la Convention

On sait que le Canada est l'un des 117 pays signataires de la Convention sur le droit de la mer, document que les Etats-Unis n'ont pas signé, le 10 décembre dernier. Cette convention n'aura cependant valeur de loi qu'au moment où elle aura été ratifiée par au moins 60 pays, ce qui pourrait bien prendre encore deux ou trois ans. Le Canada aura alors, semble-t-il, dix ans pour faire valoir ses droits sur la dorsale Alpha. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer prévoit notamment la souveraineté absolue sur les eaux territoriales, c'est-à-dire sur une distance maximum de 12 milles au large des côtes, et la souveraineté fonctionnelle sur la zone économique exclusive qui s'étend, celle-là, jusqu'à une distance de 200 milles au large des côtes.

« Je ne vois pas comment les Soviétiques pourraient réclamer la souveraineté sur cette région. Mais en tout état de cause, ce n'est pas cet aspect de la question qui pourrait représenter un souci pour le Canada, mais plutôt la question des eaux internationales, » affirme à cet égard



M. Hutchison. «Il ne faut pas oublier non plus, ajoute-t-il, que si le Canada peut faire valoir sa souveraineté sur la dorsale Alpha, on peut penser qu'il pourrait faire de même en ce qui concerne la région au large de Terre-Neuve où la souveraineté canadienne pourrait s'étendre jusqu'à 350 milles au large des côtes. »

Quoiqu'il en soit des intentions canadiennes, il reste que la région suscite également l'intérêt des Soviétiques. Ces derniers mènent depuis trois ans une expédition quasi-permanente dans le secteur, expédition baptisée NP-25, et dont le camp se trouve à environ 400 km du campement ***CESAR***. Les scientifiques canadiens espèrent même être en mesure de rendre visite à leurs collègues soviétiques au cours de la présente mission.

Une mission de $1,7 million

M. Hutchison estime qu'il faudra trois expéditions dans la région de la dorsale Alpha pour clarifier sa relation avec le continent canadien et pour déterminer si elle contient des ressources naturelles intéressantes telles que pétrole, gaz ou même charbon.

Celle de cette année coûtera $1,7 million dont le tiers a déjà servi au transport du carburant, à la mise en place d'un système de navigation sophistiqué et au transport, l'automne dernier, de l'équipement par voie de mer jusqu'à Resolute. De là, les scientifiques, géologues, physiciens, cartographes, géographes, etc, se rendent sur la banquise à la dérive où ils séjournent pendant deux ou trois mois seulement, dormant dans des tentes isolantes et se hâtant de procéder à leurs travaux avant la venue du bref été polaire, profitant au maximum de la clarté quasi-permanente. Des journalistes, dont l'auteur de ces lignes, pourront suivre *de visu* le travail des scientifiques sur la banquise et assister à leurs efforts pour résoudre l'énigme de la dorsale Alpha. Nous en reparlerons donc bientôt.

TÉLÉTHON

SUITE DE LA PAGE A 1

doit absolument être atteint. Autrement ce n'est pas seulement la recherche qui en souffrira, mais les services mêmes que les paralysés cérébraux reçoivent et desquels ils sont tributaires toute leur vie. C'est en effet généralement dès la naissance que ce handicap se manifeste, provoqué le plus souvent par un manque d'oxigénation lors de l'accouchement.

Le résultat: une mauvaise coordination des mouvements, incapacité plus ou moins totale de parler, de se mouvoir, etc. L'intelligence n'en est cependant pas affectée, et on peut vivre aussi vieux que quiconque. C'est toutefois cette image plus particulière des enfants qu'on a présenté à Dalida il y a deux semaines, qui l'a convaincue de venir à Montréal.

« Je ne pouvais pas résister à cette cause des enfants handicapés », de déclarer hier de sa chambre d'hôtel une Dalida bronzée, qui dit regretter n'avoir pas elle-même de progéniture. On pourra donc la voir ce soir en compagnie d'une pléiade de vedettes, et ses fans la retrouveront à 16 heures demain. Un bref clin d'oeil en fait, entre l'avion d'hier et celui de demain: la préparation d'un spécial télé la réclame en effet lundi midi à Paris, suivie d'une tournée européenne. Un nouveau microsillon devrait enfin sortir dans une dizaine de jours.

A cause de ce 33 tours les inconditionnels de « Gigi l'Amoroso » et de « Il venait d'avoir 18 ans » devront rester sur leur faim. Les cinq chansons qu'elle interprétera dans le cadre du téléthon seront en effet toutes de nouvelles ballades: *Lucas, Le restaurant italien, Les petits mots, Téléphonez-moi* et *Mourir sur scène*. «Vous allez voir, les gens ne vont pas le regretter car ce sont de très belles compositions », assure cette chanteuse née en Egypte de parents italiens.

Celle-ci ne s'est pas produite devant le « chaleureux public québécois » depuis 1977, une tournée qui avait d'ailleurs failli mal se terminer après qu'un maniaque au marteau eût attaqué son frère et une amie afin de les neutraliser pour enlever la belle. Elle ignore ce qu'il est devenu, mais espère qu'il s'est fait soigner.

Une série de spectacles au Québec bientôt? Peut-être, dans le cadre d'une tournée nord-américaine envisagée pour l'automne prochain. Mais rien de sûr encore. Cela pourrait lui donner l'occasion de voir Gandhi, dont elle a entendu parler mais qui n'est pas encore arrivé en France. « En revanche j'ai adoré *E.T.*; peut-être parce qu'il ressemble tellement à mes deux chiens.»

RETRAITE

SUITE DE LA PAGE A 1

On estime qu'environ 5 000 travailleurs invalides de 60 ans et plus bénéficieront de cette mesure.

■ L'abolition de la « clause du remariage » et les ajustements à la hausse des prestations pour le survivant du couple coûtera également $25 millions de plus. On évalue à environ 40 000 le nombre de « survivants de couple», dont 95 p. cent sont des femmes. En ce moment, les veuves (ou les veufs) de 55 à 64 ans touchent un montant fixe, $202 par mois, auquel on ajoute 37,5 p. cent de la rente du conjoint décédé, ce qui donne un total maximum de $331. À compter de l'an prochain, ce montant sera haussé de $60.

Quant à l'autre modification au régime des rentes, soit l'accès à la retraite à partir de 60 ans, ça ne coûte, à toutes fins utiles, pas un cent, puisqu'on ne fait qu'étaler sur une plus longue période la même masse d'argent à verser en prestations aux bénéficiaires.

Les citoyens auront le choix entre deux formules:

a) la première, bien connue dans les régimes de retraite privés, consiste à diminuer la rente proportionnellement au nombre de mois séparant la prise de la retraite et l'âge de 65 ans. Ainsi, par exemple, alors que celui, qui prendrait sa retraite à 65 ans, toucherait $345, son voisin, qui choisirait, lui, de prendre sa retraite à 60 ans, n'aurait droit qu'à $241 par mois. Inversement, celui qui, au même moment, prendrait sa retraite à l'âge de 68 ans toucherait $448 par mois.

b) la deuxième formule, tenant compte du fait qu'à 65 ans le retraité reçoit la pension de sécurité de la vieillesse et peut ainsi subir une baisse de ses revenus de la RRQ, consiste à moins réduire la rente avant 65 ans. Par exemple, un travailleur, se retirant à 63 ans, pourrait recevoir de la RRQ une rente de $526 par mois de 63 à 65 ans. Cette rente serait réduite à $276 par mois, par la suite, mais, comme le gouvernement fédéral commencerait alors à lui verser sa pension de sécurité de la vieillesse, il pourrait continuer de compter sur un montant uniforme de $526 pendant toute sa période de retraite.

98 000 travailleurs québécois sont âgés de 60 à 64 ans, dont 44 200 participent à un régime privé de retraite, qui, dans la plupart des cas, permet la retraite anticipée. On croit que ce seront surtout ces derniers qui seront tentés de se prévaloir de cette nouvelle disposition.

Dans son message inaugural, le mois dernier, le premier ministre Lévesque avait fait valoir que ces mesures d'aide à la retraite anticipée « devraient permettre de dégager un nombre considérable d'emplois ».

La Quotidienne — Tirage d'hier: **9696** — Numéro-boni: **365859**

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 2 Max.: 10
CIEL VARIABLE

DEMAIN: PLUIE

14 6 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	– 4	7	Ensoleillé
Outaouais	2	10	Ciel variab.
Laurentides	0	10	Ensoleillé
Cantons de l'Est	0	12	Ciel variab.
Mauricie	– 2	7	Ensoleillé
Québec	0	7	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	– 2	7	Ensoleillé
Rimouski	– 1	4	Ciel variab.
Gaspésie	0	6	Ciel variab.
Baie-Comeau	– 1	4	Ciel variab.
Sept-Iles	– 1	4	Ciel variab.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	12	Averses
Edmonton	– 4	1	Nuageux
Regina	– 2	5	Averses
Winnipeg	– 2	8	Nuageux
Toronto	4	9	Pluie
Fredericton	0	5	Nuageux
Halifax	2	7	Nuageux
Charlottetown	2	4	Nuageux
Saint-Jean	4	8	Averses

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	11	14	N.-Orléans	18	21
Buffalo	3	16	Pittsburgh	7	18
Chicago	– 2	7	S. Francisco	10	20
Miami	24	30	Washington	12	14
New York	7	14	Dallas	7	14

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	5	8	Madrid	4	18
Athènes	10	22	Moscou	5	9
Acapulco	20	26	Mexico	12	26
Berlin	1	10	Oslo	0	2
Bruxelles	3	8	Paris	8	11
Buenos Aires	14	25	Rome	7	19
Copenhague	3	8	Séoul	9	24
Genève	6	15	Stockholm	1	6
Hong Kong	20	25	Tokyo	14	19
Le Caire	12	23	Trinidad	26	30
Lisbonne	8	17	Vienne	6	15
Londres	6	11			

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
4 — 7 — 15 — 19 — 25 — 31
complémentaire: 10
Les numéros du mise-tôt sont:
4 — 7 — 13 — 29

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 2824475

MINI-LOTO
Le billet numéro 113173 rapporte $50,000

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h 285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

CELLIER DES CHÂTELAINS
VIN ROUGE SEC



Pour le respect de la volonté des élus locaux

Depuis son arrivée au pouvoir en 1977, le gouvernement Lévesque, par ses lois et ses actions, n'a cessé de favoriser le transport collectif, et jusqu'à tout récemment, il l'a toujours fait avec un minimum de respect pour les élus municipaux auxquels il laissait un semblant de marge de manoeuvre.

On peut le démontrer à l'aide de plusieurs arguments : taxe ascenseur sur l'essence, hausse unique (par opposition à « graduelle ») de 100 p. cent des tarifs des autoroutes à péage, hausse injustifiée de l'assurance-automobile, augmentation effrénée des tarifs du permis de conduire et de l'immatriculation. Voilà autant de signes qui témoignent d'un désir évident de « pénaliser » l'automobiliste, surtout si par surcroît il est aussi banlieusard; et cela même si une telle attitude risque de contribuer au ralentissement de l'économie et à alimenter l'inflation, deux des conséquences inévitables de la taxe ascenseur du ministre Jacques Parizeau.

Il faut cependant admettre qu'en contrepartie, le gouvernement Lévesque a réalisé plusieurs bons coups dans le domaine du transport en commun. La carte mensuelle, la voie protégée du pont Champlain, la priorité accordée aux autobus, l'intégration des trains de banlieue et l'éventuelle tarification interrives ne sont pas étrangers à l'augmentation de l'achalandage des modes de transport collectif, même si certains sont d'avis qu'on aurait pu obtenir d'aussi bons résultats sans démontrer autant d'acharnement à faire payer la note par les seuls automobilistes.

À tout événement, le gouvernement entend persévérer dans son préjugé favorable envers le transport collectif en concrétisant d'autres volets de l'ambitieux plan de Belleval de décembre 1979. Sauf que le ton a maintenant changé, et qu'après avoir manié avec dextérité la conviction, il semble hélas avoir choisi la voie de la coercition. Quand on a besoin d'arguments comme le développement d'une nouvelle technologie pour vendre un produit, c'est que l'argumentation de fond n'est guère convaincante.

Le droit de refus

Cette impression découle de deux faits récents, impliquant tous deux le Conseil des transports de la région de Montréal (COTREM), présidé par M. Paul Lussier. On notera que dans chaque cas la valeur technique des études du COTREM est même mise en cause, les intervenants laissant sous-entendre que pour justifier ses projets, le COTREM a tendance à surestimer l'achalandage éventuel, et à sousestimer les coûts de construction et d'exploitation.

De plus, la dimension politique du débat commence à remonter à la surface à la manière de la crème sûre. En effet, certaines âmes bien pensantes rappellent à ceux qui l'ignoreraient que M. Lussier est sous-ministre aux Transports et qu'il lui serait donc difficile de ne pas appuyer son ministre. Ce genre de remarque aurait été impensable jusqu'à maintenant, et elle témoigne d'une certaine scission entre le COTREM et les administrations municipales de la région de Montréal.

Le premier cas implique l'avenir du train Montréal-Saint-Hilaire, dont l'utilité est largement contestée par les élus de la rive sud immédiate. À leur avis, les dépenses encourues par la modernisation de ce train ne seraient aucunement justifiées malgré toutes les études effectuées par le COTREM. Ils souhaiteraient plutôt une amélioration du réseau d'autobus actuellement en opération.

Le deuxième cas, et sans doute le plus significatif quant aux véritables intentions du gouvernement Lévesque concerne évidemment le développement du transport collectif dans le secteur nord-est de l'île de Montréal, où les opinions divergent profondément, autant entre le COTREM et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, qu'entre les élus de la CUM eux-mêmes.

Rappelons les projets en cause.

D'abord la suggestion du COTREM. Ce dernier préconise la réalisation du plan de Belleval, soit le remplacement du tronçon Saint-Michel/Montréal-Nord de la ligne 5 du métro par un tronçon Saint-Michel/Anjou, et l'exploitation d'une ligne (dite ligne 6) du métro de surface Saint-Laurent/Pointe-aux-Trembles. En décembre 1979, cette solution paraissait la plus logique et la plus pratique. On évalue à $300 millions les coûts de construction de la voie ferrée et des gares, et de l'acquisition des trains de la seule ligne 6.

De son côté, le maire Yves Ryan, appuyé par les maires des banlieues orientales de la CUM, préconise plutôt la construction d'un embranchement Saint-Michel/Montréal-Nord de la ligne 5 du métro souterrain. Cette solution n'est aucunement pratique puisque l'achalandage ne justifierait jamais le grand nombre de rames de métro qui forcément (du moins si on voulait desservir également les embrachements Saint-Michel/Anjou et Saint-Michel/Montréal-Nord) devraient circuler sur la ligne 5 entre les stations Saint-Michel et Snowdon. À la rigueur, on pourrait obliger les usagers de l'embranchement Saint-Michel/Montréal-Nord à passer à la ligne 5 régulière une fois rendus à la station Saint-Michel, sauf qu'alors le problème de correspondance resterait aussi contraignant que dans le cas du métro régional de surface tant critiqué par le maire Ryan.

Enfin, M. Lawrence Hanigan, président directeur général de la CTCUM, est venu compliquer la situation en divulguant l'avant-projet d'un système léger sur rail (ou SLR, autrefois connu sous le vocable de « tramway ») dans l'axe du boulevard Henri-Bourassa, lequel système roulerait en tunnel dans les secteurs fortement urbanisés, un peu à la manière de Calgary. Ce système serait préféré au métro régional de surface construit plus au sud, dans l'axe de la voie du CN.

Dans un contexte normal, le choix ultime entre ces options et toutes les autres qui pourraient être proposées par les intervenants devrait relever directement de la CUM et de sa commission de transport, après consultation auprès de la CTCUM, après s'être assurés des dispositions financières du gouvernement, qui assume la totalité des coûts d'immobilisation.

Hélas, en définitive, c'est le ministère qui décidera et, il faut bien le dire, imposera vraisemblablement ses « priorités », nonobstant les désirs des élus municipaux ou de la population qu'ils représentent. Le gouvernement le prouve en disant que la priorité pour le moment, c'est la reconstruction des viaducs sous la voie du CN au nord-est du territoire. Cette action démontre très nettement la volonté du gouvernement de construire la ligne 6 coûte que coûte.

L'HÉPATITE VIRALE AU CENTRE D'ACCUEIL ANNE-LESEIGNEUR

La direction blâmée pour ne pas avoir agi

Les analyses de sang pratiquées en décembre et janvier au Centre d'accueil Anne-Le-Seigneur de Chambly, établissement pour déficients mentaux adultes, démontrent que 40 pensionnaires et 5 membres du personnel sont infectés par le virus de l'hépatite du type B.

HUGUETTE ROBERGE

C'est ce qu'indique le rapport du Département de santé communautaire de l'hôpital du Haut-Richelieu adressé ces jours derniers à la direction de l'établissement. Rapport confirmant « qu'il y a un problème important d'hépatite B » à ce centre d'accueil qui héberge 218 handicapés mentaux.

Signé par les docteurs Christiane Morin-Blanchet, médecin hygiéniste, et Yves Carrier, chef du DSC, ce rapport, dont LA PRESSE a obtenu copie, n'est pas tendre à l'endroit de l'administration du centre.

Les principaux reproches faits aux autorités locales touchent l'organisation insuffisante du service de santé, l'absence d'un programme spécifique de santé, des mesures d'hygiène inadéquates, et la négligence de la direction à prendre les mesures qui s'imposent depuis longtemps pour combattre la contagion.

Un mois pour agir

Le rapport formule trois recommandations précises et impose un échéancier d'un mois à l'administration. Ces recommandations sont les suivantes :

1) Améliorer les mesures d'hygiène (propreté des lieux, lavage des mains, information continue du personnel au contact des patients sur les éléments de risque de contamination que sont le sang et les autres sécrétions, organisation et connaissance de la conduite à adopter en cas d'accident où du sang est répandu sur les vêtements ou les objets) ;

2) Tous les nouveaux pensionnaires, ainsi que ceux qui ne sont pas encore infectés, devraient recevoir le vaccin contre l'hépatite B. La vaccination doit également être administrée à certaines catégories de personnel à haut risque (employés en contact avec des patients, soit éducateurs, aides, personnel du service de santé, de la buanderie et de l'entretien ménager).

3) Qu'il y ait une présence médicale suffisante, pour le règlement le plus efficace possible de cette situation aiguë.

Un plan d'action

Le directeur du centre d'accueil Anne-LeSeigneur, M. Jean Boudreault, tente d'avaler sans trop de grimace cette amère pilule.

« Nous pourrions répondre à ce rapport point par point, dit-il, car il contient de nombreuses inexactitudes. Il faut savoir que cet établissement est passé depuis peu — à peine trois ans — de l'entreprise privée au secteur public, et que nous avions au départ énormément de travail de rattrapage devant nous. Tout en admettant volontiers qu'il reste encore beaucoup à faire, nous avons le sentiment d'avoir énormément travaillé à améliorer les conditions de vie de nos patients. Avant cette histoire d'hépatite, notre bilan était plus que positif. »

Au moment de la visite de LA PRESSE, cette semaine, l'établissement était impressionnant de propreté et les jeunes déficients mentaux, en dépit de leur état pitoyable pour la plupart, semblaient très bien encadrés et traités. Impossible pour le profane de reconnaître qui, parmi les patients, était ou non frappé d'hépatite B, aucun symptôme n'étant visible.



M. Jean Boudreault, directeur-général du centre.

Devant notre étonnement, un membre de la direction jurait que l'établissement n'avait pas payé une minute de temps supplémentaire, la nuit précédente, aux préposés à l'entretien ! « Nous sommes nous-mêmes étonnés de constater que, même sans directive spéciale de notre part, le ménage se fait plus consciencieusement depuis que la nouvelle de l'hépatite est sortie dans les journaux ! ».

La direction, qui accepte d'emblée les recommandations du rapport du Département de santé communautaire, a déjà déposé son plan d'action pour les prochaines semaines. Et entend faire les requêtes officielles qui s'imposent pour que les bénéficiaires et les employés vulnérables à l'hépatite B soient vaccinés.

Le vaccin anti-hépatite B est accessible depuis environ six mois. Il n'est d'aucune utilité pour les personnes qui ont déjà contracté le virus, mais il protège efficacement celles qui y sont exposées. Selon les autorités du centre Anne-LeSeigneur, environ 210 doses de ces vaccins seraient nécessaires, ce qui représente une dépense de $26 000, à raison de $125 par vaccin. Deux problèmes restent à régler : la disponibilité du vaccin est limitée; et on ne sait pas encore si le ministère acceptera d'en régler la facture ou s'il décrètera que cette dépense doit émarger au budget déjà très comprimé des établissements à risque élevé où ces vaccins pourraient être réclamés.

Le syndicat conteste

Le syndicat des employés du centre Anne-LeSeigneur (CEQ-Affaires sociales), qui manifeste quelque scepticisme devant les promesses d'action rapide de la direction, a déjà constitué un dossier noir de la situation qui prévaut selon lui dans l'établissement depuis l'entrée en fonction du directeur général, M. Jean Boudreault. Ce dossier fait état de nombreuses demandes adressées par le syndicat à la direction pour obtenir des améliorations à la qualité de la vie des malades ainsi que de nombreuses plaintes contre l'administration actuelle déposées à diverses instances, au cours des derniers mois.

Cette semaine, le ministère des Affaires sociales nommait un coordonnateur spécial, M. Eugène Arsenault, chargé de voir sur place à l'application des recommandations du DSC dans l'établissement.

L'hépatite qui représente le risque le plus élevé

Rappelons que l'hépatite est une inflammation du foie. L'hépatite virale B, de par ses modes de transmission et à cause de la durée de l'infection qui est parfois asymptomatique (sans manifestation de symtômes), est le type d'hépatite virale qui présente le risque professionnel le plus élevé.

L'agent infectieux est présent dans le sang des malades atteints, mais on peut également le retrouver dans la salive, l'urine, le sperme et les sécrétions vaginales. L'incubation du virus peut s'échelonner sur six semaines à six mois, et ce virus peut séjourner parfois très longtemps chez le patient, notamment chez les hépatiques chroniques et les porteurs sains.

L'hépatite virale ne produit pas les mêmes réactions chez tous les sujets. Souvent, elle est asymptomatique, c'est-à-dire ne se manifeste par aucun symptôme. Dans certains cas, elle aura les effets d'un gros rhume. Dans d'autres, elle provoquera des malaises parfois très sérieux qui dureront jusqu'à plus de six mois.

SA MISSION ACCOMPLIE

Challenger revient sur terre cet après-midi

CAP CANAVERAL (AP, Reuter) — C'est vers midi 50, aujourd'hui, que « Challenger », le deuxième exemplaire de la navette spatiale américaine, reviendra sur terre, à l'issue de sa première mission, atterrissant sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Les quatre membres de l'équipage de la navette ont entamé hier les préparatifs de retour, après s'être acquittés avec succès d'au moins un des deux objectifs de leur mission, une sortie dans l'espace.

La sortie, qui a duré près de quatre heures et a été effectuée par les deux scientifiques Story Musgrave et Donald Peterson, a démontré la fiabilité et la souplesse des nouveaux scaphandres et des autres pièces d'équipement utilisés durant leur marche dans l'espace.

Les responsables du Centre Kennedy estiment ce dernier objectif pleinement atteint et espèrent que le satellite de communications spatiales, dont le lancement constituait l'autre objectif de la mission et qui s'est placé lundi sur une orbite autre que celle qui avait été prévue à l'origine, pourra graduellement être ramené sur la trajectoire souhaitée.

Aujourd'hui, ce sera au tour de Paul Weitz, 50 ans, le commandant de bord et du pilote Karol Bobko, 45 ans, qui sont restés jeudi à l'intérieur de Challenger, d'avoir la vedette.

Ils mettront à feu les roquettes qui sortiront la navette de son orbite pour la propulser vers l'atmosphère très dense de la Terre, où, en raison des forces de friction, Challenger devra soutenir une chaleur intense.

Après l'entrée dans l'atmosphère, qui entrainera une interruption des communications pendant 15 minutes, la navette évoluera comme un avion.

« Columbia » s'était posée sur une piste aménagée dans un lac desséché du désert de Mojave. Cette fois-ci, Challenger, en qui les techniciens ont une confiance totale, atterrira sur une piste aérienne normale, c'est-à-dire relativement courte et étroite.

Il paye $750 parce que son chien a mangé trois paons

Bien que la paon soit généralement considéré comme un gallinacé plus décoratif que comestible, on ne sait jamais quand un autre animal (un chien, par exemple) peut, par une fringale soudaine, décider d'en... croquer un.

Le chien de M. G.S. serait même allé plus loin, il y a quelques mois, et il en aurait *bouffé* trois d'un coup, alors que son maître avait demandé à un voisin la permission de lui faire prendre l'air dans sa cour.

Libéré de sa laisse par on ne sait qui, le canin avait pénétré dans la cage, grande ouverte, où les trois paons faisaient les beaux, et, c'est dans un beau fouillis de plumes multicolores qu'ils avaient servi de déjeuner au méchant chien.

Un déjeuner dont la note, $750, devra maintenant être soldée par son propriétaire, sur l'ordre du juge Ronald Halpin, de la Cour provinciale.

Il n'a pas réussi à convaincre la cour que deux ouvriers qui travaillaient à la réfection d'un garage, auraient pu lui jouer le mauvais tour de détacher son toutou. Quant au voisin accueillant, qui avait également été poursuivi, la réclamation a été rejetée, dans son cas.

Excision funeste

PARIS (AFP) — Une petite fille de six semaines est morte jeudi dans la banlieue parisienne des suites d'une tentative d'excision pratiquée par sa propre mère avec des moyens de fortune 36 heures plus tôt.

Mantessa Baradji, d'origine malienne, est morte à l'hôpital quelques heures après y avoir été conduite par ses parents. Une information judiciaire a été aussitôt ouverte et les parents de la fillette ont été placés en garde à vue. La mère a reconnu être l'auteur de la mutilation effectuée à son domicile avec l'assentiment du père.

Demandez le Guide des fonds de placement et améliorez votre rendement.

Aimeriez-vous diversifier vos placements,
avoir accès à une gestion professionnelle
et ainsi améliorer le rendement de vos placements?

Notre *Guide des fonds de placement* répondra sûrement
à bon nombre de vos questions. Il vous indiquera
comment vous pouvez accéder à un portefeuille diversifié
en unissant vos épargnes à celles d'autres personnes
qui poursuivent les mêmes objectifs que vous.

Vous trouverez dans ce guide des explications détaillées
sur le fonctionnement et les avantages des fonds de placement,
ainsi qu'une description claire et précise
de chacun de ceux que nous vous offrons.
Ce guide vous est offert gratuitement sur demande.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers.
Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider
en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

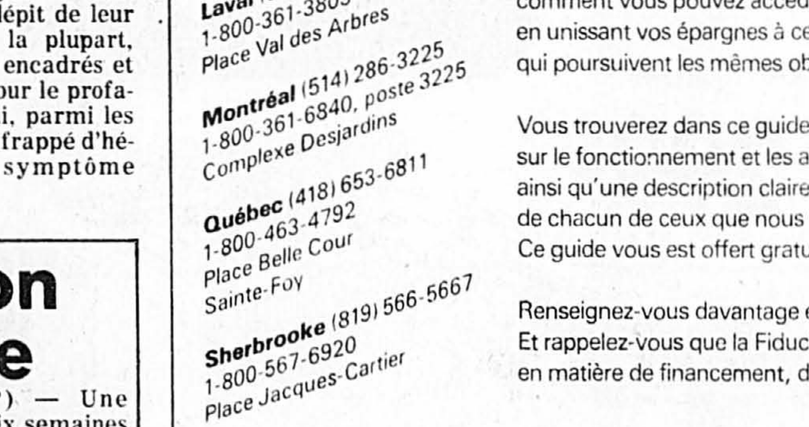
Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.

desjardins

NOTRE NOUVEAU NUMÉRO VOUS ATTEND EN KIOSQUE

SPÉCIAL CRISE
LE SALON DU PAUVRE
INVITÉS: OFFENBACH



CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

FÉDÉRATION DES AFFAIRES SOCIALES

Québec veut protéger le revenu des employés à temps partiel

■ QUÉBEC — Soucieux de mettre à exécution l'engagement formel du premier ministre Lévesque de protéger les salaires des employés à temps partiel dans le réseau des Affaires sociales, le gouvernement cherche actuellement un

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

moyen de verser à 15 000 employés, membres de la Fédération des affaires sociales, un montant forfaitaire d'ici la fin du mois d'avril afin de couvrir leur perte entre le 1er janvier et le 31 mars.

C'est parce que le conseil général de la Fédération des affaires sociales avait rejeté l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et l'exécutif de la FAS qu'on se trouve face à ce dilemne.

Le gouvernement hésite entre deux possibilités: apporter un amendement à la loi 105 ou encore ajuster le budget des institutions hospitalières où sont accréditées des unités syndicales affiliées à la FAS afin de prévoir le versement d'un montant forfaitaire à tous les travailleurs à temps partiel qui ont gagné moins de $318 par semaine ou dont le taux horaire n'a pas dépassé $13 entre janvier et le 31 mars.

La première possibilité prend plus de poids depuis que la Cour supérieure a décrété anticonstitutionnelle les lois 70 et 105 pour vice de forme. Malgré un recours en appel, le gouvernement a cependant fait traduire les 25 000 pages des décrets en anglais afin de se conformer à l'article 133 de la constitution et il songe à présenter une nouvelle loi qui corrigerait cette omission. Il est fort plausible qu'il profite de la circonstance pour amender la loi dans le sens de la protection du revenu des travailleurs à temps partiel qui se recrutent surtout chez les infirmières et les techniciens.

Il semble que de nombreux syndicats locaux se soient butés à une fin de non recevoir lorsqu'ils ont demandé à la direction de la FAS de reviser leur position quant à l'entente de principe intervenue en février. Devant ce mur, certains syndicats, notamment dans la Mauricie, auraient tenté d'obtenir sur le plan local les dispositions de l'entente provinciale de principe en proposant la signature d'une entente locale.

Écoles: pas d'autres débrayages ce printemps

■ Les syndicats d'enseignants ont rejeté, hier, le rapport du conciliateur Raymond Désilets, qualifié de « globalement insatisfaisant », et réclamé la reprise des négociations avec le gouvernement. Les parents peuvent toutefois respirer plus à l'aise: tout indique en effet que l'année scolaire se terminera sans que de nouveaux débrayages surviennent.

MARIO FONTAINE

« Il n'y a pas eu de moyens de pression d'adoptés au cours de la réunion. Pour le printemps, il n'existe pas de possibilité de moyens de pression lourds (grèves) », d'expliquer un porte-parole de la CEQ. Celui-ci pense que les décrets imposés par Québec seront de toute façon tellement difficiles à vivre et à appliquer qu'il faudra bien en finir par une entente.

Ces prises de position sont le fruit de neuf heures « d'évaluation très serrée » de la part de la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS), qui regroupe 73 000 enseignants du primaire et du secondaire sous les parapluies de la Centrale de l'enseignement du Québec et des associations d'enseignants anglo-catholiques et anglo-protestants.

On y a dépouillé le vote des membres qui s'étaient prononcés plus tôt cette semaine sur le rapport de conciliation: une faible majorité, soit 50,8 p. cent, accepte le rapport Désilets, avec un taux de participation très faible de 30,9 p. cent aux diverses assemblées. En revanche, quand on analyse les résultats en se basant sur les unités syndicales, on constate que 23 syndicats le rejetent contre 21 qui s'y montrent favorables, plus deux abstentions. Après un ajustement effectué hier en fonction du nombre de membres par syndicat, il appert que 117 syndicats rejettent le rapport alors qu'à peine 80 l'acceptent.

Le rapport du conciliateur comprend divers adoucissements aux Lois 70 et 105, atténuant notamment les répercussions des mises en disponibilité. Les représentants des enseignants considèrent qu'il se situe toutefois loin en deça de leurs revendications minimales. C'est l'entrée en scène du conciliateur qui avait provoqué leur retour en classe cet hiver, après plusieurs semaines de grève illégale.

Si la CECS a rejeté les conclusions du rapport hier, elle exige à nouveau, en revanche, que le gouvernement revienne à la table des négociations et qu'il amende ses décrets à ce moment-ci pour y introduire les effets positifs du rapport Désilets pour la première année d'application. « Accepter le moins pire du pire », de souligner un permanent de la CEQ, du moins le temps que de véritables négociations donnent naissance à des conventions en bonne et due forme.

« Le gouvernement a un jugement à porter sur l'utilité sociale d'avoir un règlement négocié avec les enseignantes et les enseignants », de déclarer le président de la CECS, Robert Bizaillon. Dès lundi la Commission des enseignants prendra contact avec les négociateurs gouvernementaux pour leur signifier son intention de reprendre les pourparlers. Car si la commission admet officieusement que les derniers votes ne lui confèrent pas une force de frappe très importante, elle ne considère pas la partie perdue.

La traduction des décrets est maintenant terminée

■ QUÉBEC (PC) — La traduction des décrets dans le secteur public a constitué un véritable tour de force puisqu'elle s'est faite dans un temps record.

« Il s'agit d'un travail de deux mois qu'on a réussi à compléter en 10 jours », déclare le vice-président au marketing de la firme montréalaise Cosmopole Communication, M. Pierre Morin.

ROBERT LEFEBVRE

Il raconte qu'au moins la moitié de tous les traducteurs de Montréal ont participé à cette opération traduction.

Sa seule entreprise, parmi toutes celles qui ont accepté un contrat de traduction, a du doubler son personnel et faire des journées de travail de 15 à 18 heures.

« Toute la fin de semaine de Pâques y a passé ainsi que plusieurs nuits », ajoute M. Morin, heureux d'avoir pu finalement livrer les documents dans la langue de Shakespeare dans les délais convenus.

La commande a été donnée mercredi de la semaine dernière et la plupart des documents ont été livrés hier. Le reste devait suivre aujourd'hui.

Cosmopole s'est chargée de traduire les quatre décrets touchant les fonctionnaires et professionnels du gouvernement.

Au tarif de $0.15 le mot, les 248 500 mots à traduire représentent un coût d'environ $40 000 pour le ministère de la Fonction publique.

Pas de soumissions

« Habituellement, on paye $0.12 le mot pour un travail de traduction. Mais cette fois-ci, à cause des délais très courts, nous ne pouvions nous permettre d'aller en soumissions et nous avons du négocier rapidement ce tarif », confie M. Marcel Lecourt, des Relations de travail au ministère de la Fonction publique.

Il dit avoir sollicité cinq entreprises pour exécuter ce travail. Trois ont refusé de s'engager, affirmant qu'il était impossible de faire ce travail en si peu de temps.

« Les deux autres, dont Cosmopole, se sont montrées intéressées mais elles croyaient elles aussi au départ que ce serait quasiment impossible à exécuter. »

Au ministère de l'Education, la situation a été bien différente puisque la traduction des 17 décrets de ce secteur a débuté dès le mois de janvier, sauf celle qui a été confiée à deux entreprises privées, il y a deux semaines.

Ces deux entreprises montréalaises se sont vues confier la traduction de six documents.

En « side line »

Deux autres décrets ont été traduits, en « side line » par deux employés du Comité patronal de négociation des commissions scolaires, MM. Michel Deschamps et Daniel Boucher.

Le responsable de l'information au CPNCC, M. Jean-Claude Laplante, explique que ces deux employés ont touché entre $4,000 et $5,000 pour leur travail, sensiblement le même montant qu'ont reçu en moyenne les deux entreprises privées pour la traduction de chaque décret contenant en moyenne 175 pages.

Quant aux neuf autres textes, c'est l'Association des commissions scolaires protestantes avec qui le ministère de l'Education a un contrat à l'année longue, qui en a assuré la traduction.

Dans ce dernier cas, le travail a débuté dès le mois de janvier pour ce qui est des documents sessionnels accompagnant les lois 70 et 105 et à la fin de février pour les amendements apportés par le gouvernement au moment où il présentait son cadre de règlement du 10 février.

« Et nous sommes prêts à faire face rapidement à la traduction des amendements proposés par le conciliateur Raymond Désilets, dès qu'ils auront été acceptés par la CEQ et le gouvernement », ajoute M. Laplante.

Il conclut que l'ensemble de la traduction des décrets et des amendements qui ont suivi (3 000 pages) coûtera à peu près $80 000. La moitié de ce coût est déjà prévu cependant dans le contrat liant le ministère à l'Association des commissions scolaires protestantes.

Enfin, au ministère des Affaires sociales, la traduction des 42 décrets a été confiée pour l'équivalent de 60 p.cent à l'entreprise privée et des employés du Comité patronal de négociation des affaires sociales (CPNAS) se sont chargés de traduire le reste.

La traduction des quelque 12 600 pages de ces 42 décrets coûtera environ $100 000, estime M. Michel Cléroux, responsable de l'information au CPNAS.

Il ajoute que le coût total de cette opération traduction sera bien inférieur, finalement, à l'estimation de $1 million faite par le Conseil du trésor. Il ne devrait pas dépasser $250 000.

PROPRIÉTÉ UNIQUE EN SON GENRE

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ DE 27,000 PI² À BEACONSFIELD, EN BORDURE DU LAC ST-LOUIS, AVEC MAISON COQUETTE SOIGNEUSEMENT AMÉNAGÉE.

Résidence de 9 pièces en parfait état d'entretien, construite en 1926 et entièrement rénovée en 1975. Salon de 23' x 15' à poutres apparentes, grand foyer de pierre, salle à manger, spacieuse cuisine moderne, véranda, solarium chauffé, cabinet de travail, salle de lavage et salle de bains au rez-de-chaussée.

À l'étage, 3 chambres à coucher dont chambre principale de 20' x 12' avec vue sur le lac. 2 salles de bains dont une équipée d'un bain tourbillon Jacuzzi.

Parmi les aménagements, on retrouve planchers de bois franc, tuyauterie de cuivre, climatisation, système d'alarme électronique, antenne parabolique de télévision, portes de garage automatiques à télécommande, système souterrain d'arrosage de pelouse, piscine Valmar en béton avec chauffage, digue en béton armé le long du lac avec rampe de lancement d'embarcation.

546, Lakeshore, Beacosfield **Jour: 932-3141**
***Sur rendez-vous seulement:* J.J. Smith.** **Soir: 697-7187**

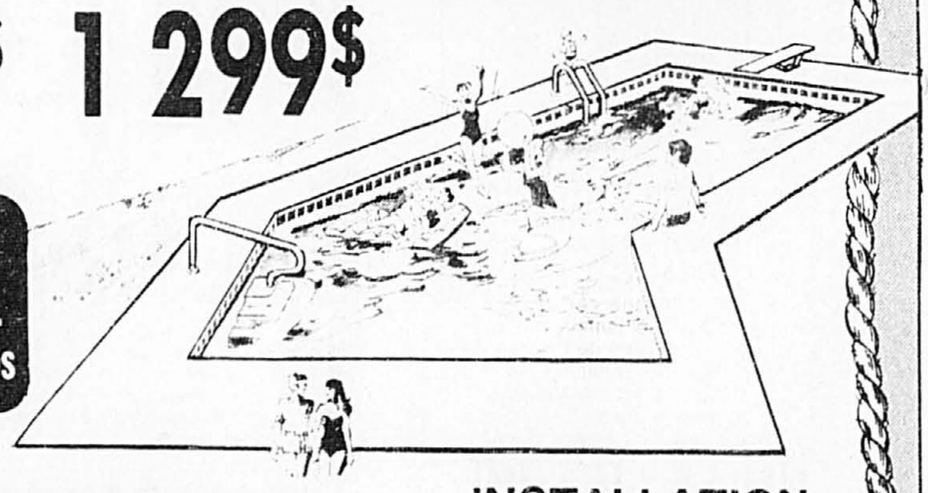
Vente pré-saison
PISCINES
CITADELLE



EXCLUSIF CHEZ CITADELLE
PISCINE ÉCLAIRÉE
GARANTIE DE 15 ANS sur toile et structure
ÉQUIPÉE
• patio 30 pieds carrés
• filtre Jaccuzzi 1 force

18' diamètre **1 149$**
24' diamètre **1 299$**

VENTE SUPER SPÉCIAL SUR MEUBLES DE PATIOS



Piscines creusées à prix spéciaux

INSTALLATION FAITE PAR NOS EXPERTS

LA SOLUTION VACANCES PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL 620 Place Trans-Canada **527-8617**
ST-JEAN 555 boul. du Séminaire **358-6851**
REPENTIGNY 545 rue Notre-Dame **585-0100**
CHAMBLY 999 boul. Périgny **658-1949**
LAVAL 1770 boul. des Laurentides **384-4581** (angle St-Martin)
TROIS-RIVIÈRES 8255 boul. Jean-XXIII **377-2921**
SHERBROOKE (Rock Forest) 4701 boul. Bourque **564-8611**
CHÂTEAUGUAY 279 boul. Anjou **691-5030**
ST-HYACINTHE 2760 rue Bourdage **773-5667**
JOLIETTE 564 rue St-Charles-Borromée **759-8110**
SOREL / TRACY 825 route Marie-Victorin **742-7962**
STE-THÉRÈSE 259 boul. Labelle **435-1983**
BROSSARD 7515 boul. Taschereau **656-1710**
VICTORIAVILLE (Arthabaska) 54 rue Girouard **357-8344**
DOLLARD-DES-ORMEAUX **49 rue Brunswick** **683-0667** (angle Montée des Sources)

HEURES D'OUVERTURE: Lundi à mercredi: 10h à 21h; Jeudi, vendredi: 10h à 21h; Samedi: 9h à 17h; Dimanche: 13h à 17h

Avez-vous les moyens d'être malade?

L'assurance-maladie du Québec ne couvre pas tout et les soins médicaux coûtent cher.

Si vous n'êtes pas protégé par une assurance-maladie complémentaire, LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC peut vous fournir l'assurance que la maladie n'emportera pas votre porte-feuille.

Nous vous offrons un régime d'assurance-maladie pour vous ou pour votre famille. Et pour une protection supplémentaire, nous offrons même une **option** d'assurance-accident conçue pour toutes les personnes de moins de 65 ans, conjointement avec notre filiale:

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE VIE DU QUÉBEC
LA MUTUELLE-VIE DU QUÉBEC

Tout ça, sans examen médical ni questionnaire.

Il n'y a pas d'âge pour se protéger. Mais il y a une date limite: le 15 mai 1983.

Exemples de frais que notre régime d'assurance-maladie peut vous aider à payer.
- Séjour en chambre privée ou semi-privée
- soins de convalescence (maladie chronique et réadaptation)
- transport ambulancier
- médicaments nécessitant une ordonnance
- soins d'infirmiers(ères) privés(ées)
- soins de physiothérapeutes, de chiropracticiens, de podiatres
- analyses de laboratoire.

Exemples de frais couverts par notre option d'assurance-accident offerte à tous les moins de 65 ans.
- Prestations pour décès et mutilation accidentels
- achat de prothèses et chirurgie esthétique si nécessités par un accident
- protection spéciale pour vos enfants étudiants.

Pour obtenir plus de renseignements et une formule de demande d'adhésion sans engagement de votre part, communiquez avec nous en postant le coupon ci-joint ou en nous téléphonant:

844-9287 / 844-9134 de Montréal
1-800-361-5139 de l'extérieur de Montréal (sans frais)

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC
C.P. 910, Station « B »
Montréal, Québec H3B 3K8

Au service des Québécois depuis 41 ans.

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation de ma part) tous les renseignements nécessaires et une formule de demande d'adhésion.

Nom (En lettres moulées) Âge

Adresse

Ville Code postal

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC

LP 9/4



La crue de la rivière a coupé ce pont en deux, dans le sud des États-Unis. Les inondations ont causé des millions de dollars de dommages

Laserphoto AP

600 mm de pluie: les inondations font dix morts dans le sud des États-Unis

Au moins dix personnes ont trouvé la mort dans les pires inondations qu'aient connues la Louisiane et le Missisipi en un quart de siècle.

Ce sont des averses records de quelque 600 mm de pluie qui ont provoqué ces inondations catastrophiques qui ont touché plusieurs États du sud des Etats-Unis et l'évacuation, hier, de plusieurs autres milliers d'habitants. Les fleuves de la région sont encore en crue et les services météorologiques annoncent d'autres précipitations.

Au total, plus de 27,000 personnes dans les Etats riverains du golfe du Mexique ont été évacuées et les dégâts matériels sont estimés à plusieurs centaines de millions de dollars.

En Louisiane où, en quatre jours, quelque 500 mm de pluies sont tombés, le gouverneur Dave Treen a déclaré que près de 40,000 maisons ont été inondées et une vingatines de milliers de personnes évacuées. L'état d'urgence a été proclamé dans 16 paroisses et des unités mobiles de la garde nationale ont été dépêchés sur les lieux pour aider les sinistrés.

Attention aux serpents

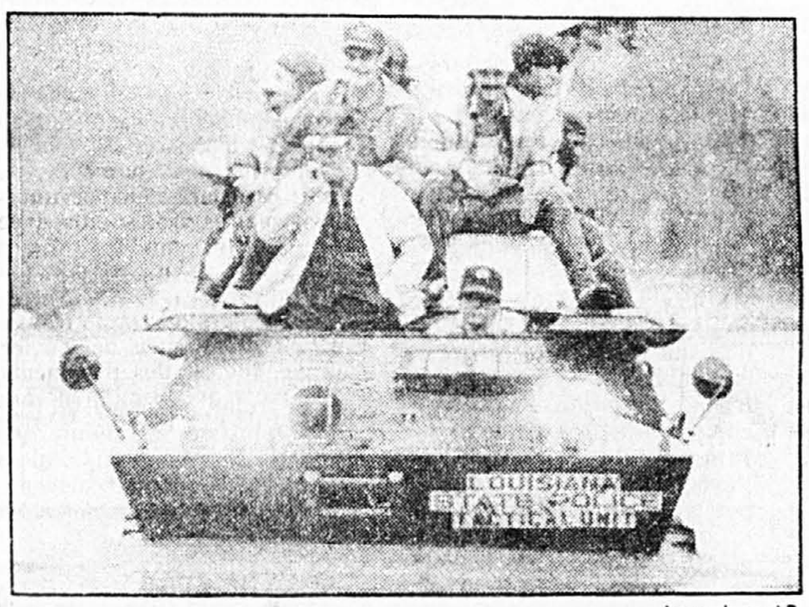
Les autorités de la Louisiane ont mis en garde la population contre les serpents et les fourmis rouges chassés de leurs cachettes par les eaux.

A la Nouvelle-Orléans et dans quelques autres villes de la région, le eaux commencent à se retirer, mais elles envahissent d'autres territoires dans le sud de la Louisiane et dans le Mississipi, où la crue de Pearl River et d'autres cours d'eau a atteint des sommets record.

Dans le sud-est, notamment en Floride (« Panhandle »), on a enregistré, hier, jusqu'à 130 mm de pluies. Des alertes aux inondations ont été données à Atlanta et les services de la météo ont conseillé aux habitants de gagner les terres hautes.

A Hattiesburg, (Mississipi), où les dégâts à ce jour sont estimés à $110 millions, les autorités municipales ont ordonné l'évacuation de 5,000 personnes.

Dans l'Etat du Mississipi, le gouverneur William Winter, a proclamé l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire. Quelque 7,000 personnes ont été évacuées.



Laserphoto AP

La police d'État a procédé à l'évacuation des familles sinistrées



Pierre Foglia

Notes de voyage

Notes de voyage, suite et fin. En fait, de plusieurs voyages. Dont un, hallucinant, sur les ailes de Air-Transes... gelé dur, du soir au matin, sans pourtant qu'en trois semaines, je n'aie touché un seul joint.

Délire de la première nuit, dans la chambre du haut où j'ai grandi. Moins impressionné par la morte en bas, dans son lit, que par la vie des objets qui m'entouraient, m'encerclaient, menaçaient de me reprendre... mes premiers cahiers d'école dans l'armoire, une Sainte Vierge de plâtre bleu sur la cheminée, le coffre plein de mon linge de pensionnaire, jusqu'aux murs qui de toutes leurs fissures vomissaient les rats du passé. J'ai ouvert la fenêtre pour faire entrer une bouffée d'air, mais il n'est entré qu'un pan glacé de nuit.

Délire macabre des veilles d'enterrement. Absurde marchandage pour l'achat d'un crucifix à sceller sur la pierre tombale. « Celui-ci est plus sobre et plus classique. En fait il est plus beau, et évidemment, plus cher... » Pourquoi, « évidemment »? Est-elle donc si évidente cette étrange prière qui loue un Dieu d'autant plus beau qu'il est d'autant plus cher?

Et le curé à l'église qui disait n'importe quoi, que les morts avaient bien de la chance d'échapper à l'enfer des vivants, donc qu'on n'avait pas de raison d'être downs, ni de faire des gueules d'enterrement. Je me demande comment il aurait trouvé ça si je m'étais mis à danser la samba... J'ai eu un frisson. Mon père que je tenais par le bras, m'a dit « T'as froid? », j'ai dit non, je m'ennuie.

Et la lente montée au cimetière. Et le pourboire qu'il a fallu donner aux fossoyeurs, là, au bord du trou, le furtif passage du billet d'une main à une autre, tenez mon brave et félicitations pour votre beau coup de pelle...

Et les lendemains, l'affolante chasse au trésor. Où est l'argent?... Elle en avait caché partout, sous une tuille descellée, dans l'armoire à balai, et le plus gros du moton, dans la tas de charbon, dans la cabane au fond du jardin. Epargnes représentant 80 ans de privations, de petites misères. « Combien? », nous a fait répéter vingt fois notre père qui n'en revenait pas. En dollars absolus ce n'est presque rien, mais en monnaie de pauvre immigré ialien, c'est une fabuleuse fortune, toute en rognures sur la peur du manque, toute en bouchées de pain gardées pour demain, en gouttes d'eau pour couper le vin.

Ce sont maintenant les économies de mon père. Sauf un billet de cent francs que j'ai subtilisé. Je l'avais si souvent promis à ma mère de son vivant: « Ta saloperie de fric je vais le brûler quand tu seras morte »... J'ai foutu le feu à ce billet-là avec le sentiment de foutre le feu à toute la misère du monde.

•

Notes de voyage. Suite et fin. En fait, de plusieurs voyages, dont un en France profonde. Creuse, dirait-on ici. J'étais dans l'Aube, vous connaissez? Pas très loin de Rigny-le-Ferron... même si ce n'est qu'un ridicule petit village en forêt d'Othe, les Montréalais devraient savoir que c'est là qu'est né le sieur de Maisonneuve qui a fondé Montréal... d'ailleurs de retour en France, Maisonneuve a chargé sa soeur de recruter des institutrices pour la lointaine colonie, et qui recruta-t-elle, entre autres?... Eh oui, Marguerite Bourgeoys qui vient du même coin, de Troyes, précisément, à deux pas d'où j'étais. C'est bien pour vous dire comme le monde est petit...

Ironique retour des choses, voilà que les Français n'ont plus le droit de venir ici, et voilà des floppées de Québécois à Paris. Ce n'est pas tant le droit que les moyens, limités à 2,000 francs ($300) par personne et par voyage à l'étranger, les Français passeront, cette année, leurs vacances à Bécon-les-Bruyères.

Pour nous c'est le contraire. La dévaluation du franc, met la France à portée de notre bourse, enfin presque. Ne nous emballons pas trop, même dévaluée, la France reste très chère. S'habiller, se nourrir, habiter à Paris est hors de prix.

Cependant, le touriste le moindrement débrouillard peut quand même trouver une chambre d'hôtel à moins de $10 par personne et par nuit, toilettes dans le couloir, evidemment. Pour les repas, il faut préférer les petits troquets d'ouvriers où la patronne mitonne le plat du jour pour moins de $6. A ce prix-là dans les grandes brasseries des boulevards, vous ne vous paierez à peine qu'une entrée. Des bonnes adresses? OK, je vous en donne deux que vous ne trouverez certainement pas dans les guides, le restaurant des Arts, rue de Seine, et le restaurant des Savoyards, rue des Boulangers... Si vous y allez sur l'heure du midi, préparez-vous à attendre à la porte....

D'ailleurs si vous allez en France cet été, je vous conseille la patience et la douceur. Les Français bisquent fort de n'être pas baisables. Mettez-vous à leur place, ils n'auront pas le droit de sortir de leurs frontières, mais ils devront subir l'invasion des Allemands, des Anglais, des Américains, des Suisses et autres Belges. Rappelez-vous aussi que la mode du Québec est terminée. Notre différence ne suffit plus à faire rouler à terre nos petits cousins. Ils nous gardent leur sympathie, mais ne nous adoptent plus inconditionnellement. C'est autant de perdu pour le folkore, et c'est bien tant mieux!

Si comme moi, vous n'êtes pas allés en France depuis longtemps, vous serez d'abord surpris de voir à quel point les Français nous ressemblent, je veux dire à quel point leur quotidien s'est américanisé, ces dernières années. Après quelques jours, vous serez surpris de les voir à la fois si semblables à nous et si différents. Je ne parle pas seulement de leur épouvantable accent et de leur délire verbal. Je parle d'une civilité, d'une sociabilité, d'un vernis dont j'ai déjà dit qu'ils étaient impérialismes culturels, je le crois encore, mais ils faut bien admettre qu'ils sont aussi *art de vivre*.

Poursuivi pour $64 000: il voulait présenter un cadeau

L'histoire du Bon Samaritain mal récompensé se répète plus souvent que l'on pense. À preuve, la poursuite, pour le moins inusitée, qui vient d'être intentée par un résident de Saint-Henri à un restaurateur de Chateauguay, qui, c'est le moins que l'on puisse dire, avait voulu être gentil avec lui.

Ce client de vieille date, voulant célébrer son anniversaire de mariage, avait conduit toute sa famille dans son établissement, et on y avait appremment pris un excellent repas et célébré joyeusement.

Au moment du départ, le propriétaire du restaurant avait toutefois demandé à ce client de passer à la cuisine, pour qu'on puisse lui remettre un souvenir de sa soirée.

Mais il y avait beaucoup d'animation, dans cette pièce, et en tentant d'éviter un cuisinier ou un marmiton qui s'affairait autour des fournaux, M. G.C. buta sur la porte conduisant au sous-sol; celle-ci, mal ajustée, sembla-t-il, s'ouvrit, et il tomba dans la cave, à quelques pieds plus bas.

Fort sérieusement blessé, on le conduisit à l'hôpital, où on diagnostiqua, entre autres, une fracture du crâne. Imputant son malheur uniquement au restaurateur, le blessé, qui a dû être absent de son travail pendant un long moment, lui réclame donc $64 000 en dédommagement.

L'histoire ne dit cependant pas si le cadeau proposé, avant l'accident, lui a été remis.

Il est encore temps!
Confiez au
SERVICE D'IMPÔT
sur le revenu
SIMPSONS
le soin de préparer votre déclaration d'impôt... avant la date limite du 30 avril.

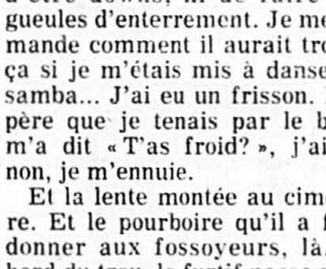
Centre-ville: 284-4326
Fairview, Pointe-Claire: 697-4870, poste 234
Les Galeries d'Anjou: 353-3300, poste 235
Le Carrefour Laval: 687-1540, poste 236
Les Promenades Saint-Bruno: 461-2211, poste 237

Simpsons MD

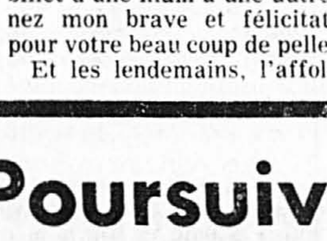
Oubliez votre hernie



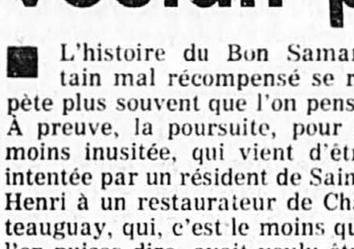
Avec la méthode moderne des CEINTURES MYO-KLEBER pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE
Ces ceintures exclusives renforcent vos muscles et tiennent vos organes en place comme avec vos mains, sans ressort, ni coussin. Léger flexible et lavable, garantie pour 1 an. Myo-Kleber est vendu dans 14 pays.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS GRATUITES
LES CEINTURES HERNIAIRES DE LYON INC.
4338, rue St-Denis 849-2407
Aussi disponible: 916 est, rue Ste-Catherine, Montréal



Cessez de pousser un balai

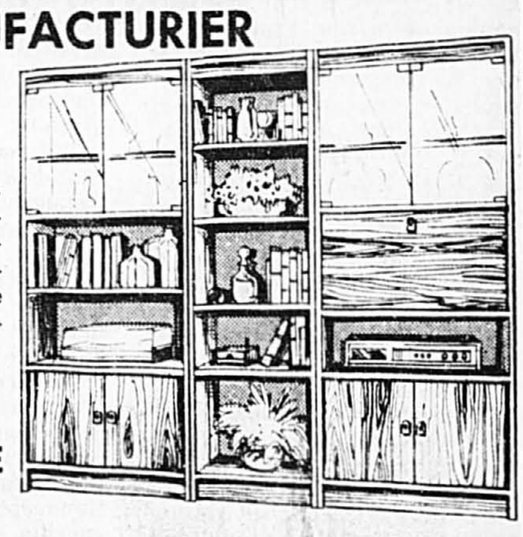


ou de transporter une balayeuse



Adoptez la façon facile et moderne... L'ASPIRATEUR CENTRAL BEAM
Le nettoyage complet de la maison n'a jamais été aussi facile! Au lieu de pousser un balai et de soulever la poussière partout sur les rideaux et les meubles...
Au lieu de transporter, comme dans les vieux temps, une balayeuse en montant et redescendant les escaliers, ne faites que brancher votre BEAM et laissez le léger boyau vous suivre partout pour nettoyer en profondeur avec sa succion ultra puissante.
SPÉCIALITÉ: INSTALLATION DANS UNE MAISON DÉJÀ CONSTRUITE.
SEULEMENT 399.95$
ENSEMBLE COMPLET AVEC 3 PRISES
BEAM
P.S. NOUVEAU ASPIRATEUR CENTRAL POUR CONDOMINIUM & APPARTEMENT
676-8520

OUVERTURE
DE NOTRE
nouvelle salle d'exposition
Venez profiter des réductions exceptionnelles offertes aux 200 100 premiers clients
MANUFACTURIER D'ÉLÉMENTS MURAUX
Convertit ses matières premières en produits finis et liquide le solde de son inventaire.



ENSEMBLE 3 PIÈCES
Incluant: compartiment pour TV, stéréo et bar, éclairage intérieur derrière portes de verre montées sur charnières, garniture bronzée 78" de large x 15 x 68 de haut. Choix de trois couleurs: noir, travertin, noyer.
Ord. 499$
RABAIS 140$
En travertin et noyer, pour les 40 premiers clients
PRIX 359 $
Voyez notre superbe collection, choix de 9 finis différents: crème, teck, noyer, chêne, travertin, chêne clair, palissandre, noir et pacane.
Venez visiter notre salle d'exposition
FURNALLE INC.
8495, boul. Décarie
au nord de Jean-Talon
OUVERT DIMANCHE
340-9400
OUVERT DIMANCHE
HEURES D'OUVERTURE:
Dimanche 10 h a 16 h. Lundi à mercredi 9 h a 18 h.
Jeudi 9 h a 21 h. Ferme vendredi et samedi.
Frais de livraison en sus.
VISA MasterCard

COMMENT CESSER DE FUMER
3 MOYENS POUR RÉUSSIR
À DOMICILE:
Méthode individuelle sur disque ☐ ou cassette ☐
Un produit Kébec Disque. Postez simplement un mandat-poste de 12 $ a/s CLINIQUE DE DÉSINTOXICATION POUR FUMEURS, C.P. 212, REPENTIGNY, J6A 5J1
EN CLINIQUE:
6 rencontres de 2 heures, 1 soir par sem.
Coût: 180 $
HÔPITAL NOTRE-DAME 524-7564
POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE 667-5310
EN VACANCES:
Programme intensif de 4 jours dans les Laurentides
Coût: 225 $
(hébergement en sus)
667-5310
Direction et animation: Rénald Chabot

NOS ANCÊTRES LES E.T. REVIENDRONT-ILS?
Soirée d'information avec diaporama
10 avril: 8566, rue Berri, (métro Crémazie sud) 382-1645
12 avril: 3225, boul. Langelier, 3e étage, suite 17 270-7053
12 avril: CÉGEP ANDRÉ LAURENDEAU 1111, rue Lapierre, Ville LaSalle, Local 4.263 276-3382
19 avril: 2162, rue Amherst, coin Sherbrooke 527-7384

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités



AIMER PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?
ENFIN!
«DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»
OUVERT: 10h à 21h
524-1176
Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier
(Metro Sherbrooke) Montreal
Quebec 529-3363
Chicoutimi 696-1666

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

Le sens du vote des enseignants

Selon les dernières compilations, c'est par une très mince majorité que les enseignants, membres de la CEQ, auraient rejeté le rapport du conciliateur Raymond Désilets.

Compte tenu du fait que le vote a été partout extrêmement faible, soit de 25 à un peu plus de 30 pour cent, on aurait peut-être davantage le droit de conclure que l'immense majorité de ces mêmes enseignants n'ont pas jugé les recommandations de ce rapport suffisamment choquantes pour se donner la peine d'aller les dénoncer.

D'ailleurs, dans la pratique, c'est évidemment l'analyse que fait de tout cela la haute direction de la CEQ, ou de sa section des commissions scolaires, car, autrement, elle se montrerait beaucoup moins hésitante quant aux moyens de pression à exercer dans les semaines ou les mois à venir. La CEQ est bien obligée de se rendre compte qu'elle a mal jaugé la réaction de ses membres et que, mise à part un certain nombre de ses militants les plus radicaux, ses membres ne préconisent pas la politique du pire.

Entendons-nous bien. Il n'est pas question ici de prétendre que, dans l'ensemble, les enseignants seraient heureux des conditions de travail que leur propose le rapport Désilets. Mais, faisant preuve de réalisme, ils comprennent avec leurs négociateurs, que ce rapport comporte de légères améliorations par rapport au cadre de règlement que le gouvernement leur avait présenté le 10 février et qu'ils avaient rejeté de façon assez nette. Ils comprennent surtout que, dans le contexte actuel, c'est le mieux qu'ils peuvent espérer.

Alors, le choix se limite pour eux à accepter ces améliorations ou prendre le risque de retourner aux décrets qui avaient eux-mêmes fait l'objet d'adoucissements dans le cadre de règlement du 10 février. Le rapport Désilets aurait pour effet, notamment de réduire d'environ 2,000 le nombre des «mis en disponibilité» et d'alourdir un peu moins que prévu la tâche d'enseignement.

Malgré ce léger progrès, tout cela reste souverainement inacceptable, clament des dirigeants de la centrale. La CEQ disent-ils, n'a pas le droit de cautionner une telle dégradation de notre système d'éducation. Si le gouvernement veut effectuer un retour en arrière, qu'il en prenne seul la responsabilité.

Cette préoccupation pour la qualité des services scolaires s'inspire sûrement d'un souci profond du bien commun. Mais il est peut-être dans l'ordre de rappeler à ceux qui en font état qu'ils ont pleinement déchargé leur conscience du moment qu'ils ont averti la population que les conditions qu'on leur fait auront pour résultat inéluctable de réduire la qualité du service. Ce sont les élus du peuple, par le truchement du gouvernement, qui auront à répondre devant la population des choix qu'ils auront faits.

Si les enseignants restent convaincus que le gouvernement s'engage sur une mauvaise voie, ils peuvent agir comme n'importe quel groupe ordinaire de pression et le dénoncer sur la place publique. Ils peuvent même inviter les électeurs à le battre aux prochaines élections. Entre-temps, cependant, on leur pardonnerait difficilement de tout déstabiliser pour témoigner de leur mécontentement. Ils n'agiraient pas alors comme un groupe ordinaire de pression, mais comme un groupe privilégié.

Que doit faire, par contre, le gouvernement devant ce vote plutôt ambigu? Doit-il punir les enseignants pour le radicalisme d'une minorité de leurs confrères? Doit-il revenir aux décrets ou au cadre de règlement du 10 février? Il en aurait le droit. La tolérance serait quand même plus indiquée. D'autant plus qu'autrement, on pourrait se retrouver avec des traitements différents pour les enseignants protestants qui, eux, ont dit oui au rapport Désilets.

Vincent PRINCE



Droits réservés



Marcel Adam

Il n'est pas inutile de relire le rapport Cliche

«Le règlement hors cour comporte un aveu de responsabilité de la part des principaux défendeurs... Pour nous cet élément était primordial, compte tenu du fait que lors du saccage les défendeurs avaient laissé entendre que la SEBJ était responsable des événements.»

Voilà un élément du règlement hors cour de la poursuite relative au saccage du chantier LG-2, dont le p-d-g de la SEBJ, M. Claude Laliberté, devait souligner à plusieurs reprises l'importance, la semaine dernière, lors de son témoignage devant la commission parlementaire.

Il est pourtant courant et de bonne guerre qu'un défendeur reporte sur le poursuivant la responsabilité des actes dont il est tenu responsable. De plus, la crédibilité des syndicats est-elle si grande qu'elle pouvait dans cette affaire nuire à la réputation d'une honorable société qui était nettement perçue comme l'innocente victime des syndicats — d'ailleurs tenus criminellement responsables de ce saccage?

Parce que l'argument me paraissait insolite, j'ai fait un retour en arrière, jusqu'au rapport de la Commission Cliche. M'étant rafraîchi la mémoire j'ai mieux compris l'importance de cet aveu pour la SEBJ.

Quand on relit certains passages traitant des événements précédant le saccage du chantier LG-2, il apparaît qu'en exigeant cet aveu des syndicats la SEBJ cherchait peut-être moins réparation du tort qu'ils auraient fait à sa réputation, que de se faire laver, par eux, du blâme sévère administré par la Commission Cliche à certains «agents publics», notamment les dirigeants de l'époque de la SEBJ, en rapport avec cette affaire.

Le rapport Cliche raconte que, désireux de renouveler à la Baie James l'entente conclue naguère à Churchill Falls: accorder à une centrale le monopole syndical en échange d'une décennie sans grève, le conseiller spécial du premier ministre Bourassa, M. Paul Desrochers, avait pris l'initiative d'une rencontre à cet effet avec le potentat de la FTQ-Construction, André Desjardins.

Les démarches de M. Desrochers, disent les commissaires, impliquaient de graves conséquences: «Alors que le pluralisme syndical est la règle, la proposition de M. Desrochers allait à l'encontre de ce principe», puisque, selon la loi «toutes les parties intéressées (CSN, CSD, FTQ) doivent s'asseoir à une même table pour amender le décret». Ce monopole, qui a donné lieu à un système de placement parallèle favorisant les seuls adhérents de la FTQ, violait «le principe démocratique de l'égale admissibilité des travailleurs aux emplois» de la Baie James. Pour la commission il est évident que la manière d'agir du représentant personnel du Premier ministre, de même que celle des représentants d'alors de la SEBJ, «étaient susceptibles d'attiser le feu entre les centrales syndicales».

Ce que les événements se chargeraient de démontrer. On se rappelle que c'est l'embauchage d'une couple de syndiqués de la CSN qui a mis le feu aux poudres. Voyant dans cette intrusion d'éléments étrangers une dérogation à l'entente secrète qui favorisait un syndicat et excluait tous les autres, les têtes chaudes qui représentaient la FTQ sur le chantier décidèrent de faire la loi, enhardis qu'ils étaient par la faiblesse du gouvernement qui pactisait, dans la soumission et l'illégalité, avec leur chef, le roi de la construction Dédé Desjardins. On connaît la suite: un saccage qui produisit des dommages évalués à plus de $31 millions.

Bien sûr, les responsables immédiats du saccage sont ceux qui l'ont perpétré et furent condamnés par les tribunaux. Mais ceux-là aussi sont responsables qui, en négociant une entente secrète qui favorisait un seul syndicat, créaient une situation explosive qui, ironiquement, devait conduire à la fermeture du chantier durant plus de deux mois, alors qu'ils recherchaient une paix de dix ans.

Quand on fait ce retour en arrière on comprend l'importance, pour la SEBJ, de se faire dire par les syndicats que la Commission Cliche avait tort de la tenir implicitement responsable du saccage de son chantier.

Un procès aurait peut-être permis à la SEBJ d'obtenir plus qu'avec le règlement hors cour. Mais ce n'est pas sûr. Une chose l'est, cependant: un procès aurait déterré plusieurs événements peu édifiants entourant cette affaire. En tout cas, il y a quatre ans, le gouvernement et la SEBJ ont jugé qu'il valait mieux ne pas faire de vague et régler à l'amiable.

Mais l'enquête de LA PRESSE a fait entrer le renard dans le poulailler. Sérieusement mis en cause, le chef du gouvernement a chargé de faire la lumière sur cette affaire une commission parlementaire munie d'un mandat très large qui permettra, au besoin, de sortir tous les squelettes du placard.

J'en ai eu l'intuition quand, au début des travaux, le ministre Yves Duhaime a tenté de refroidir le zèle des libéraux en menaçant de leur lire les passages du rapport Cliche concernant cette belle histoire des pays d'en-haut.



Pékin renvoie la balle

Pékin juge ainsi la décision des États-Unis d'accorder l'asile politique à la joueuse de tennis Hu Na: «Acte extrêmement inamical vis-à-vis de la Chine d'un point de vue politique, contestable d'un point de vue juridique et moralement condamnable.» Autant dire que la condamnation est absolue.

Venue aux États-Unis pour un tournoi, Hu Na a décidé de rester et a demandé l'asile politique. Il a été accédé à sa requête. D'où la mauvaise humeur des Chinois.

La décision d'accueillir la jeune athlète est perçue par eux comme un affront d'une gravité telle qu'ils ont décidé d'annuler tout le programme d'échanges sportifs prévus entre la Chine et les États-Unis. Les étudiants chinois qui font des séjours d'étude aux États-Unis, au nombre de 10,000 ne semblent pas, toutefois, devoir être rappelés dans leur pays d'origine. Les représailles ont donc un caractère plutôt superficiel, ce qui ne veut nullement dire que l'incident ne revêt aucune gravité.

Les États-Unis répondent: «Il n'entre pas dans nos vues et dans nos moeurs de refuser l'asile à qui estime avoir de bonnes raisons de le solliciter». À première vue, la réponse apparaît raisonnable. La société américaine n'est pas la société chinoise. Et pourquoi irions-nous confondre l'un et l'autre?

Ceci dit, par-delà l'incident politico-sportif et la fragile personne de Mlle Hu Na se profile le bloc des malentendus permanents entre Washington et Pékin. Ils ont leur source dans la politique américaine vis-à-vis de Taiwan (Formose).

Il appert que l'avocat qui a défendu la cause de Hu Na est de Taiwan. Coïncidence? Peut-être. Mais on sait également que le président Reagan s'était engagé vis-à-vis des électeurs à ne pas lâcher Taiwan et que sa politique de soutien à un régime honni par Pékin indispose gravement les Chinois.

Pourquoi les États-Unis, qui se montrent si préoccupés par le grenouillage de l'Amérique centrale, veulent-ils à tout prix que les communistes chinois considèrent d'une âme égale cette arête que constitue Taiwan?

Beaucoup d'interrogations persistent sur la nature exacte et sur l'étendue de la participation des États-Unis aux actions militaires qui se déroulent aux frontières du Nicaragua, voire à l'intérieur du territoire. On sait que le gouvernement du Nicaragua accuse et les États-Unis et le Honduras de fomenter et de soutenir un mouvement contre-révolutionnaire visant à déstabiliser le régime qui a abattu la dictature de Somoza.

Aux États-Unis mêmes, des articles de presse mettent en cause l'administration Reagan et ne sont pas loin d'accuser la présidence de violer la loi, celle-ci interdisant les actions visant à renverser un gouvernement étranger.

Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, nie énergiquement que Washington tente de renverser le gouvernement du Nicaragua, mais admet que des «pressions» sont exercées pour corriger l'orientation de Managua (la capitale) et lui enlever le goût de soutenir la révolution dans d'autres pays (notamment au Salvador).

L'opération menée présentement contre le Nicaragua, avec le concours des États-Unis, est une contre-révolution, qui emprunte aux mouvements révolutionnaires les méthodes de la guérilla. On avait vu au Chili, au cours du bref règne du malheureux Allende, des grèves suscitées par les ennemis de la gauche. Au Nicaragua, les débris de l'armée de Somoza empruntent les méthodes des sandinistes (révolutionnaires) pour multiplier les raids à l'intérieur du territoire.

Ce qui corse la situaton, c'est que les contre-révolutionnaires paraissent remporter un certain succès auprès de la population. Mais cela non plus n'est pas clair.

Ce qui est encore moins transparent, c'est une directive du Conseil (américain) de sécurité, entérinée par le président Reagan, dont l'effet conduirait à contourner la loi interdisant les actions susceptibles de renverser un gouvernement étranger.

Les médias s'intéressent vivement à ce document. Dieu merci! Les États-Unis ont encore une presse libre.

Guy CORMIER

POINT DE VUE

Horrifiantes conséquences de la législation de l'avortement

On peut voir apparaître depuis peu, avec une horreur incrédule, les premières véritables conséquences de la légalisation de l'avortement par nombre d'États au cours des quinze dernières années.

La plus récente de ces conséquences est un cas concret d'utilisation de foetus humains à des fins expérimentales, à Lyon, en France, où «des chercheurs (de l'université Claude-Bernard) utilisent des foetus humains extraits vivants vers la 17e ou la 18e semaine. Dans d'autres laboratoires, des foetus de 21 semaines sont décapités, leurs têtes isolées et perfusées servant à l'étude du métabolisme général des glucides» signale l'Agence France Presse dans une dépêche du 21 mars.

Le terrible mal est généralisé et l'Orient est lui aussi touché.

JACQUES BENOIT

Ainsi, selon cette fois l'agence Reuter qui citait le 15 mars le quotidien chinois *Yangcheng* de Canton, «il est devenu si courant de tuer les bébés filles ou d'avorter lorsqu'on porte un foetus féminin que l'équilibre entre enfants des deux sexes est de plus en plus précaire en Chine». Le quotidien chinois fait état à ce propos, en guise d'exemple, de la situation dans «le district de Ganxiao (province de Hubai) où on compte maintenant cinq garçons pour une fille».

Autrement dit, précise plus loin *Yangcheng*, l'habitude se crée maintenant, chez certains couples, de tuer le bébé à la naissance s'il est de sexe féminin, dans les cas où la femme n'a pas pris la peine de faire déterminer le sexe de son enfant avant l'accouchement et de s'en être débarrassé s'il s'agissait d'une fille.

Que s'est-il passé? Comment de telles monstruosités sont-elles devenues possibles? Comment, de la légalisation de l'avortement, avons-nous pu basculer imperceptiblement dans ce cauchemar sanglant? Que se passe-t-il?

La réponse est aussi simple que terrifiante: par la légalisation de l'avortement, nous avons décrété que le droit à la vie — le premier des droits, le fondement de la civilisation — n'est plus un absolu.

Les partisans de l'avortement à volonté parlent ainsi volontiers du «droit d'interrompre une grossesse non désirée», comme si le fait de désirer quelque chose ou pas devait primer tout, même le droit à la vie. Je devrais avoir le droit, selon cette logique, d'«interrompre» un voisin non désiré, non?

On me dira qu'il y a une différence, que je ne porte pas le voisin dans mon ventre, qu'il ne m'appartient pas.

Il n'y a pas de différence fondamentale. Le voisin ne m'appartient pas, de la même façon que l'enfant à l'état de foetus n'appartient pas à sa mère. Il n'est pas sa chose, ce n'est ni un organe, ni un kyste, ni une tumeur cancéreuse dont sa mère peut se débarrasser comme d'une infecte saloperie, c'est un être vivant, autonome, momentanément dépendant.

«L'être humain est tel à partir du moment de sa conception», déclarait dans une interview récente à *l'Actualité* l'historien français Pierre Charnu pour expliquer son opposition farouche à l'avortement. Le simple bon sens nous apprend cela.

Ce recul du droit à la vie a, dans d'autres domaines, des conséquences tout aussi terrifiantes, n'importe qui, sous les prétextes les plus divers, pouvant maintenant s'arroger le droit de fouler la vie aux pieds comme si ce n'était qu'une merde de chien qu'on aplatit sous sa chaussure. Les dictatures d'Amérique centrale et sud-américaines, de droite et de gauche, l'ont par exemple parfaitement compris, qui ont fait de l'assassinat sur une grande échelle l'outil premier de leurs politiques. «C'est devenu une pratique courante pour des groupes armés et les forces de sécurité de tuer les gens n'importe où, dans la rue, à domicile, au travail, à l'hôpital, écrivaient l'AFP et Reuter fin février au sujet du Guatemala en se fondant sur un rapport du mouvement pacifiste chrétien Justice et Paix. (...) 1981 a inauguré pour les militaires une répression d'un type nouveau, qui s'étend aux deux tiers du territoire et affecte 70 p. cent de la population (en grande majorité indienne): le massacre, précédé de tortures et suivi du découpage des corps, afin de rendre impossible l'identification des victimes et de terroriser les familles. Le rapport cite des cas d'anthropophagie, perpétrée par des soldats sous les yeux des survivants.»

Je ne dis pas que la légalisation de l'avortement est la cause de ces horreurs, je dis que les deux phénomènes ont tous deux, essentiellement, la même cause profonde.

Que faire? Chose certaine, il ne faut pas se taire, comme on peut y être porté. Il faut parler comme le font de leur côté les partisans de la légalisation de l'avortement.

VOIR
MAISONS D'ENSEIGNEMENT
en pages C 16 et C 17

Conflit scolaire : le laisser-faire s'installe

Un décret tenant lieu de convention collective jugé si inique qu'on a fait trois semaines de grève pour le combattre. Une première tentative d'adoucissement rejetée à plus de 80 p. cent en février. Un rapport de conciliation qui ne reçoit qu'une acceptation mitigée.



MARIANE FAVREAU

Les enseignants des commissions scolaires du Québec s'enlignent-ils finalement vers la politique du pire : l'application intégrale du décret et la dégradation de la qualité de l'enseignement qu'il entraînerait à leurs yeux? Ou bien s'attendent-ils à ce que les adoucissements Désilets s'appliquent même s'ils ne les entérinent pas?

La question se pose devant la réaction des enseignants face au rapport du conciliateur Désilets qui n'a suscité finalement aucun vaste mouvement de rejet ou d'appui mais une sorte de laisser-faire. Très peu d'enseignants sont allés voter sur la question et sur le plan d'action qui accompagnait son rejet : l'assistance aux assemblées, sauf exception, variait du quart au tiers des membres.

Qui est venu aux assemblées? Les futurs « mis en disponibilité » qui espéraient sauver leur job? Les militants les plus impliqués prêts à reprendre l'action pour défendre leurs conditions de travail? Chose certaine, les salles clairsemées et relativement impatientes (du moins dans la région de Montréal) n'auguraient rien de bon pour la suite des événements.

Même s'il ne propose pas le Pérou, le rapport Désilets adoucit notablement l'odieux du décret. Par exemple, il « sauve » de la mise en disponibilité près de 2 000 enseignants, accorde leur plein salaire aux « disponibles » l'an prochain, n'augmente la tâche d'enseignement que graduellement sur trois ans.

Les syndicats anglophones, plus pragmatiques semble-il, ont accepté ce rapport qui sauve un peu les meubles. Mais les syndicats francophones sont beaucoup plus partagés. Pour certains, accepter ces adoucissements, ce serait finalement accepter l'inacceptable, le décret.

À moins qu'on ne croit que même refusé, ce rapport sera quand même appliqué dans les écoles, les administrateurs scolaires ayant déjà souligné la difficulté d'appliquer intégralement le décret.

Ce raisonnement ne serait peut-être pas dénué de fondement, le ministre Laurin ayant déjà indiqué son désir de voir au moins appliqués les réaménagements du décret proposés le 10 février et que les enseignements ont rejeté à plus de 80 p. cent pendant leur grève.

Maintenir l'unité

Le plan d'action de la CEQ pour poursuivre la lutte a été jugé trop timide par les uns qui croient qu'on ne pourra rien obtenir avec des grévettes, inapplicable par d'autres qui jugent les enseignants « essoufflés » par leur grève, il est fort douteux que ce plan ne s'applique jamais.

Toutefois, c'est dans quelques semaines que les enseignants des commissions scolaires recevront leur avis d'engagement ou de mises en disponibilité, qu'on aura une idée de sa tâche pour l'an prochain, du nombre de groupes et de cours à donner. Il n'est pas impossible que des actions spontanées naissent alors dans les écoles.

Pour le moment, on reçoit des chèques de paie amputés du cinquième du montant habituel, après avoir subi les pertes de salaires dues à la grève. Voilà qui a de quoi refroidir les ardeurs de n'importe quel travailleur.

Aussi, en dépit des positions partagées des enseignants sur les adoucissements du rapport Désilets, les dirigeants de la CEQ se préoccupent-ils beaucoup de maintenir l'unité des troupes. « Tout n'est pas noir et tout n'est pas blanc dans le débat qui nous attend, avertissait le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Rodrigue Dubé. Le gouvernement aura peut-être réussi à nous voler, à nous décréter, à nous légiférer. Il ne faut surtout pas lui donner la chance de nous diviser. »

Même combat?

On ne peut faire le bilan de cette dernière semaine sans parler de la querelle « résiduelle » de la grève des enseignants qui implique, cette fois, les commissions scolaires. Tant la CECM dont on a beaucoup parlé que la CEPGM, le Lakeshore et quelques autres commissions en province. Sous des prétextes divers, ces commissions scolaires refusent de divulguer les noms des enseignants qui ont participé à la grève illégale du 27 janvier au 18 février dernier.

Or, certaines commissions scolaires opposent une fin de non recevoir aux demandes du ministère de l'Education et de la Justice de fournir la liste de leurs contrevenants, disant qu'on n'a jamais procédé ainsi lors d'autres grèves, que la commission est le véritable employeur et n'a pas à faire de délation, etc.

Là-dessous, et le président de la CECM a été fort explicite, c'est finalement une lutte politique qu'on mène au gouvernement. Il est tout de même étonnant que ces élus des « gouvernements locaux » refusent de faire eux-mêmes ce qu'ils refusent au gouvernement : c'est-à-dire de prendre leurs responsabilités et faire appliquer les rigueurs de la loi.

Les commissaires ne le feront jamais, supputait le président de la CECM, cette semaine, car on veut conserver de bonnes relations avec les enseignants. Ces derniers auraient été assez punis comme cela, par leur grève, sans y ajouter l'odieux des recours judiciaires. Et le président du Lakeshore, M. Joel Hartt, assurait quant à lui, qu'il préfèrerait fermer ses écoles plutôt que de donner des noms si le gouvernement ne revenait pas sur sa décision de couper les fonds aux commissions scolaires récalcitrantes.

Tous les patrons scolaires ne pensent pas de cette façon puisque quelques dizaines de milliers de poursuites ont déjà été signifiées par le procureur général avec la collaboration des autorités scolaires locales.



photothèque LA PRESSE

Tout n'est pas noir et tout n'est pas blanc dans le débat qui nous attend, avertissait le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Rodrigue Dubé.

Le mal environnemental existe... pourquoi vouloir à tout prix le cacher?

Depuis sa création le ministère de l'Environnement du Québec s'est donné pour vocation d'assainir le milieu de vie urbain et campagnard des Québécois. A certains égards relativement modestes il y est parvenu et, à d'autres, il avance péniblement. Pensons seulement aux difficultés qu'il éprouve à contenir les velléités des ministères « promoteurs » à gruger sur les berges, à paver de béton mur à mur la première rivière qui vient et à briser les quartiers urbains entiers pour le simple besoin de faire circuler les automobiles un peu plus rapidement.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Depuis quatre ou cinq années déjà le même ministère organise au mois de mai ce qui est convenu d'appeler le « mois de l'environnement ». Des méchantes langues ont dit que le gouvernement a tenté ainsi de récupérer les débris, et pour son compte, de l'ancien mois de Marie, ce pôle printanier de notre ancienne spiritualité catholique. Quoiqu'il en soit, il faut bien reconnaître que, pour survivre, un peuple doit conserver sa part de vie mythique, un semblant de rituel. Pourquoi pas un mois de la Nature?

Oui mais le rite printanier que le Mois gouvernemental de l'Environnement veut nous faire vivre a valeur symbolique assez mince et il ne risque pas de modifier radicalement la psychologie populaire. Songeons un moment à l'un de ses tableaux, le concours de photographie, le cinquième du genre.

Un concours de photos

Comme participation aux événements le ministère organise un concours de photos destiné à tous les photographes amateurs du Québec. Or les grands prêtres ont déterminé, pour ne pas que les idées neuves risquent d'allumer le feu d'une révolution, que les concurrents devront se borner à soumettre des photos « décrivant les beautés qui composent l'environnement quotidien des Québécois ». Donc surtout pas de poissons morts ni de cheminées industrielles. Pour remporter la trentaine de prix de $4 500 décernés pour chacune des régions administratives, les intéressés ne doivent pas se méprendre : le ministère de l'Environnement s'intéresse aux petites fleurs des champs, un point c'est tout.

L'affiche qui recommande aux photographes de partir « à la découverte de votre milieu de vie » ne le dit pas. C'est dans une lettre communiquée aux journalistes qu'on le dit. Le Concours qui se termine ces jours-ci, dit la curie aux missionnaires des média, « va faire connaître, à la population, par des créations artistiques, les beautés de l'environnement québécois ».

La difficulté, dans ce genre d'entreprise, c'est qu'elle installe la population dans l'idée qu'elle se fait de la perfection de ses attitudes. Il n'est du reste pas question, pour une religion, d'admettre le caractère imparfait de son influence. Le mal vient des autres.

Les personnes qui se sont intéressées, au Québec, à améliorer la qualité de la vie, sur le territoire, — et ils ne sont pas légion — ont eu la difficile tâche d'établir, de tenter d'établir que le mal environnemental vient de nous mêmes. Il leur a fallu, pour tenter de corriger, de faire corriger le pire, réussir, ce qui est ingrat, par le texte et par la photo, à mettre le nez de la population dans la boue de ses inconséquences, de ses négligences et de ses erreurs.

Les protecteurs de l'Environnement n'auraient pas fait avancer quelque dossier que ce soit s'ils s'étaient bornés à montrer des libellules se poser sur des marguerites. Ce n'est pas de cette manière là qu'on aurait réussi à faire adopter la loi sur l'étude de l'impact des grands travaux sur le milieu naturel.

Les choses d'aujourd'hui auraient elles tellement changé qu'on pourrait, maintenant, en revenir à une éducation de cartes postales? Se borner à montrer des anges dans nos campagnes? Notre univers québécois serait-il aujourd'hui si bien aménagé qu'il faudrait interdire aux observateurs la possibilité d'en montrer le moindre envers? Allons-donc! Tout photographe qui a du coeur dans le ventre, jeune ou vieux, amateur ou professionnel le sait : le mal environnemental existe encore autour de nous.

En réalité de grandes forces économiques tentent, par les temps économiques qui courent, de faire « dérèglementer » tout ce qui concerne l'environnement. Les organisations industrielles réclament ces jours-ci la liberté de polluer hors du cadre des normes gouvernementales difficilement implantées.

La réalité ne trompe pas

Pourtant nos berges ne sont pas encore protégées contre les promoteurs qui grugent encore sur le fleuve; le traitement généralisé des eaux usées est encore à venir et nos grandes villes réussissent très mal à s'urbaniser intelligemment.

Et le ministère de l'Environnement, qui a mission, auprès du conseil des ministres, d'apporter des correctifs, de changer l'ordre négatif des choses, de montrer ce qui va mal, justement, interdirait aux photographes de révéler la réalité?

La réalité environnementale c'est celle d'un Centre des congrès de Montréal, construit par le ministère des Transport, où les architectes et les ingénieurs ont fait fi du problème de l'insertion dans la trame urbaine. On a élevé un mur sur pilotis qui va diviser la ville en deux plutôt qu'unir ses parties. La réalité c'est le coeur de notre capitale qui a été sacrifié au tourisme et aux entrelacs d'autoroutes par une population qui a fui en périphérie. La réalité c'est le réseau de nos cours d'eau qu'on abandonne toujours aux attaques des rejets industriels et urbains.

Et nos photographes n'auraient pas le droit de révéler tout ça? Il faudrait cacher notre mal environnemental sous le tapis de la nation? Ce n'est en tout cas pas avec ces interdictions qu'on va combattre les inconsciences. La victoire sur le mal survient seulement si on le regarde comme il est.



Lysiane Gagnon

L'obstination faite homme

Du temps qu'il dirigeait l'hôpital psychiatrique Albert-Prévost, le Dr Camille Laurin avait déja la réputation d'être l'obstination faite homme. Psychiatre attentif et fin politicien, il avait l'art de faire semblant d'écouter avec une infinie patience tous les points de vue comme s'il avait l'intention d'en tenir compte. Ensuite il revenait à la charge, avec la même idée exactement, mais par une autre voie ou sous un nouvel emballage.

Devenu ministre et politicien à temps plein, M. Laurin a évidemment eu tout le loisir de perfectionner ces habiletés, contournant les obstacles en variant son approche ou venant à bout de ses adversaires par l'usure, utilisant les avis qui vont dans le sens de ses vues, écartant subtilement les autres... Ainsi le Conseil supérieur de l'Education, censé conseiller le ministre sur l'enseignement primaire et secondaire, est-il rarement sollicité. Son président, M. Benjamin, est l'un de ceux qui s'y connaissent le mieux en éducation au Québec, mais n'est pas un «homme» de M. Laurin. Par ailleurs, le ministre fait grand état des avis du Conseil de la langue française, dont il a lui-même choisi les membres, qui va toujours dans le sens de ses vues et à qui donc il aime demander des conseils «impartiaux».

S'il perd une bataille, il s'arrangera pour gagner la guerre. Au moment de l'entrée en vigueur de la loi 101, M. Laurin n'avait pu placer ses propres candidats à la tête des trois organismes créés par sa loi. Mais il finit avec le temps par se débarrasser du président de la Commission de surveillance choisi par le premier ministre, en misant habilement sur les conflits internes au sein de l'organisme, et en sabotant, de haut et par personnes interposées, l'autorité de M. Forget (remplacé depuis par un homme de M. Laurin).

Le ministre est également passé maitre dans l'art d'ignorer ce qui ne lui convient pas. Ainsi les décisions de la Commission d'appel sur la langue d'enseignement n'ont jamais pu faire jurisprudence auprès du Bureau d'admissibilité à l'enseignement en anglais, parce que la Commission interprète la loi dans une optique plus libérale que celle du ministre, lequel a toute autorité sur le fonctionnement du BAEA. Aussi chaque nouveau cas aboutit-il devant la Commission même si elle a déjà statué sur des cas analogues. Résultat: les deux équipes de commissaires successivement en place depuis 1977 ont démissionné l'une après l'autre avant la fin de leur mandat.

Outre ses capacités intellectuelles et sa puissance de travail naturelle, M. Laurin a aussi l'avantage de faire de la politique à plein temps: au bureau, en public, au conseil des ministres ou au sein du PQ. M. Laurin est toujours au travail, pilotant tel dossier, se ménageant tel appui, toujours calme et expert en arbitrage ou en médiation, ce qui est l'une des clés du succès en politique.

• • •

Le projet de restructuration scolaire que M. Laurin continue à piloter envers et contre tous — contre, si l'on en croit tous les sondages, une très forte majorité de citoyens, de parents, d'enseignants et d'administrateurs scolaires —, passera à l'histoire comme l'illustration la plus parfaite de cette obstination légendaire.

La population n'avait pas réclamé ce chambardement dans les structures. Les réformes jugées nécessaires dans l'opinion publique étaient limitées: amélioration du système électoral, déconfessionnalisation de commissions scolaires à rediviser selon la langue, ouverture des écoles aux valeurs pluralistes. Mais un homme de pouvoir hanté par le désir de laisser son empreinte sur le système scolaire n'allait pas se contenter de réformes aussi limitées.

Dans sa version initiale, l'ambitieux projet de M. Laurin allait heurter tout le monde de front — à commencer par le premier ministre lui-même, qui, avec son flair habituel, ne voyait pas d'un bon oeil la perspective de nouveaux débats inutiles dans ce domaine. Qu'importe, M. Laurin avait tout son temps.

D'abord, la tactique du ballon d'essai: d'innombrables fuites firent comme par hasard «couler» dans les médias de multiples versions d'un livre blanc jamais officiel. Secundo, la tactique de l'usure: pour avoir trop longtemps protesté contre trop de projets-fantômes, l'opposition se trouvait à bout de souffle lorsque le ministre finit par publier son livre blanc. Comme par hasard c'était l'été, saison peu propice aux débats. Ce n'est qu'à l'automne que les opposants — nombreux et diversifiés —, retrouvèrent l'énergie de recommencer à répéter les arguments déjà rabachés durant un an.

Troisième tactique, la consultation: le ministre reprit son bâton de pèlerin, répétant inlassablement la même chose — et au besoin sous différents angles — quelle que soit la question ou l'objection.

Quatrième tactique, la carte dans la manche: M. Laurin aurait bien pu dès le départ consentir aux opposants anglophones ce qui s'imposait de toute évidence, soit des commissions scolaires linguistiques non seulement à Montréal mais dans l'ensemble du Québec. Mais le ministre allait plutôt retenir cette concession jusqu'à la dernière minute, histoire d'avoir l'air de céder du terrain.

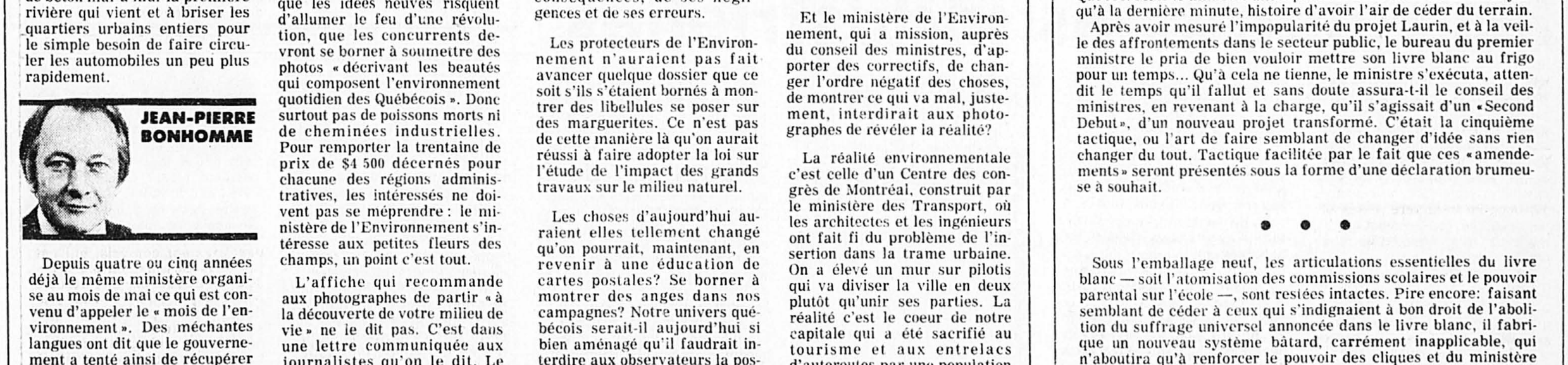
Après avoir mesuré l'impopularité du projet Laurin, et à la veille des affrontements dans le secteur public, le bureau du premier ministre le pria de bien vouloir mettre son livre blanc au frigo pour un temps... Qu'à cela ne tienne, le ministre s'exécuta, attendit le temps qu'il fallut et sans doute assura-t-il le conseil des ministres, en revenant à la charge, qu'il s'agissait d'un «Second Debut», d'un nouveau projet transformé. C'était la cinquième tactique, ou l'art de faire semblant de changer d'idée sans rien changer du tout. Tactique facilitée par le fait que ces «amendements» seront présentés sous la forme d'une déclaration brumeuse à souhait.

• • •

Sous l'emballage neuf, les articulations essentielles du livre blanc — soit l'atomisation des commissions scolaires et le pouvoir parental sur l'école —, sont restées intactes. Pire encore: faisant semblant de céder à ceux qui s'indignaient à bon droit de l'abolition du suffrage universel annoncée dans le livre blanc, il fabrique un nouveau système bâtard, carrément inapplicable, qui n'aboutira qu'à renforcer le pouvoir des cliques et du ministère au détriment des commissions scolaires et des professionnels de l'enseignement, et à politiser abusivement la vie même de l'école.

Ce qui s'annonce relèvera également d'un art consommé de la tactique politicienne: projet de loi d'ici la fin d'avril. Reprise, pour la troisième année consécutive, et alors que la population a tant d'autres problèmes autrement plus urgents en tête, des mêmes débats épuisants en commission parlementaire... (L'usure, vous dis-je). Et comme la loi Laurin amendera d'innombrables articles de la législation existante, il s'agira d'une loi-cadre dont les effets concrets dépendront très largement de la réglementation qui l'accompagnera. Or, la réglementation, on le sait, échappe au regard du parlement et de l'opinion publique. Cela, ce sera la dernière tactique.

MARDI: **Le contenu du projet remanié.**



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 9 AVRIL 1983

Le malaise libéral est surtout dû à l'intérim

Les députés libéraux à l'Assemblée nationale ont mauvaise image et ils sont les premiers à l'admettre. Mais le malaise libéral n'est pas qu'une question d'image.

Les responsables, permanents, bénévoles ou députés, du Parti libéral du Québec sont fort prudents quand on les interroge sur ce qui ne va pas à l'intérieur de leur parti. Les Gilles Richard, René Dussault, Pierre Bibeau, Michel Pagé, commenceront tous par dire qu'ils sont avant tout des hommes de parti, des hommes d'unité, et préfèrent parler de ce qui pourrait aller mieux que de choses qui ne vont pas.



PIERRE VENNAT

Au bout de quelques minutes, cependant, ils finissent tous par avouer qu'effectivement, les libéraux ne sont pas dans une situation idéale actuellement et qu'il est quasi inévitable qu'il en soit ainsi.

Une question de perception

Gilles Richard, l'enthousiaste président de la Commission d'animation et d'organisation du parti, croit constater un certain isolement entre l'aile militante et l'aile parlementaire du parti, même s'il voit des améliorations depuis un certain temps.

«Nous, a-t-il déclaré à LA PRESSE cette semaine, on est dans le champ, au milieu des gens. Il y en a parmi les parlementaires qui ne semblent pas quitter tellement souvent le deuxième étage du Parlement».

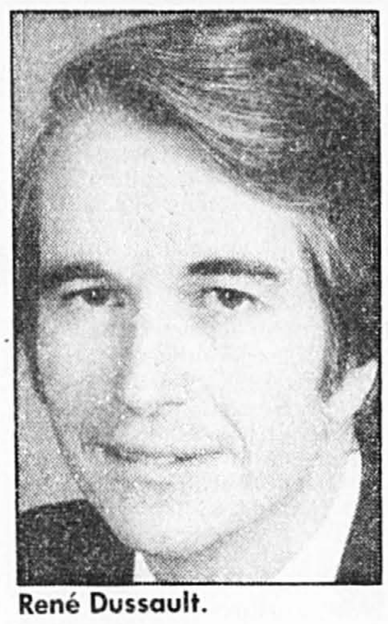
Michel Pagé, le président du caucus des députés, voit les choses d'un autre oeil. «C'est un problème de perception, nous a-t-il confié, il y a quelques jours. Il y a un tas de gens qui me disent : écoutez, entre 1973 et 1976, Bourassa avait 100 députés, le PQ seulement six, et ils mettaient la Chambre à l'envers. Vous êtes 43 et vous n'y arrivez pas. Qu'est-ce qui vous arrive?».

A cela, le député de Portneuf a une réponse toute prête : «Je crois que c'est un problème de perception. Prenez n'importe quelle combinaison de six députés libéraux et vous aurez une équipe aussi bonne que les six péquistes de 1973. Le problème, c'est qu'on n'est pas six, on est 43 à se partager les dossiers. Si on n'était que six, on ne parlerait que de nous dans les médias, comme on ne parlait alors que des Robert Burns, des Jacques-Yvan Morin et des Claude Charron. C'est normal qu'à six, face aux 100 géants, ils aient bénéficié de la sympathie. Nous, à 43 à intervenir à tour de rôle, on ne peut ainsi être tous en même temps dans les nouvelles et nos militants ont l'impression qu'on travaille moins ou qu'on est moins bons».

On demande un Louis Bernard libéral

Mais il y a plus que cela dans le malaise.

René Dussault, par exemple, président de la Commission politique, soucieux par dessus tout de ne pas nuire à l'unité fragile du parti, a néanmoins confié à LA PRESSE cette semaine que l'un des problèmes du caucus des députés, à son avis, résidait dans le fait qu'il n'y a actuellement personne d'expérience vraiment pratique de la politique, un «think tank», comme il a dit, pour coordonner l'action des recherchistes de l'opposition à Québec.



René Dussault.

M. Dussault a parlé de la nécessité pour les libéraux de se doter, au Parlement de quelqu'un qui jouerait un rôle analogue à celui joué par l'ancien sous-ministre Louis Bernard auprès de l'opposition dans les années 70.

M. Pagé, quant à lui, reconnaît l'utilité de doter le caucus d'un tel homme, qui agirait en somme comme coordonnateur, mais il croit illusoire de songer la chose possible tant et aussi longtemps que le parti n'aura pas un leader permanent solidement implanté.

«La preuve en est, fait-il remarquer, que l'exécutif du parti n'a pas jugé bon de remplacer le directeur-général du parti après le départ d'Alain Cousineau, en février. Il est certain qu'aucun homme de valeur n'acceptera de devenir directeur général d'un parti politique ou directeur de la recherche de son caucus sans savoir pour qui il va travailler».

Effectivement, aux dires de plusieurs dont le directeur de l'animation du parti, Pierre Bibeault, «l'intérim» qui dure non seulement depuis le départ de Claude Ryan en août dernier, mais de fait depuis que Claude Ryan a commencé à être contesté, suite à la défaite d'avril 1981, constitue le principal problème du parti. Mais pas le seul.

Gilles Richard dira qu'il y a une certaine démobilisation au sein du parti, suite à la défaite électorale de 1981 et qu'elle n'est pas entièrement terminée, même si le parti, selon lui, est de plus en plus présent et actif au niveau local et des problèmes du «monde ordinaire», même si cela n'est pas tellement spectaculaire.

La Comission d'animation, comme d'ailleurs toutes les commissions, rencontre régulièrement le caucus. La dernière réunion remonte à une quinzaine de jours. «Tous les députés applaudissent quand on fait des remarques. Mais à la pratique, on constate que certains applaudissent plus que d'autres, confiera Richard à LA PRESSE. C'est fini le temps où un député pouvait contrôler son comté sans tenir compte des militants. C'était possible quand une association comptait environ 125 membres, mais pas maintenant qu'on a des associations de comtés qui comptent de 2 000 à 3 000 membres.»

Il ressort de ces observations un avertissement très clair pour les députés libéraux actuels :

Un député qui ne tiendrait pas compte des voeux de ses militants court le risque de se voir retirer l'investissure du parti aux prochaines élections générales, comme la chose est arrivé, en 1981, à deux ex-députés péquistes, ceux de Sherbrooke et de Berthier.



Jacques Bouchard

Ryan jongle encore...

Après avoir pris la direction du Parti libéral il y a cinq ans, **Claude Ryan** n'a toujours pas décidé de l'utilisation qu'il fera du surplus de $105 000 qui était resté dans sa caisse électorale après sa victoire remportée sur **Raymond Garneau** lors du congrès à la direction le 15 avril 1978. Cette somme placée en fiducie a fait des petits et on estime maintenant ce montant à plus de $180 000.

Cet argent versé par les citoyens pour défrayer les frais de la course à la direction appartient à toutes fins utiles à Claude Ryan. On peut s'interroger cependant sur le fait que l'ex-directeur du Devoir a toujours refusé jusqu'à maintenant de prendre une décision quant à ses intentions à ce sujet.

L'un des trois fiduciaires, **Gilles Hébert**, a déclaré à LA PRESSE qu'aucune solution n'avait été trouvée jusqu'à maintenant pour disposer de ce montant. Président de la commission des finances du Parti libéral, il a souligné qu'il était d'abord préoccupé présentement à surveiller la campagne de financement du PLQ qui est en cours et dont l'objectif a été fixé à $2 millions.

Cette campagne se termine normalement à la fin de ce mois. Lorsque cette opération aura été menée à terme, M. Hébert envisage de rencontrer l'ex-chef du PLQ, en compagnie des deux autres fiduciaires, MM. **Bernard Langevin** et **Pierre Mercier**, afin de tenter de régler ce problème qui ne peut durer éternellement.

Une fondation?

Interrogé à ce sujet en octobre dernier, M. Claude Ryan avait confirmé qu'aucun impôt n'avait été versé à l'Etat sur le gain de capital que représentent les intérêts obtenus sur le $105 000. Cette situation est demeurée inchangée, selon les propos de Me Hébert.

M. Ryan, s'il décidait de garder cette somme pour des fins personnelles, devrait donc rendre des comptes au fisc. Ce geste même s'il peut paraître inélégant serait cependant tout à fait légal. Car il faut se rappeler que ce sont les hautes instances du PLQ, à l'époque, qui avaient supplié M. Ryan, considéré un sauveur, de remplacer à la tête du PLQ l'ex-premier ministre **Robert Bourassa**, qui avait tiré sa révérence en 1976 après avoir subi la défaite aux mains du Parti québécois.

L'une des conditions posées alors par M. Ryan à la direction du PLQ pour se porter candidat contre l'ancien ministre Raymond Garneau était qu'un salaire lui soit versé entre le moment de sa démission comme directeur du Devoir et celui de l'élection du nouveau leader. Ce revenu était puisé à même la caisse formée pour cette course. Le solde restant après le congrès a par la suite été placé en fiducie dans un compte bancaire sous le nom de «Leadership Claude Ryan».

Selon nos informations, rien ne s'opposerait à ce que M. Ryan s'approprie cette somme. Mais un geste de ce genre pourrait difficilement être acceptable à certains souscripteurs du fonds initial même s'il est légal. Les contributions ont en effet été versées au candidat à la direction et non au citoyen, estiment certains membres du PLQ.

Mais la façon la plus élégante pour le député d'Argenteuil de se débarrasser de cette patate chaude, c'est qu'il décide de créer une fondation à but non lucratif. Cette possibilité a déjà été envisagée et si elle était retenue elle permettrait que cette somme échappe aux dents des ministères du Revenu de Québec et d'Ottawa.

Le PLQ ne peut en bénéficier

M. Ryan a d'ailleurs en sa possession depuis un bon moment tous les documents concernant les modalités de la création d'un organisme de ce genre.

D'un autre côté, en raison des dispositions de la Loi sur les financements politiques, le Parti libéral ne peut bénéficier de cette somme. Le PLQ en aurait bien de besoin cependant, compte tenu du fait que Ryan a laissé le parti avec une caisse complètement dégarnie, contrairement à ce qui avait été fait par ses prédécesseurs. En effet, feu **Jean Lesage** avait quitté le PLQ en laissant $3 millions dans les coffres. **Robert Bourassa** avait lui aussi laissé le parti en excellente situation financière alors qu'il y avait $3.5 millions en caisse.

Cette situation financière précaire avait amené Claude Ryan, alors qu'il était encore en poste comme chef, avant sa démission survenue au mois d'août 1982, à faire un pacte avec le parti au pouvoir. Des sommes qui devaient normalement être consacrées aux travaux de recherches pour les parlementaires libéraux, avaient été versées à même les fonds de l'Assemblée nationale, à des permanents de la rue Gilford, à Montréal.

Ce qui peut dans un certain sens expliquer, du moins partiellement, la faiblesse et la mollesse de l'opposition libérale face au gouvernement péquiste qui payait en fait une partie des salaires des permanents du parti. Avec le résultat qu'aujourd'hui, l'aile parlementaire manque de ressources humaines, la permanence survit grâce à une sorte de détournement de fonds légal pendant que l'ancien chef, avec son hésitation proverbiale, jongle encore avec sa petite fortune...dont son parti aurait pourtant grandement besoin.

TROISIÈME ANNIVERSAIRE DU F-18



Lumley refuse de dévoiler ses chiffres sur les retombées industrielles

Trois ans après la signature du contrat d'achat du chasseur F-18, le 10 avril 1980, le gouvernement canadien refuse encore d'ouvrir ses livres sur les retombées industrielles de ce programme.



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

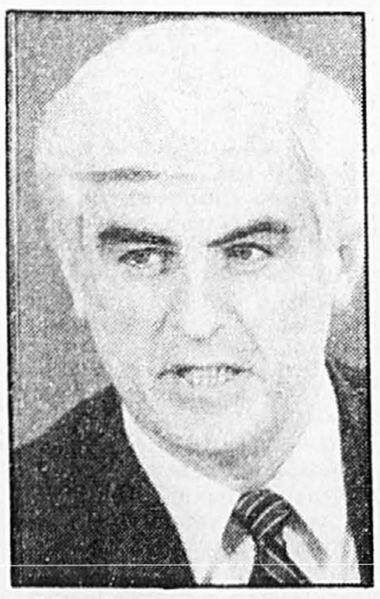
Même les députés libéraux du Québec, qui avaient livré combat en 1980 pour obtenir une juste part à leur province dans ce contrat, sont limités aux fuites dans les journaux pour savoir ce qui se passe véritablement dans ce dossier.

Saisi d'une requête de LA PRESSE sur le sujet avant son départ pour les vacances de Pâques, le ministre de l'Industrie et du commerce, M. Ed Lumley, a fait savoir cette semaine par l'entremise de l'un de ses adjoints, qu'il n'est pas question de publier les rapports périodiques de ses fonctionnaires. «Il s'agit là de documents internes» a t-il expliqué simplement.

Et la loi sur l'accès à l'information gouvernementale? L'adjoint de M. Lumley n'a pas eu de réponse à cette question.

La prise de position de M. Lumley est d'autant plus surprenante que le même ministre a interdit à ses fonctionnaires de répondre aux questions de la presse sur ce sujet il y a deux mois, en leur expliquant que c'est son bureau qui verrait dorénavant à donner l'information demandée sur ce sujet. Après vérification, sa nouvelle politique n'a qu'un effet : alourdir le mécanisme et ralentir les démarches des journalistes en quête d'information.

La requête présentée par LA PRESSE ne touchait pourtant que des informations publiques. A tous les trois mois, le bureau des retombées industrielles du F-18 prépare un rapport sur les contrats signés par la McDonnell Douglas ou ses filiales au Canada, et qui sont acceptées par Ottawa au chapitre des retombées économiques pour le programme du chasseur. L'obtention de ces contrats, ou du moins des plus importants, fait généralement l'objet de conférences de presse dans les régions où se trouvent les compagnies favorisées. Le rapport des fonctionnaires ne constitue que la remise à jour des retombées, d'un bout à l'autre du pays. C'est ce document trimestriel que le gouvernement refuse de dévoiler. Le rapport est généralement assorti de commentaires au ministre, mais il serait facile de ne publier que les données numériques. Jusqu'à preuve du contraire, le gouvernement n'est pas disposé à acquiescer à cette requête.



Ed Lumley.

Embarras politique

La réticence du ministre Lumley est facilement compréhensible : les trois premières années écoulées depuis la signature du contrat ont démontré à quel point les politiciens fédéraux avaient eu tort en promettant la moitié des retombées industrielles du F-18 aux Québécois, en pleine campagne référendaire. Le rapport trimestriel du mois de janvier a révélé que près de 75 p. cent des commandes se dirigeaient vers l'Ontario. Les politiciens responsables du dossier ont alors soutenu qu'ils n'avaient jamais promis la moitié des retombées au Québec. Leur engagement, ont-t-il affirmé, portait sur des retombées minimales de $1,5 milliards.

La transcription de la conférence de presse donnée sur le sujet par le ministre de l'Industrie et Commerce du temps, M. Herb Gray, lors de l'annonce du choix du F-18 le 10 avril 1980, démontre toutefois le contraire :

Question : *Des 4 000 nouveaux emplois créés par ce contrat, combien le seront au Québec?*

Réponse de M. Gray : **Bien, je dirais que la proportion sera à peu près la même que celle des retombées industrielles par rapport au total.**

Question : *Environ 50 p. cent?*

Réponse : **Oui, c'est à peu près ça, c'est correct.**

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a répété la même promesse le 21 avril 1980 aux Communes d'Ottawa, quatre semaines avant le référendum. Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a toujours fait valoir qu'il n'a pas fait de telles promesses. Mais il participait à la conférence de presse au cours de laquelle M. Gray a promis 50 p. cent des retombées, et il s'est bien gardé alors de faire une mise au point.

Que les retombées promises n'aient pas été atteintes, c'est une chose, mais que le gouvernement refuse d'ouvrir ses livres sur le sujet, c'en est une autre. Lors du débat entourant le choix du nouveau chasseur, les porte-parole des compagnies rivales pour l'obtention du contrat, la McDonnell Douglas et la General Dynamics avaient exercé un lobby sans précédent auprès des journalistes intéressés à cette question. «J'espère que vous nous demanderez des comptes sur les retombées, si nous obtenons le contrat» avait déclaré à LA PRESSE un porte-parole de la McDonnell Douglas, M. Robert Beaugniet, de la firme de relations publiques Berger et associés. Trois ans plus tard, les employés de la McDonnell Douglas à Ottawa refusent d'aborder le sujet avec les média, et réfèrent les appels au bureau des retombées industrielles, que le ministre Lumley a muselé il y a deux mois.

On appelle cela rendre des comptes...

CAHIER SPÉCIAL jardin maison DANS la presse LE MERCREDI 4 MAI

PLEINS FEUX

Pourquoi exiger l'unanimité des jurés et non celle des juges?

Même si les désaccords de jurys ne constituent qu'un phénomène occasionnel et même marginal, les circonstances dans lesquelles ils se produisent généralement suscitent toujours l'attention, quand ils ne provoquent pas le scandale. On se plaint justement d'avoir à recommencer une instruction, souvent prolongée, on évoque le coût élevé de cette reprise des procédures, et si des incidents douteux ont perturbé le premier procès, on se posera peut-être quelques questions sur la façon d'éviter que cela ne se reproduise.



LÉOPOLD LIZOTTE

Mais il semble peu probable, que, pour un bon moment, on fasse quoi que ce soit pour corriger la situation. Et pour l'excellente raison (si on n'a pas d'hésitation à utiliser cette expression, dans ce cas) que, l'an dernier, la Commission de réforme du droit, dans son seizième rapport, a recommandé justement que les choses restent inchangées.

La modification du code criminel pour permettre des verdicts majoritaires, ce n'est pas pour demain, et si le commun des justiciables ne peut remettre la chose en question, il lui est toujours loisible de se poser des questions sur les motifs de ce statisme que d'aucuns déplorent.

L'un des principaux arguments invoqués par les tenants de l'unanimité, aura été l'inévitable facteur historique. C'est comme ça depuis le 14e siècle. Pas véritablement ici, il va sans dire, puisque nos magistrats d'assises n'étaient pas encore dans le décor, mais en Angleterre, patrie première de notre droit criminel. Mais, justement, ce pays qui n'a pas la réputation de jeter facilement ses traditions aux poubelles, décidait, en 1967, de donner le feu vert aux verdicts majoritaires. Et aux Etats-Unis, il y a dix ans déjà, la Cour suprême a statué que les décisions semblables permises dans au moins une demi-douzaine d'états étaient constitutionnelles. C'est aussi accepté dans quatre états d'Australie.

Un argument qui ne manque pas de taille

Dans ces pays, les tenants de ce changement d'attitude ont notamment invoqué, pour emporter le morceau, un argument qui ne manque pas de taille. Alors que, sous notre système démocratique, à peu près toutes les décisions prises le sont ... à la majorité, pourquoi cette exception, sinon cet accroc à un principe si chèrement acquis ou conservé? On a évidemment trouvé quelques réponses. Notamment, que la régle de l'unanimité réduisait le risque de condamnation de personnes innocentes, et que le verdict ainsi rendu le rendait plus acceptable à un accusé.

D'un autre côté, on peut également se demander si cette exigence de la loi ne peut pas se traduire aussi, à l'occasion, par l'élargissement indu d'un coupable, et si un condamné à perpétuité ne serait pas, au contraire, un peu réconforté de savoir que parmi les douze hommes et femmes qui l'ont jugé, il y en avait au moins un ou deux qui avaient été ébranlés par sa version ou avaient peut-être même cru à son innocence.

Mais il y a aussi le fait, non négligeable, que les juges de nos tribunaux supérieurs, qui siégent à trois, à cinq ou même à neuf (en Cour suprême), ont le loisir, depuis toujours, de se prononcer à la majorité, et même à la plus simple majorité s'ils le désirent. Bien plus, ils peuvent différer d'opinion sur certains points, et aller jusqu'à se contredire carrément, à l'intérieur de leurs factions respectives, sans que personne leur conteste ce droit à la différence et même à la divergence, ou ose se montrer scandalisé de leurs antagonismes temporaires.

On rétorque rapidement que leur situation diffère grandement, sinon totalement, de celle des jurés. Parce qu'ils ont principalement à se prononcer sur des questions de droit. Qui, ils voudront bien le concéder, pèsent parfois fort lourdement sur l'appréciation et le jugement de la preuve. Alors que les jurés, eux, doivent normalement s'en tenir à juger le gestes posés par un prévenu.

Mais il ne faut pas oublier que, pour ce faire, les magistrats de toutes instances peuvent avoir recours à l'immense agrégat de la jurisprudence accumulée, où se retrouvent tout aussi bien des décisions unanimes de leurs collègues que des verdicts radicalement partagés, et ce sur des questions cent fois réétudiées, au fil des décennies précédentes.

Juger selon la preuve

Les jurés, eux, en sont à leur première cause à décider, ils ne peuvent fouiller dans les précédents, et on leur interdit même de mettre un nez trop curieux dans le droit applicable. C'est ainsi qu'ils sont exclus de la cour chaque fois qu'une discussion légale s'amorce sur une preuve à accepter ou à refuser, et on leur interdit même de tenir compte, si par hasard ils en savent quelque chose, de la pénalité qu'entraine le crime reproché au prévenu.

Idéalement, ils doivent juger ce dernier selon la preuve présentée contre lui, avec toutes les failles qu'elle peut comporter, et selon la loi telle qu'on la leur a expliquée.

Ce qu'on devine, c'est qu'il arrive à un bon nombre d'entre eux de se rabattre à l'occasion sur leurs sentiments et d'y mettre inévitablement un peu de leurs tripes, en appréciant les gestes posés par l'accusé et la crédibilité de ceux qui déposent pour ou contre lui. Il ne faut pas écarter non plus que les faits peuvent s'apprécier et s'interpréter de différentes façons, tout comme les points de droit.

Et comme ces pauvres gens proviennent souvent de milieux différents, que leurs expériences de la vie sont diverses, ils peuvent fort bien, et le plus honnêtement du monde, différer totalement d'opinion sur la décision à rendre. Mais pour que celle-ci soit valide, il faut qu'elle soit unanime.

Et pourtant, les juges...

Pendant ce temps, des juges qui ont tout un passé juridique derrière eux, des tomes pour ne pas dire des... tonnes de jurisprudence à leur disposition, ne parviennent très souvent... qu'à ne pas s'entendre. Mais leur jugement, si divisé soit-il, doit être accepté. Et des méchants vont jusqu'à dire que, dans ces désaccords, il y a souvent aussi le fait d'approches sociales différentes, de convictions politiques que l'accession au banc n'a pas complétement effacées, et même de préjugés dont le plus intègre magistrat ne saurait jamais se débarrasser totalement.

Mais, dans leurs cas, il leur suffit d'être en majorité, même infime, pour l'emporter.

On répondra toujours que ce n'est pas la même chose! Mais la réponse semble à la fin un peu spécieuse.

Car, en appel d'une condamnation pour meurtre, par exemple, c'est de la liberté du même individu qu'ils peuvent décider. Et dans certaines causes à saveur constitutionnelle, ce sont parfois les droits de toute une collectivité — droits que ceux qui en fort partie assimilent souvent à... leur liberté, aussi — qu'ils peuvent consolider ou effacer d'un seul coup. Or même pour ces décisions qui ont pour effet d'affecter de radicale façon le sort d'une large portion de la population, personne n'a encore songé à leur « imposer », ne serait-ce qu'exceptionnellement, l'unanimité.

Alors que les jurés, eux, doivent souvent s'y résoudre, quitte peut-être à regretter, toute une vie , le verdict qu'ils ne voulaient pas rendre, et qu'ils ont laissé tomber, de guerre lasse, cédant très souvent à toute autre chose que la conviction profonde de la culpabilté ou de l'innnonence de celui qu'ils avaient à juger.

19 000 jeunes ont un « bon d'emploi », mais pas d'ouvrage

QUÉBEC (PC) — Environ 19 000 jeunes diplômés québécois ont en poche un bon d'emploi de $3 000 du gouvernement du Québec qu'il n'ont pu utiliser à ce jour tandis que 14 250 de leur confrères ont pu trouver du travail en s'en prévalant.

C'ést ce qu'indiquent les plus récentes statistiques du ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu obtenues par la Presse canadienne.

Ces données couvrent une période de onze mois allant du premier avril 1982 au 28 février 1983.

PIERRE TOURANGEAU

La mise en place du programme du bon d'emploi avait été annoncée par le ministre Pierre Marois en mars l'année dernière. Elle faisait suite à un engagement du gouvernement pris par le premier ministre Lévesque dans le discours inaugural de novembre 1981.

Ce programme s'adresse aux jeunes chômeurs de moins de 25 ans ayant obtenu un diplôme depuis au moins six mois et inscrits à un centre de main-d'oeuvre du Québec. L'employeur qui est en mesure d'offrir un nouvel emploi régulier pour au moins 20 semaines à un jeune éligible, reçoit en vertu du programme une prime de $3 000 appelée bon d'emploi.

Au départ, le programme n'avait qu'un budget de $9 millions, mais au 28 février dernier, c'est près de $35 millions qu'on y avait consacré.

Devant sa popularité et son efficacité, le gouvernement a décidé d'allouer $45 millions à ce programme pour l'exercice financier 1983-1984.

Permanence

L'analyse des données recueillies démontre par ailleurs que près de la moitié des quelque 14 000 emplois créés sont devenus des emplois permanents et que ce sont les petites entreprises de moins de dix employés qui ont le plus utilisé le programme.

En fait, un peu plus de 10 000 étudiants y ont été embauchés contre 3 562 par des entreprises comptant entre dix et cent employés. C'est paradoxalement la grande entreprise, celle où l'on trouve plus de 100 employés, qui en a embauché le moins, soit 656.

On remarque d'autre part que plus de 12 000 des étudiants qui ont trouvé du travail par le biais du programme, gagnent moins de $200 par semaine et que 698 seulement reçoivent plus de $251.



Pierre Marois

La quasi totalité des étudiants embauchés travaillent moins de 40 heures par semaine.

La majorité d'entre eux sont des femmes (55,8 p.cent) et 28,1 p. cent étaient des bénéficiaires de l'aide sociale avant de se trouver du travail.

Les employeurs

Autre donnée intéressante : 9 818 (68,9 p.cent) des diplômés qui ont bénéficié du programme occupent un emploi relié à la formation qu'ils ont reçu à l'école.

Environ 8 500 (59 p.cent) des bénéficiaires avaient reçu une formation professionnelle au niveau collégial ou secondaire.

Sept p.cent des diplômés seulement ont une formation universitaire.

Quant aux employeurs, ce sont les entreprises de services « socio-culturels et personnels » qui se sont le plus prévalues du programme du bon d'emploi avec 5 400 étudiants embauchés.

Viennent ensuite le secteur des commerces, de l'agriculture, de la sylviculture, des mines et carrières avec 4 203, et l'industrie manufacturière avec 2 052.

La grande majorité des diplômés, près de 13 000, se sont retrouvés dans l'entreprise privée.

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS

Brian Mulroney refuserait de compenser le Québec

(d'après CP) — L'homme d'affaires montréalais Brian Mulroney a laissé entendre qu'il aimerait inclure le Québec dans l'accord constitutionnel qui a été accepté par toutes les autres provinces, mais il se refuse à préciser comment il s'y prendrait.

M. Mulroney, qui s'entretenait avec les journalistes à Ottawa hier, s'est déclaré en désaccord avec l'attitude de Joe Clark, qui préconise une compensation financière pour le Québec si cette province se dissocie de futurs amendements constitutionnels.

L'ex-président de l'Iron Ore, qui livre une lutte farouche à M. Clark pour obtenir l'appui des délégués du Québec en vue du congrès de leadership de juin prochain, demeure persuadé que lui seul pourra amener les électeurs francophones à accorder leurs voix au Parti conservateur.

Il s'est dit en faveur d'un règlement négocié de l'impasse engendrée par le refus du gouvernement du Québec de reconnaitre l'accord sur le rapatriement de la constitution conclu par Ottawa et les neuf autres provinces à la fin de 1981. Mais comme on lui demandait des précisions, il répondit:

« Vous n'avez pas affaire à un novice: j'ai négocié pendant 25 ans avec Louis Laberge (le président de la FTQ), et lorsque vous vous asseyez à une table constitutionnelle ou à une table de négociation, vous ne dévoilez pas votre jeu à l'avance. »



Brian Mulroney

M. Mulroney s'est refusé par ailleurs à préciser avec quelle rapidité il réussirait à équilibrer le budget fédéral, qui connait actuellement un déficit annuel de plus de $30 milliards.

Il a néanmoins promis qu'il dirigerait le pays comme un homme d'affaires s'il devenait premier ministre, afin que le Canada puisse commencer à rembourser son énorme dette publique.

Le remboursement de la dette exigerait un surplus budgétaire, mais M. Mulroney n'a pas voulu préciser si le budget pourrait être équilibré au cours de son premier mandat, se contentant de dire qu'il s'agissait là d'un défi d'envergure.

« Je ne suis pas arrivé là où j'en suis aujourd'hui en donnant la réponse à des problèmes trop complexes et trop difficiles pour être immédiatement résolus », a-t-il dit.

Le candidat au leadership concervateur s'est dit heureux du résultat du dernier sondage Gallup soulignant que l'appui au PC avait augmenté de 40 p. cent parmi les électeurs québecois décidés. Selon lui, il est évident que les Québecois voient dans certains candidats au leadership des individus avec lesquels ils peuvent s'identifier.

Il a décrit le premier ministre Trudeau comme un socialiste qui a détruit l'entreprise privée et l'initiative individuelle, et l'a accusé de « suédiser » le Canada. « Si je voulais vivre en Suède, j'irais y vivre; mais je veux être libre et je veux demeurer canadien ».

Entre-temps, le président du PC, Peter Elzinga, a convoqué les candidats à la direction du parti à une assemblée à Ottawa, le 15 avril, pour discuter des plaintes relatives au processus de sélection des délégués.

Une réunion similaire tenue il y a une semaine et à laquelle participaient les candidats David Crombie et Michael Wilson, ainsi que des représentants des autres candidats, n'a rien produit de positif.

MM. Crombie et Wilson ont demandé la création d'un organisme indépendant qui trancherait les disputes relatives au choix des délégués. M. Elzinga, sans s'opposer directement à cette idée, est toutefois d'avis que le comité de justification constitue un mécanisme suffisant pour régler ces conflits.

Rencontre Shultz-MacEachen: pluies acides et relations commerciales à l'ordre du jour

OTTAWA (PC) — Les pluies acides et les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis seront au centre des discussions que doit avoir, lundi à Washington, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, avec son homologue américain, M. George Shultz.

Ces discussions font partie d'une série de quatre rencontres annuelles entre les ministres des Affaires extérieures des deux pays, ainsi qu'en avaient convenu MM. Shultz et MacEachen lors de leur première rencontre, l'automne dernier, à Ottawa.

Les deux hommes discuteront de la situation politique internationale, en particulier les questions de désarmement et la situation en Amérique Centrale et au Moyen-Orient et de la situation économique mondiale, soit les possibilité de reprise économique, les relations commerciales Est-Ouest et Nord-Sud.

Mais ce seront surtout les questions bilatérales qui retiendront l'attention des deux ministres.

« Sur ces questions, ils auront plus de choses à se dire qu'ils n'auront de temps pour le faire », ont soutenu des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures.

Sur la question des pluies acides en particulier, le gouvernement canadien croit qu'il est maintenant temps de cesser de discuter des questions scientifiques et de commencer à agir en limitant les sources de pollution.

Les deux pays se sont échangés des documents à caractère scientifique au cours des derniers mois et le Canada entend remettre sur la table sa proposition d'une diminution de 50 p. cent des polluants susceptibles de causer des pluies acides avant 1990.

D'autre part, les ministres discuteront de problèmes commerciaux, en particulier de protectionnisme. Les Américains s'opposent à certaines politiques du gouvernement canadien qu'ils jugent protectionnistes comme l'octroi de subventions aux exportations agricoles ou la présence de l'Agence d'examen des investissements étrangers.

D'autre part le Canada voit d'un mauvais oeil la présentation au Sénat d'un projet de loi établissant le principe du droit pour une compagnie américaine de s'établir dans le pays de son choix sous peine de représailles.

Le Canada affirme qu'un tel droit n'est reconnu nulle part dans la communauté internationale et s'inquiète de l'appui que semble accorder l'administation Reagan au principe de ce bill.

Le Canada s'inquiète également de la récente extention du « Buy American Act », une loi sur la politique d'achats, à la construction de routes et aux systèmes de transports en commun.

Bennett s'attaque à son vieil adversaire: le mouvement syndical

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, s'en est pris hier à un vieil adversaire du Crédit social, le mouvement syndical.

Il a déclaré au cours d'une tribune téléhonique que l'ancien premier ministre, M. David Barrett, avait commis une erreur en accordant aux employés des traversiers le droit de grève.

Il a même dit qu'il faisait de cette question le principal sujet de sa campagne.

Juste avant le déclenchement des élections du 5 mai, deux membres du gouvernement avaient dit qu'il fallait une loi pour empêcher l'interruption du système vital des bacs. Et, selon l'industrie du tourisme, la menace récente d'une grève des employés de traveriers lui a coûté des milliers de dollars en annulations de réservations.

M. Bennett a aussi déclaré que les enseignants, qui plus tôt cette semaine réclamaient le droit de grève, ne pourraient jamais fermer les écoles publiques sous un gouvernement créditste.

La Fédération des travailleurs de la C-B (FTCB) a promptement réagi en annonçant qu'elle appuierait le NPD. Et le chef de ce parti, M. Barrett, a critiqué les méthodes électorales des créditistes et reproché au gouvernement ses subventions à deux sociétés de charbonnage du nord-est de la province.



Bill Bennett

M. Barrett est revenu sur son projet de création d'emplois au moyen d'un emprunt de $300 millions à $500 millions en anticipation de ventes de gaz naturel pour financer des travaux publics.

A la dissolution, les créditistes détenaient 31 sièges et les néo-démocrates 26.

Le parti au pouvoir est vivement combattu par les enseignants qui ont ressuscité leur comité d'action politique.

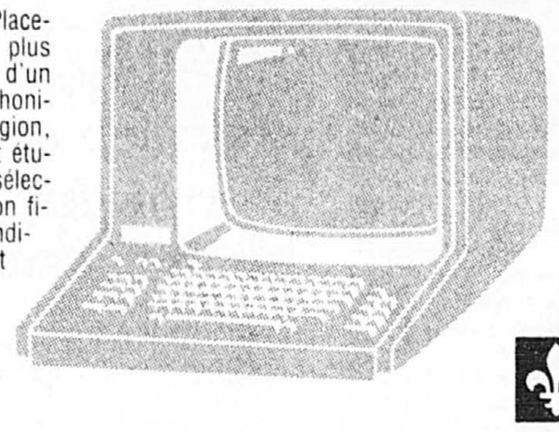
D'autre part, le monde des affaires semble uni derrière le gouvernement Bennett. Plusieurs magnats du commerce et de l'industrie ont déjà fait des déclarations en sa faveur.

La FTCB entend faire une compagne énergique mais discrète contre le parti ministériel, aux lieux de travail plutôt que par la publicité et les assemblées publiques.

Québec

PLACEMENT ÉTUDIANT

1 ÉTUDIANT EN 2 TEMPS 3 MOUVEMENTS



...grâce au service informatisé du Placement étudiant du Québec. De plus en plus d'employeurs bénéficient de l'efficacité d'un tel système. Sur un simple appel téléphonique au Centre Travail-Québec de leur région, ils obtiennent les noms d'étudiants et étudiantes disponibles. Travail-Québec sélectionne minutieusement, à l'aide de son fichier informatisé, les candidats et candidates en fonction de leur formation et des exigences de l'emploi à combler. Et en 2 temps 3 mouvements un jeune peut, tout en participant au développement de l'entreprise, acquérir une expérience précieuse pour son avenir.

Nouveau programme subventionné

De plus, dès cet été, les employeurs qui offriront un emploi à des étudiants et étudiantes en science et technologie auront droit à une subvention. Le monde de demain se forme maintenant. Le Placement étudiant du Québec y voit.

TRAVAIL-QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

2 000 barils de pétrole par jour dans le golfe Persique

Koweit (Reuter) — Plusieurs centaines d'ouvriers ont été placés en état d'alerte dans le Golfe hier afin de combattre la marée noire provoquée par le pétrole qui s'échappe de deux puits iraniens endommagés au rythme de 2,000 barils de brut par jour.

Jeudi soir les négociations régionales à haut niveau ont été ajournées à mercredi prochain sans qu'aucune décision n'intervienne sur les moyens de colmater ces puits ni sur les moyens de lutter contre la marée noire.

M. Ali Shams Ardekani, ambassadeur d'Iran au Koweit qui présidait jeudi la réunion de huit pays du golfe, a émis l'espoir que d'ici mercredi les ministres auront élaboré un plan permettant de stopper le pétrole qui s'échappe des deux puits dans le gisement de Nowruz et d'éteindre les incendies qui se sont déclarés dans des installations voisines.

Tout programme d'action est tributaire d'un engagement de la part de l'Irak d'octroyer des sauf-conduits aux équipes de secours.

M. Abdel Rahman Al-Awadi, ministre koweitien de la Santé, a déclaré que ceci n'avait pas été discuté car l'Organisation régionale pour l'environnement, qui a organisé les consultations, n'était pas une organisation politique.

Avant l'ouverture de la réunion mercredi dernier, l'Irak avait proposé un cessez-le-feu limité. Mais l'Iran avait déclaré que cela ne suffisait pas et qu'il fallait simplement que l'Irak s'engage à ne pas attaquer les équipes qui viendraient colmater les puits.

Pour l'instant, des hélicoptères et des satellites continuent à surveiller le développement de cette marée noire.

L'iran estime que, même après le début des travaux de colmatage, il faudra au moins une vingtaine de jours avant de pouvoir arrêter le flot de brut qui s'échappe des deux puits depuis plus d'un mois.

La société nationale des pétroles iraniens (N.I.O.C.) a démenti les rumeurs répandues en Europe selon lesquelles la marée noire empêchait le chargement de brut iranien, a annoncé la société « Nissho Iwai corporation » de Tokyo.

La société japonaise et d'autres importateurs de Tokyo ont déclaré qu'il n'y avait aucun problème pour charger du brut au départ du terminal iranien de Kharg.

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Meilleurs achats Simpsons» encarté dans La Presse d'aujourd'hui, samedi 9 avril 1983.

Page 5, articles 4-5, 5-5 et 6-5. Lingerie. Les rabais et les prix ordinaires devraient être omis.

Page 7, article 1-7. Télé-couleur 20'' «RCA». Ce modèle n'est pas disponible.

Simpsons regrette tout inconvénient *causé par ces erreurs.*

Paris à la Wardair



Vive la différence!

à partir de

558$

Paris sur un plateau d'argent

Vous rêvez depuis longtemps de voir ou de revoir la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, Notre-Dame, les boîtes de St-Germain des Prés ou le Moulin Rouge? Alors, profitez de nos tarifs avantageux!

Hôtels, voitures et circuits à prix rêvés

Wardair vous offre des facilités d'hébergement, des locations de voitures et des circuits en autocar à prix incomparables. Un exemple?

- Hôtel Franklin et DuBrésil – prix par personne en occupation double: à partir de 18 $*.
- Location d'une Renault 4 - 5, kilométrage illimité, à partir de 118 $* par semaine (si retournée au lieu de location).
- Réservez un circuit en autocar et obtenez 2 nuitées supplémentaires gratuites à Paris. Choix de 6 circuits à partir de 200 $*.

*Taxes locales en sus

Prix garantis Vacances par Wardair^MC
Une fois payé le prix total de votre billet, nous garantissons que vous n'aurez aucune hausse de tarif subséquente à payer pourvu que vous n'apportiez pas de changements à vos réservations initiales.

		DÉPARTS				
		Du 1er mai au 26 mai	Du 27 mai au 23 juin	Du 24 juin au 7 août	Du 8 août au 5 sept.	Du 6 sept. au 31 oct.
RETOURS	Du 1er mai au 9 juin	558$	643$	—	—	—
	Du 10 juin au 21 juil.	643$	728$	788$	—	—
	Du 22 juil. au 5 sept.	703$	788$	848$	788$	—
	Du 6 sept. au 18 sept.	643$	728$	788$	728$	678$
	Du 19 sept. au 31 oct.	593$	678$	738$	678$	628$

- Les tarifs susmentionnés ne s'appliquent qu'aux vols à destination de Paris au départ de Montréal ou de Québec.
- Pour les vols de week-end (sam./dim.), à partir du 27 mai à l'aller et du 10 juin au retour, il faut ajouter 25 $ au tarif indiqué.
- Le tarif pour les enfants est de 449 $ quelles que soient les dates d'aller et de retour.
- Les réservations doivent être effectuées 7 jours à l'avance pour Paris et 21 jours à l'avance pour Londres et Manchester.
- Certains vols peuvent ne pas être offerts durant la période des tarifs annoncés. Votre agent de voyage ou Vacances par Wardair pourront vous renseigner.

Pour de plus amples renseignements, voyez votre agent de voyage Wardair ou communiquez avec le service de réservations.
Montréal: 288-9231
A l'extérieur: 1-800-361-8860

Une classe unique

Vols à bord de gros-porteurs B-747 ou DC-10 et petits luxes sans aucun supplément:

- écouteurs stéréo
- vins importés et liqueurs fines
- Châteaubriand ou Filet mignon à la cuisson désirée, servis dans de la porcelaine
- plateau de fromages, fruits et desserts
- rafraîchissements à volonté
- consommations durant presque tout le vol
- surprises pour les enfants

Des allers et retours avantageux

Wardair offre des vols directs de Montréal (Mirabel) et de Québec vers Paris. Les départs pour Londres se font de Montréal et Ottawa. Si vous partez de Montréal, vous avez l'avantage de prendre un vol vers Paris avec retour de Londres ou vice-versa. Si vous partez d'Ottawa, vous pouvez prendre un vol vers Londres avec retour de Manchester ou vice-versa.

Et vive la différence Wardair!

Wardair
L'ESPRIT DES VACANCES



Détenteur d'un permis du Québec

Ces vols sont régis par les règlements relatifs aux voyages forfaitaires ABC et ont été approuvés par le Comité des Transports aériens de la Commission canadienne des Transports. MC Marque de commerce/s Vacances internationales Ltée (Intervac).

A LIRE TOUS LES SAMEDIS DANS

la presse **plus**



POUR RIRE
Guy Fournier

IMPÔT PROVINCIAL GRATUIT

Quand H & R BLOCK prépare votre déclaration fédérale à NOTRE BAS PRIX COURANT, votre déclaration d'impôt provinciale sera préparée SANS FRAIS ADDITIONNELS, aux bureaux participants.

Cette offre est valable pour toutes déclarations préparées du 4 au 16 avril 1983.

La solution
H&R BLOCK
pour votre impôt

OUEST 483-1310
6151 Sherbrooke O.
919 boul. Décarie
5208 boul. Décarie
6270 Côte-des-Neiges
5997 Laurendeau
8350 boul. Newman
3645 Wellington
5659 av. Verdun
3544 ouest, Notre-Dame
406 Lafleur
1395 Notre-Dame
Lachine
10382C ouest, boul. Gouin
Roxboro
1267 av. Greene
MAIL WEST ISLAND
LES GALERIES LACHINE

EST 722-3511
6424 Papineau
8854 Hochelaga
5468, av. du Parc
2734 Masson
5716 est, Sherbrooke
4656 Papineau
2307 est, Ontario
4202 St-Denis
3430 est, Bélanger
5134 est, Jean-Talon
7642 St-Hubert
8665 Viau
1380 est, Fleury
LES GALERIES D'ANJOU
CENTRE D'ACHATS FOREST
CENTRE D'ACHATS
LEVASSEUR
PLACE P.A.T.
GALERIES DUPUIS

RIVE-SUD 468-7479
2177 Chemin Chambly
958 Ste-Hélène
CENTRE D'ACHATS
VICTORIA
LES GALERIES COUSINEAU
PLACE PORTOBELLO
CARREFOUR LA SEIGNEURIE

LAVAL 663-9450
237 boul. des Laurentides
400 boul. Labelle
CENTRE DUVERNAY
TERRASSES FABREVILLE

9 h à 21 h SUR DEMANDE — 9 h à 17 h LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins
la Baie | Sears
Bonimart | EATON

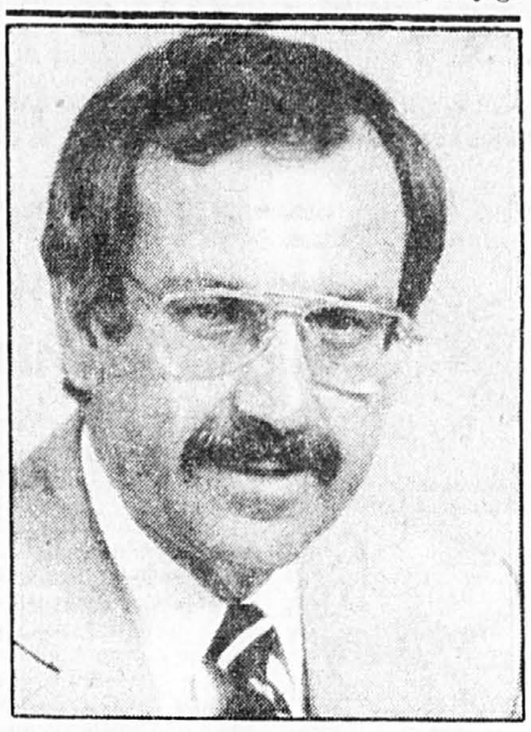
AUTRES BUREAUX
LACHUTE • ROSEMÈRE • STE-AGATHE • REPENTIGNY

Dubois en liberté... au moins jusqu'à lundi

C'est hier que la Cour d'appel devait se prononcer sur le pourvoi de la Couronne, qui voulait obtenir la réincarcération d'Adrien Dubois, tout juste 24 heures après sa libération de Parthenais. Et ce en soutenant que le juge Benjamen Greenberg avait erré en lui accordant sa liberté provisoire en attendant son nouveau procès pour le meurtre de Jacques Mc Sween.

À l'ouverture de la cour, toutefois, le juge George Montgomery a fait remarquer que de telles requêtes étaient normalement entendues par le juge en chef du tribunal, et que, partant, l'audition devait être ajournée à lundi.

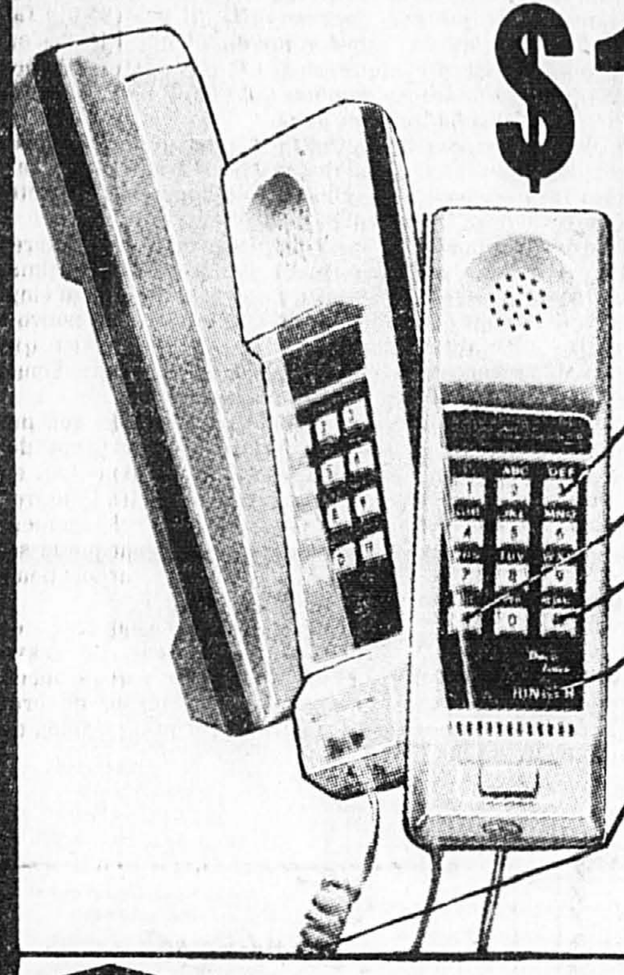
Peut-être pour démontrer son intention évidente de pas faire faux bond à la justice, le prévenu était présent au Palais à ce moment-là, et il y est d'ailleurs resté pendant la majeure partie de la matinée, alors que la procédure n'exige pas nécessairement la présence de l'accusé.



Président de l'Association des quotidiens du Québec

M. Roger-D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE, a été élu président de l'Association des quotidiens du Québec lors de l'assemblée annuelle de l'organisme qui s'est tenue à Montréal cette semaine. M. Robert W. Richardson, éditeur adjoint du journal The Gazette, devient vice-président. M. Denis Lacasse, directeur de La Tribune de Sherbrooke, a été élu trésorier. Mme Marie-France Bich, avocate à Montréal, assure le secrétariat de l'Association. MM. George MacLaren, président et éditeur du Sherbrooke Record, et Jacques-G. Francoeur, éditeur du Soleil de Québec, font également partie du bureau de direction.

TÉLÉ-PRINTEMPS
UNE SEMAINE SEULEMENT



$19.88

Clavier électronique fonctionne sur système à roulette ou à boutons.
Bouton «Mute» pour conversation privée
Recomposition du dernier numéro
Contrôle de sonnerie
Corde spirale avec bout modulaire

- Approuvé, prêt à brancher.
- Pas de frais additionnels mensuels par la compagnie de téléphone.
- Garantie d'un an, pièces et main-d'oeuvre
- Prix valables jusqu'au samedi 16 avril 1983 ou jusqu'à épuisement de la marchandise

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
Les vrais spécialistes du téléphone!

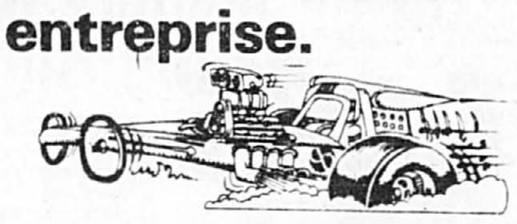
- CARREFOUR LAVAL
- PLACE VERSAILLES
- PROMENADES ST-BRUNO
- CENTRE FAIRVIEW

VISA MasterCard

SOLITUDE?
Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903

Séminaire de gestion pour les dirigeants d'entreprise

Comment lancer votre propre entreprise.



Venez apprendre à concevoir, à partir de vos idées, un plan qui vous mènera directement à l'ouverture de votre entreprise. Chaque participant recevra un plan personnel qu'il pourra suivre.

Les séminaires de gestion de la BFD sont des ateliers de travail intensif. Grâce à des études de cas, les participants peuvent comparer leurs méthodes de gestion avec des situations données. Des exposés et des discussions en atelier permettent de bénéficier de l'expérience des autres participants.

Le séminaire se tiendra: à Montréal et Longueuil
Les 18 et 19 AVRIL 1983 de 19h00 à 22h30

47,50 $

Les frais d'inscription à ce séminaire-atelier donné en deux soirées couvrent le matériel de référence et le service après séminaire.
Non-remboursement du séminaire à moins d'être avisé par écrit 7 jours avant la date de la présentation.

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER EN COMMUNIQUANT AVEC
Mme Suzanne Carette au 255-2311
Banque fédérale de développement
6068 est, rue Sherbrooke
Montréal, QC H1N 1C1

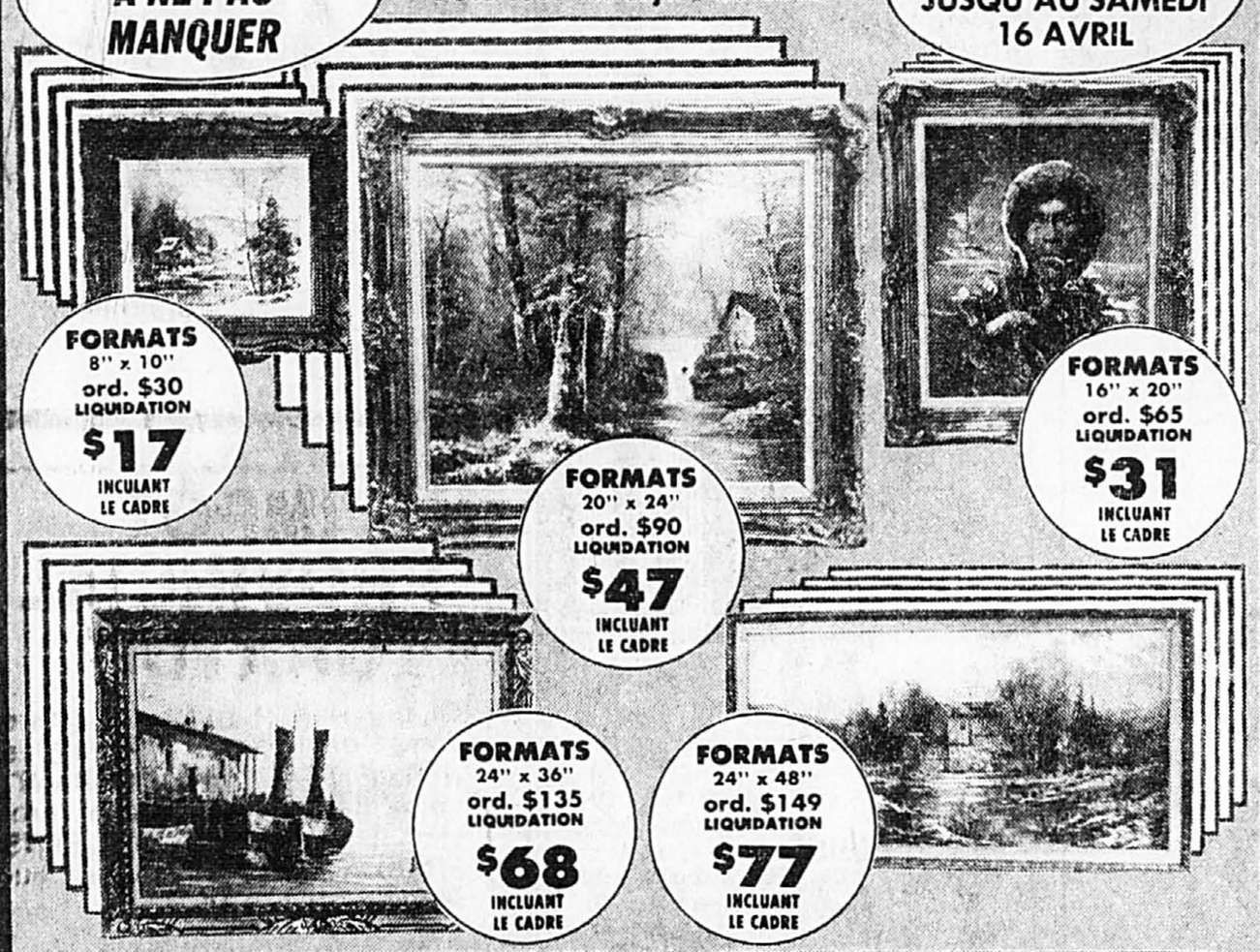
RETOURNEZ CETTE FORMULE D'INSCRIPTION
à l'adresse ci-dessus
Our Seminars are also available in English where demand exists

COMMENT LANCER VOTRE PROPRE ENTREPRISE
Retournez ce coupon à l'adresse ci-dessus. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de la Banque fédérale de développement.

Participant(s) Entreprise
Adresse Ville
Code postal Téléphone

Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank
Une banque à la mesure de vos ambitions
Canada

GRANDE LIQUIDATION DE PEINTURES À L'HUILE
Choix parmi des milliers en démonstration
Pour tous les styles de décor
LIQUIDATION À NE PAS MANQUER
ENCORE 7 JOURS JUSQU'AU SAMEDI 16 AVRIL



FORMATS 8" x 10" ord. $30 LIQUIDATION $17 INCULANT LE CADRE
FORMATS 16" x 20" ord. $65 LIQUIDATION $31 INCLUANT LE CADRE
FORMATS 20" x 24" ord. $90 LIQUIDATION $47 INCLUANT LE CADRE
FORMATS 24" x 36" ord. $135 LIQUIDATION $68 INCLUANT LE CADRE
FORMATS 24" x 48" ord. $149 LIQUIDATION $77 INCLUANT LE CADRE

DES MILLIERS DE CADRES STANDARD EN MAGASIN



NOS PRIX... LES MEILLEURS!
... PARCE QUE NOUS LES FABRIQUONS
Magnifiques cadres en bois bordure de lin 1"

	ord.	SUPER-SPÉCIAL
5" x 7"	$10.	$5.50
8" x 10"	$12.50	$6.75
9" x 12	$13.00	$7.25
12" x 16"	$18.00	$8.50
16" x 20"	$22.00	$9.75

(Certains formats écoules)

Notre spécialité: ENCADREMENT SUR MESURE
Super-spéciaux
20% DE RÉDUCTION
Nous encadrons: petits points, photos, poster, etc.



MATÉRIEL D'ARTISTE
LUNDI SEULEMENT
10% de RÉDUCTION
TOILES BLANCHES (montees)

Grandeur	Ordinaire	Super-special
8x10	4.50	2.95
12x16	7.45	4.75
16x20	9.15	5.75
20x24	10.45	6.75

SERVICE LAMINAGE PLASTIQUE

«Le plus grand centre d'art au Québec»
la maison du cadre

DUVERNAY — CENTRE D'ACHATS DUVERNAY — 3100 boul. de la Concorde (à l'est de Papineau) — 661-2345
VILLE LASALLE — Plaza K-Mart — 2107 rue LAPIERRE (coin boul. Newman) — 366-8444
ROSEMERE — LES GALERIES MILLE ILES — 315 boul. Labelle — 437-9444
PIERREFONDS — CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIÈVE — 10962 ouest Gouin — 683-3950
A L'OUEST — LES GALERIES ST-LAURENT — 2031 boul. Laurentien (Ouest Canadien) — 332-3097
A L'EST — CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE — 2975 est rue Sherbrooke — 521-3019
RIVE-SUD — LES GALERIES TASCHEREAU — 739 boul. Taschereau Greenfield Park — 465-6040

Problèmes avec l'alcool ?

(514) 288-2611
Écrivez à:
LA MAISON JEAN LAPOINTE
111, rue Normand
Montréal QC
H2Y 2K6

VENTE PRÉ-SAISON SUR INVENTAIRE 1982
NOUVELLE SUCCURSALE sur la RIVE-SUD
UN CHOIX L'EAUGIQUE!





Mur, structure garantie 15 ans et equipement complet comprenant: filtreur 1 force, ecumoir, echelle securitaire ou deck, neces saire d'entretien, sable, plomberie, pole telescopique, crochet et thermometre
18' DIAMÈTRE $1130
24' DIAMÈTRE $1299

JACQUES DUVAL VOUS DONNE 7 RAISONS POUR CHOISIR TREVI

- TREVI offre des piscines fabriquees avec des materiaux de qualite superieure.
- TREVI possede sa propre equipe de specialistes pour l'installation sans avoir recours a des sous-contractants.
- TREVI est une compagnie fiable. Lorsqu'elle vous promet quelque chose elle le fait.
- TREVI est une compagnie stable et solide. Elle existe depuis plusieurs annees et existera encore longtemps.
- TREVI vous offre un prix: RELATION-QUALITE. Meflez-vous des prix coupes. N'oubliez-pas qu'on en a toujours pour son argent.
- TREVI met a votre service un personnel competent et experimente pour vous conseiller honnetement.
- TREVI vous donne une garantie veritable.

Nous avons 4 modeles de piscines installees a l'interieur de nos 2 salles de montre.



Jacuzzi et Chef
B.B.Q.
a gaz propane, muni d une grille en fonte emaillee
Reservoir non inclus
$139.95
(balance d'inventaire 82: 30 seulement

PRIX SPÉCIAUX SUR MODELES 1982

LES PISCINES revi
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
LUNDI, MARDI, MERCREDI 9h a m a 6h p m
JEUDI ET VENDREDI 9h a m a 9h p m
SAMEDI 9h a m a 5h p m
DIMANCHE de midi a 5h p m
515, Boul LABELLE Fabreville Laval 622-9801 (Autoroute des Laurentides Sortie 14, prendre route 13 vers Boul. Dagenais Labelle ouest)
214 boul TASCHEREAU GREENFIELD PARK 465-7701

Acheter une piscine Dauphin offre deux avantages uniques:

*Pas d'intermédiaire

*La qualité de l'Aluminium "FLIPPER" ALCAN



*Vous l'achetez directement du plus grand fabricant de piscines d'aluminium au Québec, dont l'entreprise existe depuis 20 ans: VOUS NE FAITES DONC AFFAIRE NI AVEC UN INTERMÉDIAIRE NI AVEC UN SOUS-TRAITANT.

*Vous avez une piscine pourvue d'une paroi en ALUMINIUM ALCAN, matériau d'une grande solidité et absolument à l'épreuve de la rouille.

PRIX AVANTAGEUX
24' HORS TERRE
TOUT ÉQUIPÉE
INCLUANT FILTRE JACUZZI

$1,295

Toute autre grandeur disponible

Rabais de 400$ à 800$ sur piscines creusées

Profitez de ces rabais pour vous procurer une magnifique piscine creusée du plus grand fabricant de piscines d'aluminium au Québec.

VOYEZ A NOTRE SALLE DE MONTRE SAUNA ET TOURBILLON

Piscines Dauphin

La piscine qui dure... garantie.

MONTRÉAL 2170, boul. Laurentien Saint-Laurent (voisin de Canadair) Tél.: 332-6060

RIVE SUD 3919, boul. Taschereau est (face aux Galeries Taschereau) Tél.: 676-4020

Heures d'ouverture: Lundi ou mercredi de 9h à 18h jeudi et vendredi de 9h à 21h samedi de 9h à 17h dimanche de 12h à 17h

Dépité par ses porcs et ... débouté par la cour

■ Peu chanceux à l'étable, et malheureux devant le tribunal... C'est ainsi

LÉOPOLD LIZOTTE

que pourrait se résumer l'aventure agro-judiciaire d'un éleveur des Cantons de l'est, aventure qui dure depuis bientôt neuf ans.

À l'été 1974, il avait acheté d'un autre propriétaire de porcs de race, et pour une somme de $1 800, dix jeunes truies « Jersey Duroc Gilts », dont il espérait évidemment d'abondantes portées de rejetons roses et dodus.

Mais, quelques mois plus tard, à son grand désespoir, il se rendait compte que si cinq de ses femelles mettaient bas leur première progéniture, les cinq autres ne semblaient pas disposées à faire grand effort pour augmenter la population de sa porcherie. Il organisa de nouveaux accouplements, il va sans dire, mais sans plus de succès.

Dépité par leur infertilité, il décida donc de les abattre peu après, quitte à présenter ensuite une réclamation de $18 000 au vendeur, en soutenant que ce dernier avait omis de lui révéler, au moment de la transaction, un défaut caché plutôt embêtant chez ces jeunes grognardes: la stérilité, tout simplement.

Dans un premier temps, toutefois, la Cour supérieure a rejeté son pourvoi, en expliquant qu'il n'avait pas respecté ce que l'on pourrait, au mieux, appeler le code d'éthique chez les éleveurs de porcs. Une fois mis devant le fait que la moitié de ses nouvelles truies étaient improductives, il aurait dû les retourner au vendeur, pour remboursement ou remplacement. Mais, dégoûté, semble-t-il, il leur avait plutôt passé le couteau bien aiguisé sous la gorge, et il avait choisi de réclamer, pour chacune, le profit de $450 qu'il avait anticipé pour chaque rejeton produit, s'il avait réussi à les faire féconder...

Le vendeur, pour sa part, soumit qu'il se serait contenté d'encaisser le fruit de l'abattage, mais le requérant avait refusé de le lui verser.

Saisie à son tour de l'affaire, le Cour d'appel vient de débouter à nouveau le fermier de plus en plus désabusé en invoquant toujours que c'est lui qui a manqué à ses obligations, et que, partant, il n'a pas droit au « gain perdu » qu'il réclame vainement depuis si longtemps.

Libéré parce qu'il a atteint l'âge de la majorité

■ Une mère de famille a obtenu de la Cour d'appel que son fils quitte immédiatement l'école pour délinquants où il avait été confiné, étant donné qu'il a maintenant atteint l'âge de la majorité.

Les trois juges ont ont cassé le jugement de première instance de la Cour supérieure pour mettre fin à l'hébergement obligatoire. La demande de libération par *habeas corpus* a donc été accordée.

Il a été admis que le jeune homme n'avait jamais donné son consentement pour que l'hébergement se poursuive au-delà de sa majorité. Quant au Directeur de la protection de la jeunesse, il n'a fait valoir aucun motif pouvant justifier la poursuite obligatoire de l'hébergement.

L'individu avait été confié à une institution spécialisée pour une période d'un an en vertu de deux ordonnances du Tribunal de la jeunesse.

LITS DE LAITON

(garantie: laiton véritable)

À PARTIR DE 350,00$



SAMEDI 9 AVRIL de MIDI à 3h

Achetez-les au prix du gros. Nous fabriquons et vendons directement au public. Disponibles dans toutes les grandeurs. Plus de 25 lits en stock. La vente se termine à 3 h

Rendez-vous à nos entrepôts au: 16356 boul. Gouin ouest Pierrefonds

(Prendre la Trans-Canadienne direction ouest jusqu'à St-Charles, (sortie 50) nord, jusqu'au boul. Gouin.) Tél.: 694-6359



Avec nous, vous avez l'esprit tranquille.



Wawanesa

Vous n'êtes pas seul à courir le risque. C'est bon de se sentir protégé à la maison ou sur la route. Cette confiance en soi, cette liberté d'action, voilà ce que vous apportent les programmes d'assurance Wawanesa.

Roulez l'esprit tranquille. L'assurance automobile Wawanesa convient à vos besoins et à votre budget. La police est établie sur mesure, selon vos désirs. Avec Wawanesa, vous prenez la route du travail ou des vacances en toute tranquillité d'esprit.

Vivez l'esprit tranquille. Les polices d'assurance à risques multiples vous offrent toute la protection désirée contre l'incendie, le vol et bien d'autres risques. Garage, aménagements, maison, tout est protégé. Ça fait plaisir de vivre l'esprit tranquille.

Par un simple appel téléphonique. Comparez nos taux avantageux. Et soyez assuré d'un règlement rapide en cas d'accident. Téléphonez immédiatement au bureau de vente Wawanesa de votre localité.

MONTRÉAL: Tél.: 342-2211 Bureau principal: 8585, boul. Décarie
Ouvert du lundi au vendredi de 8h.30 à 22h. Le samedi de 9h. à 16h.

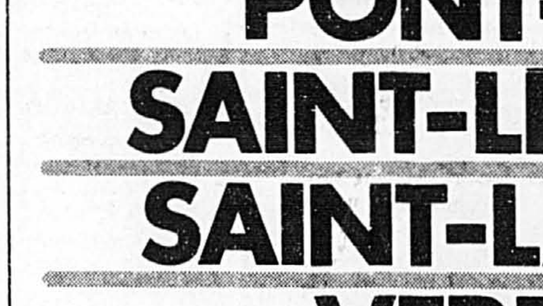
- 10414, Lajeunesse
- 5369, Verdun
- 3326 est, Ontario
- Centre commercial Boulevard Pie IX et Jean-Talon
- 2152 est, Mont-Royal
- 6313 est, Sherbrooke
- 1280, Curé Labelle, Laval
- 1402, Chemin Chambly, Longueuil

Ouverts du lundi au vendredi de 9h. à 17h.

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • STE-FOY • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

BROSSARD
CHOMEDEY
DUVERNAY
LASALLE
LONGUEUIL
MONTRÉAL
PONT-VIAU
SAINT-LÉONARD
SAINT-LAURENT
VERDUN...

IL Y A SÛREMENT UN GUICHET AUTOMATIQUE DESJARDINS PRÈS DE VOUS!



Avec le Guichet Automatique Desjardins vous pouvez effectuer un bon nombre de vos transactions courantes (dépôts, retraits, mises à jour, virements...), en toute liberté et tranquillité.

À Montréal et dans les environs, du sud au nord, d'est en ouest vous pouvez compter sur le réseau des Guichets Automatiques Desjardins. Il y en a sûrement un près de chez-vous ou de votre lieu de travail!

Demandez votre carte et votre N.I.P. (Numéro d'Identification Personnel) à votre Caisse Desjardins dès aujourd'hui!

Guichet Automatique desjardins

COMPTEZ SUR LUI!

EST:
Caisse populaire Pointe-aux-Trembles 12025 rue Notre-Dame est Pointe-aux-Trembles

Caisse populaire St-Jean Baptiste de LaSalle 4023 rue Hochelaga Montréal

Caisse populaire Ste-Louise de Marillac Comptoir Centre d'achats Champlain 7790 rue Sherbrooke est Montréal

Caisse populaire Notre-Dame du Très St-Sacrement 482 avenue du Mont-Royal est Montréal

Caisse populaire St-Léonard 8050 boul. Lacordaire St-Léonard

Caisse populaire St-Édouard de Montréal 450 rue Beaubien est Montréal

Caisse populaire St-Jean Berchmans 2050 boul. Rosemont Montréal

CENTRE-VILLE:
Caisse populaire St-Jacques de Montréal 1255 Berri Montréal

Caisse populaire Place Desjardins Niveau Promenade Complexe Desjardins

OUEST:
Caisse populaire Côte-des-Neiges 5480, Chemin Côte-des-Neiges Montréal

Caisse populaire de Verdun 451 avenue de l'Église Verdun

Caisse populaire Ste-Catherine LaBouré 423 rue Dollard LaSalle

NORD:
Caisse populaire Ste-Colette de Mtl-Nord* 5640, boul. Léger Montréal-Nord

Caisse populaire St-Alphonse d'Youville 555 boul. Crémazie est Montréal

Caisse populaire Lajeunesse 9390 rue Lajeunesse Montréal

Caisse populaire Henri-Bourassa 2612 boul. Henri-Bourassa est Montréal

Caisse populaire St-Nicolas de Montréal 370 boul. Henri-Bourassa est Montréal

Caisse populaire St-Laurent 1460 rue de l'Église Ville Saint-Laurent

LAVAL:
Caisse populaire Duvernay 2930 boul. de la Concorde Duvernay

Caisse populaire St-Maxime de Chomedey 3740 boul. Lévesque Chomedey

Caisse populaire St-Louis de Montfort 4 rue St-Louis Pont-Viau

RIVE SUD:
Caisse populaire Longueuil 1 rue St-Charles ouest Longueuil

Comptoir Métro Longueuil 100 Place Charles Lemoyne Longueuil

Caisse populaire de Brossard 1700 boul. Provencher Brossard

*En service prochainement



La Caisse de dépôt : un géant à deux têtes

Il n'y a pas l'institution financière au Québec, et même au Canada, qui soit aussi scrutée et critiquée que la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

La Caisse paie ainsi le prix du gigantisme. Cette société d'État québécoise, avec ses actifs de $16 milliards, est effectivement énorme. Elle est pas mal plus grosse que l'*Heritage Fund* albertain; c'est également le plus important détenteur d'actions dans tout le Canada. Il suffit presque qu'elle éternue pour que les marchés boursiers attrapent le rhume.

Mais les critiques qui fusent de toutes parts sont également provoquées par une équivoque fondamentale, le double mandat qu'elle doit remplir depuis sa création : d'un côté, c'est un fonds de pension qui doit gérer prudemment les capitaux mis de côté pour notre retraite, mais de l'autre, c'est aussi un outil de développement économique Ces deux fonctions ne sont pas nécessairement compatibles.

L'hydre à deux têtes

Pour la plupart des gens, la Caisse, c'est l'organisme qui gère l'argent de nos pensions : le gros bas de laine des Québécois. Mais la Caisse n'a jamais été un simple fonds de pension.

La double vocation de la Caisse n'est en effet pas nouvelle. Elle remonte au moment même de sa création par le gouvernement Lesage en 1965. L'idée d'un régime de retraite public pour les travailleurs est une idée canadienne. Elle est à l'origine du *Canada Pension Plan* auquel adhèrent les neuf autres provinces.

Si le Québec n'avait voulu qu'un gros fonds de pension, il aurait participé à l'organisme fédéral. Mais le gouvernement québécois d'alors, sachant déjà que des milliards et des milliards s'accumuleraient dans ce fonds ont décidé de faire cavalier seul et de créer un organisme québécois indépendant mais parallèle, la Régie des rentes du Québec. Ce fut fait après une très dure bataille avec le gouvernement Pearson. L'hostilité du gouvernement fédéral envers la Caisse, qui s'est manifestée récemment par le projet de loi S-31 remonte donc très loin.

La création de la Régie des rentes, et par la suite de la Caisse de dépôt pour gérer ses fonds, était une manifestation de nationalisme économique. Le gouvernement provincial d'alors voulait ainsi utiliser ces sommes énormes comme levier économique et doter le Québec des capitaux qui lui manquaient.

Ce rôle de levier économique a pu prendre plusieurs formes : prêter au gouvernement du Québec, lui évitant ainsi de faire appel à l'étranger, encourager des entreprises qui renforcent la structure industrielle du Québec ou rapatrient ici des centres de décision, ou encore servir d'outil économique à des initiatives gouvernementales, comme dans le cas de la prise de contrôle de Gaz Métropolitain.

La Caisse est une société d'État qui dépend du ministre des Finances, et qui, en principe est indépendante du pouvoir politique. Elle n'a pas d'argent à elle. Elle administre des fonds qui lui sont confiés par divers organismes publics et doit les restituer quand ils en ont besoin.

Sur les dix membres de son conseil d'administration, on retrouve à l'heure actuelle cinq représentants du secteur public, et cinq autres qui représentent divers groupes du secteur privé, dont Louis Laberge de la FTQ, Raymond Blais du Mouvement Desjardins et Pierre Péladeau, de Québécor.

Un changement de cap

Ses actifs ont quintuplé en neuf ans, passant de $2.9 milliards en 1973 pour atteindre $15.9 milliards en 1982, comme l'indique son dernier rapport annuel.

Mais tout cet argent n'est plus celui d'un simple fonds de pension, parce qu'au fil des années, la Caisse s'est mise à gérer l'argent d'un nombre croissant d'organismes aux buts fort différents. En 1966, seule la Régie des rentes cotisait. Mais on retrouve maintenant quatorze organismes qui lui confient leurs réserves : les régimes de retraite des employés de l'État, l'assurance-automobile, la Commission de santé et de sécurité au travail, l'assurance-dépôts, les assurances agricoles, etc.

La Régie des rentes a vu son importance fondre comme neige au soleil parce que la population vieillit. Elle ne contribue maintenant que pour à peine plus de la moitié des actifs, avec 53.8 pour cent, et ne joue plus de rôle dans sa croissance. Pour 1982, par exemple, sur les $641.2 millions d'argent frais que s'est vue confier la Caisse, la Régie des rentes n'a fourni que $1.3 million! À l'inverse, la régie de l'assurance-automobile a contribué pour $232.9 millions.

Ce n'est donc plus un simple fonds de pension.

Un feu croisé de critiques

Cette évolution fulgurante de la Caisse a engendré un flot de critiques que l'on peut regrouper sous trois thèmes.

Paradoxalement, les principaux tollés de protestation, surtout des milieux d'affaires, sont venus lorsqu'elle a réussi à bien concilier ses deux fonctions. Par exemple la prise de contrôle de Domtar qui a permis de rapatrier des centres de décision au Québec, ou l'importante présence dans Canadien Pacific qui inquiète tant le gouvernement fédéral. Ce qui inquiète alors, ce n'est pas la santé financière de la Caisse, mais plutôt l'ingérence d'une société d'État dans le secteur privé. Il faut dire, pour comprendre la colère des milieux d'affaires, surtout ontariens, que la Caisse a pu en outre agir sans être soumise aux règles qui régissent l'entreprise privée et opérer sous le sceau du secret.

Une nouvelle vague de critiques, notamment de l'opposition libérale, porte sur le rendement des placements de la Caisse. Là, la Caisse est prise entre deux feux. Le rendement modéré de la Caisse, plus particulièrement l'an dernier, s'explique par le poids des obligations dans son portefeuille, résultat de la gestion « père » des premières années. Pour augmenter le rendement, la solution consiste à investir davantage dans des actions, ce que la Caisse fait depuis trois ans. Mais dès que l'on fait cela, le poids de l'organisme sur les marchés boursiers s'accroîtra et les critiques d'ingérence fuseront.

Enfin, le simple fait de sa taille suscite des critiques, notamment du Conseil du patronal, qui suggère qu'on la fragmente en plus petites unités. L'importance de ses actifs rend en effet ses interventions particulièrement visibles et risque parfois de déséquilibrer les marchés. Elle perdrait cependant alors une partie de sa capacité d'intervention.

Quoi qu'il en soit, même si la Caisse corrigeait son tir et modifiait ses politiques pour satisfaire certains mécontentements, il est probable que les critiques continueraient à fuser. C'est la rançon de la croissance, et aussi du succès.

L'ère du condominium de luxe est déjà terminée au Québec

L'ère du condominium de luxe est déjà terminée au Québec. Déjà, parce que cette forme de logement n'a connu que deux bonnes années, en 1980 et 1981, pendant lesquelles près de 7,000 unités ont été mises en chantier. Aujourd'hui, les Québécois se tournent vers la copropriété moins dispendieuse et, par le fait même, moins luxueuse.

FRANÇOIS BERGER

En 1981, la construction de condominiums représentait 11.5 pour cent de toutes les mises en chantier de logements au Québec. L'an dernier, les 1,451 unités construites ont représenté à peine sept pour cent de l'ensemble de la construction domiciliaire.

La copropriété de luxe, localisée au centre du noyau urbanisé et se vendant à des prix supérieurs à $75,000 pièce dans le tiers des cas, a été surexploitée et un ajustement devait se faire inévitablement, constate M. Jules Hurtubise, de la maison d'experts en habitation Lambert, Nantel, Langlais, Hurtubise et Associés.

La mise en marché des condominiums situés dans les structures de grande taille se fait difficilement depuis un an. Seulement 300 unités, situées dans des projets de luxe, ont été vendues entre mars 1982 et décembre dernier. Les promoteurs ont encore quelque 1,500 condominiums luxueux « sur les bras », selon l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), qui a formé récemment un comité d'entrepreneurs chargé spécifiquement de la copropriété.

Le boum de la copropriété qu'a connu le Québec au début de la décennie se serait terminé en feu de paille si les promoteurs-constructeurs n'avaient pas révisé leurs projets comme c'est le cas depuis l'automne dernier. Cette révision, qui consite à offrir des logements moins chers, a porté fruit : 207 unités en copropriété ont été mises en chantier au Québec, en janvier, comparativement à seulement 14 en janvier 1982.

Les immeubles de quatre étages et moins, en bois et brique, et comportant de six à douze logements, constituent la forme de copropriété la plus populaire actuellement. Les prix de ces unités varient entre $45,000 et $65,000, donnant droit, dans la plupart des cas, aux subventions du programme québécois *Corvée-Habitation* (prix admissible de $60,000 au maximum).

Le nouveau segment de marché visé est celui des ménages à revenus moyens, tandis que les condominiums de luxe, dont les prix ont d'ailleurs tendance à baisser, s'adressaient évidemment aux gens à revenus élevés.

Les gens intéressés à l'acquisition d'un logement à prix plus abordable sont, outre les retraités, les ménages locataires, sans enfant, qui préfèrent cette forme d'habitation à celle plus traditionnelle représentée par le bungalow de banlieue, indique M. Hugues Moisan, économiste de l'APCHQ.

L'expert-conseil Jules Hurtubise note que la copropriété est la formule la plus souple, parce qu'elle peut prendre toutes les formes. On peut construire du condominium sur des terrains de dimensions fort différentes, contrairement à ce qui est possible dans le cas de la maison inividuelle; les types de bâtiment peuvent varier beaucoup, de même que la taille des logements et leurs prix.

En 1983, on assitera au Québec à une diversification de plus en plus grande des types de condominium, estime M. Hurtubise. De plus en plus, la formule mixte, mariant commerce et habitation, va prendre de l'importance et la copropriété va aussi se répandre dans des secteurs géographiques jusque là ignorés par les promoteurs et les consommateurs.

Steinberg fermera sa boulangerie de Montréal: 465 mises à pied

Une demande de réduction des salaires formulée à certains de ses employés par la société Steinberg Inc., mais rejetée par les syndiqués, va aboutir, le 6 août prochain, à la fermeture pure et simple de sa boulangerie, entraînant au chômage 389 travailleurs et travailleuses syndiqués et 76 non syndiqués.

FRANÇOIS BERGER

Steinberg veut fermer la boulangerie exploitée par sa filiale, les Aliments Steinberg Ltée, rue Pierre-de-Coubertin à Montréal, parce qu'elle n'arrive pas à réduire ses coûts de production, qui vont dépasser ses ventes nettes de $1.5 million en 1982-83. Ce déficit annuel devrait s'accroître pour passer à $2.7 millions en 1983-84, $3.7 millions l'année suivante et $5.2 millions en 1985-86.

L'entreprise, exploitée par Steinberg depuis 1965, réclame quelque $3.3 millions de ses employés syndiqués, membres de l'Union des employés de commerce affiliée à la FTQ. En moyenne, la bonne santé financière de la boulangerie nécessite, selon la direction de Steinberg, une « remise » de plus de $8,000 par employé par année, bénéfices sociaux inclus.

La demande de réduction des salaires et bénéfices des employés s'appuie sur une étude du gouvernement fédéral montrant que, en 1980, Steinberg défraie les coûts de main-d'oeuvre les plus élevés dans le secteur de la boulangerie : sa main-d'oeuvre lui coûte deux fois plus, en moyenne, que ses concurrents au Québec.

Justifiant la décision de fermeture de sa boulangerie par des motifs « d'ordre économique », Steinberg note qu'elle a déjà procédé à la fermeture, il y a un an, de son secteur de la pâtisserie fine ainsi qu'à celle, plus récente, de la « ligne » des biscuits.

L'autre étape de la rationalisation des opérations doit passer par une révision à la baisse du traitement accordé aux employés de la boulangerie, soutient Steinberg, qui veut, par là, stabiliser ses coûts au même niveau que celui de l'ensemble de cette industrie au Québec. C'est le refus du syndicat d'accepter les demandes de l'entreprise qui est à la source de la menace de fermeture, déclarent les dirigeants de Steinberg.

COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES

Le Québec prend les devants avec sa nouvelle loi

Depuis mercredi dernier le commerce des valeurs mobilières au Québec est régi par une nouvelle loi qui est nettement en avance sur les lois des autres provinces dans plusieurs domaines.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

C'est au prix de longues années de consultations que la Commission des valeurs mobilières du Québec est parvenue à proposer un projet de loi qui simplifie la tâche des émetteurs de valeurs mobilières tout en protégeant davantage les épargnants. La loi que l'Assemblée nationale a votée en décembre dernier cherche, en effet, à faciliter le flux d'informations des compagnies émettrices vers les épargnants.

C'est ainsi que les émetteurs qui déposeront les informations pertinentes auprès de la CVMQ n'auront plus qu'à déposer un prospectus simplifié lors d'une nouvelle émission. Ce prospectus simplifié comprendrait environ 5 pages, contre une moyenne de 65 pages pour un prospectus ordinaire. Par ailleurs, les PME qui ne vendent pas pour plus de $5 millions d'obligations ou d'actions par an pourront se borner à publier un prospectus abrégé. Enfin, l'émetteur qui vend ses actions par l'intermédiaire d'une bourse peut aussi utiliser une procédure simplifiée.

La nouvelle loi québécoise se rapproche de la loi fédérale américaine dans la mesure où elle exige une information plus rapide du public. C'est ainsi que les émetteurs devront publier leurs états annuels 90 jours après la fin de l'exercice financier, contre 170 jours selon la loi précédente, et publier un rapport annuel dans les 140 jours. Les rapports trimestriels, qui n'étaient pas exigés sous l'ancienne loi devront être publiés dans les 45 jours après la fin du trimestre.

Les initiés, les personnes qui ont accès à des informations privilégiées des compagnies, devront faire connaître leurs transactions plus rapidement que sous l'ancienne loi. Les mandataires de l'État, tels que la Caisse de dépôt, devront également fournir des rapports d'initiés.

Les épargnants seront sans doute mieux protégés par cet accès plus facile à l'information. Par ailleurs, ils auront maintenant la possibilité de recourir aux tribunaux civils dans les cas de valeurs émises sans prospectus ou sur la base de prospectus contenant des informations trompeuses ou fausses. Ils ont aussi le droit de recourir aux tribunaux dans les cas d'utilisation d'informations privilégiées. La CVMQ peut également intenter une action devant le tribunal dans ce dernier cas, que Paul Guy, président de la CVMQ, considère comme le plus grave.

M. Guy a souligné que cette loi comporte une lacune majeure — le domaine des transactions à terme. La CVMQ s'est engagée à élaborer un projet de loi dans ce domaine dans les délais les plus brefs.

Spécialisation dans les marchés d'options

Un accord entre les bourses de Montréal, Toronto et Vancouver va amener une certaine spécialisation dans les marchés à terme et d'options au Canada. Depuis plusieurs années, chaque bourse avait tendance à développer son propre champ d'activité en concurrence avec les autres places financières du Canada. À la suite de l'accord d'hier, le marché sera mieux partagé de façon à permettre une plus grande spécialisation à chaque bourse.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

Les bourses de Montréal et de Toronto vont chacune vendre une partie de leurs actions dans Trans-Canada Options Inc. à la Bourse de Vancouver. Les trois bourses seront ainsi actionnaires à parts égales. Les différentes classes d'options ne seront plus cotées qu'à une seule des bourses membres du TCO.

Une spécialisation semblable interviendra dans le domaine des contrats à terme. La Bourse de Toronto s'est engagée à ne pas inscrire des options sur devises ou métaux, à l'exception de l'argent. Les bourses de Montréal et de Vancouver se sont engagées à ne pas inscrire d'options sur titres de créance. La Bourse de Montréal conserve, toutefois, le droit de négocier les options sur les obligations du Canada qui y sont actuellement inscrites. Les Bourses de Montréal et de Vancouver renoncent à négocier les contrats à terme sur les titres de créances ou les indices boursiers.

Le résultat est donc une spécialisation des trois bourses sur les options sur les actions et une concentration des négociations — tant d'options que de contrats à terme — des titres de créance à Toronto alors que Montréal et Vancouver poursuivent le développement des options sur les devises et les métaux.

Molson change d'agence de publicité

La brasserie Molson Ltée a accordé, cette semaine, un contrat valant entre $5 et $10 millions à une nouvelle agence de publicité pour la promotion en français de deux marques de bière : Molson et Laurentide.

La société Cockfield Brown, une agence de publicité qui faisait affaire avec la brasserie Molson depuis un quart de siècle, a en effet perdu ce contrat aux mains de Publicité Michel Provost et Associés.

Jacques Allard, président de Molson, a expliqué que la nouvelle agence de Michel Provost offre une « approche qui rencontre pleinement les objectifs de la brasserie ». M. Provost était, il y a encore une semaine, à l'emploi de l'agence Caledon, qui fait la promotion de la brasserie O'Keefe. Il occupait auparavant le poste de vice-président chez Cockfield Brown, qui vient de perdre le contrat de Molson.



Un prix de journalisme à Alain Dubuc

Le journaliste Alain Dubuc vient de remporter le prix de journalisme de l'Association pétrolière canadienne, pour sa chronique publiée dans les pages économiques et financières de LA PRESSE.

Dans la catégorie des chroniqueurs et éditorialistes, M. Dubuc a devancé Robert Catherwood, directeur de la page éditoriale du «Financial Post», qui se mérite une mention honorable. Des sept gagnants couronnés par l'Association, M. Dubuc est le seul francophone.

Les autres lauréats sont David Hatter, chroniqueur à l'énergie du «Calgary Herald» (catégorie des quotidiens); Gillian Steward, de la revue «Canadian Business» (publications d'affaires); Peter Foster, de la revue «Saturday Night» (publications d'intérêt général). Le concours accorde également une place considérable à la presse d'entreprise, trois des sept prix étant attribués à cette catégorie. Les entreprises gagnantes sont Mobil Oil, Norcen et l'Impériale.

Le jury était composé de Stuart Smith, président du Conseil des sciences du Canada, Keith Spicer, ex-commissaire aux langues officielles, et James Roman, répresentant de SOQUIP à Calgary. Les prix sont accompagnés d'une bourse de $1,000, et seront remis mercredi prochain à Calgary.

On se souvient que l'an dernier, Alain Dubuc a gagné le prix de journalisme national de la Banque Royale du Canada.

Chrysler embauchera 190 travailleurs occasionnels

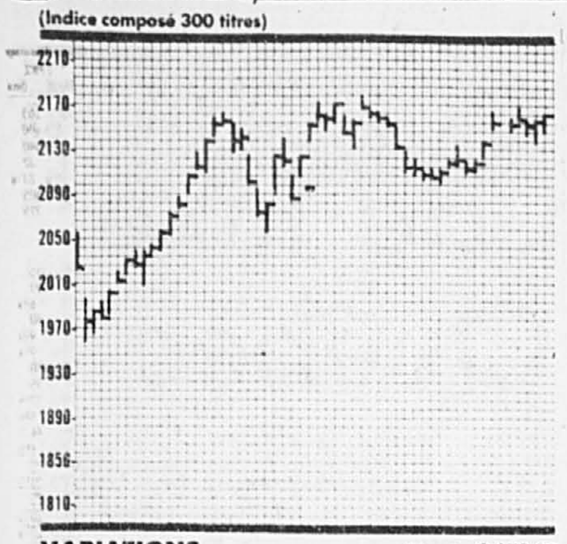
WINDSOR, Ontario (CDJ) — Chrysler Canada a l'intention d'engager 190 travailleurs occasionnels pour son usine de grosses voitures de Windsor, à compter du 18 avril. La production de voitures à traction arrière y sera portée de 800 à 872 par jour.

Selon un porte-parole de la compagnie, c'est la troisième fois depuis janvier que la production est accrue à l'usine de Windsor. Près de 85 p. cent de ces voitures sont vendues aux USA.

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux
TRUST GÉNÉRAL
11% (3 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1000$
10% (15 mois) Intérêt à l'échéance Dépôt minimum 1000$
Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.
TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont 1, Vincent d'Indy, 739-3265

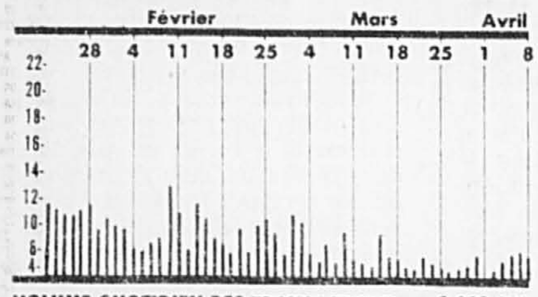
TORONTO

(Indice composé 300 titres)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

Haut: 2,159.39
Fermeture: 2,159.39
Bas: 2,152.67



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 6,128,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSE	2,159.39	+4.35
SERV. FINANCIERS	1,772.50	+13.57
MINES ET MÉTAUX	2,029.26	—1.71
PÉTROLES ET GAZ	2,832.23	+6.32
INDUSTRIELLES	1,575.78	+0.96

par la presse canadienne

TORONTO (PC) — L'activité a été plutôt lente mais les titres ont tout de même enregistré de légers gains, vendredi à la Bourse de Toronto.Le volume a été de 6.07 millions d'actions transigées au regard de 7.4 millions jeudi.L'indice des 300 a grimpé de 3.19 points et a clôturé à 2,158.23.Parmi les industrielles très actives, Oshawa Group A a progresséde 1 à $25; Banque de Nouvele-Ecosse de ¼ à $42; Seagram de 1 ⅛ à $34; Canadien Pacifique Ltée de ⅛ à $42 ½; et Canada Packers de ¼ à $40 ½.Mais Bell Canada a perdu ⅛ à $25 ⅛; Union Gas ⅛ à $9 ¼; Massey-Ferguson 20 cents à $3.95; MacMillan Bloedel 1 ½ à $27; et Du Pont Canada A 1 à $20 ½.Chez les mines, Agnico-Eagle a ajouté ¼ à $17 ⅛, et Pegassus Gold ⅛ à $13 ¼.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A-B					
A.G.F.M	500	$9¼	9¼	9¼	
AMCA Int	3900	$25¾	25⅝	25⅝	
Abti Prce	2400	$22	22	22	+ ½
Ackiands	208	$12½	12½	12½	
Adanac M o	1500	70	68	70	+ 5
Aero E o	5500	45	44	45	+ 3
Agassiz o	5240	179	176	179	+ 3
Agnico E	15175	$17⅛	16⅝	17⅛	+ ¼
Agra Ind A	1400	$12½	12½	12½	+ ⅛
Albanv o	1000	119	117	119	+ 4
Ali Energy	6795	$14½	14¼	14¼	- ⅛
Alt Enr A	1700	$31⅞	31⅜	31¾	- ⅛
Al Enr 1125	100	$32⅛	32⅛	32⅛	- ⅛
Alcan	16995	$37⅝	37⅛	37¼	+ ⅛
Alcan w	11950	$11⅞	11	11⅞	+ ⅜
Algo Cent	1100	$17½	16⅝	16⅜	- 1¼
Algoma St	5342	$30	29¾	30	
AStel p	200	$21¾	21¾	21¾	
Altex o	5000	70	70	70	+ 5
Alum A	19825	$25⅞	25¼	25¾	+ ½
Alum B	see below				
Am Eagle o	8500	155	150	150	- 1
Andrs WA f	500	$26½	26¼	26¼	- ¼
Ang CT 315	23	$30¼	30¼	30¼	
Ang UDev o	1000	150	140	140	- 10
Arbor A	200	$7½	7½	7½	- ¼
Arbor B f	100	$7½	7½	7½	- ¼
Argus	27	$9¾	9¼	9¼	
Args 250 p	27	$23⅜	23⅜	23⅜	
Argus C pr	233	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Argyll o	700	280	280	280	+ 15
Asamera	24350	$29⅛	28½	28½	- ⅜
Asbestos	200	$11½	11½	11½	- 1
Asoc Porc o	600	$5	5	5	
Astral f	250	$6¾	6¼	6¼	
Atco I f	1200	$8⅞	8⅞	8⅞	
Atco 11½	2475	$32½	32	32	- ¼
Atlantis o	9500	67	65	67	+ 2
Atlas Yk o	1669	37	36½	36½	- 2½
Atlas w	4000	5	4	4	- 1
Augmitto o	4600	215	205	205	- 5
BC Sugar A	2100	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅛
BP Ref A	5295	116	115	116	- 9
BP Ref B	11160	$13	13	13	- ⅛
BP Res	3228	$20½	20	20½	+ ½
Bachelor o	2350	$7	6¾	6¾	
Banister C	2400	$9⅝	9½	9½	
Bank BC	140	$18¼	18¼	18¼	- ¼
Bk BC 228	500	$23¼	23	23	- ¼
Bank Mtl	42616	$30⅝	30⅛	30⅜	+ ⅜
Bk Mtl 285	16290	$36¼	35⅞	36¼	+ ¾
Bk Mtl 250	17420	$31	30¾	30⅞	+ ⅜
Bk Mtl w	26000	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅜
Bk NS	151155	$42¼	41¾	42	+ ¼
Bankeno o	581	260	260	260	
Bankeno u	700	400	400	400	+ 20
Bankeno w	8791	75	70	70	- 15
Basic Res o	41000	38	10	38	- 137
Baton A f	600	$14½	14½	14½	
Baton B	800	$14⅜	14⅜	14⅜	
Bell Can	251061	$25¼	25	25⅛	- ⅛
Bell C pr	850	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
Bell 1.80	6055	$20⅞	19⅞	20	
Bell 2.05	31215	$25	24⅞	24⅞	- ⅛
Bell 2.70	34125	$30⅝	30⅜	30½	+ ⅛
Black Phot	5050	$17	16½	17	+ ½
Blackwod	2000	315	315	315	- 35
Blake Res o	7250	39	37	39	+ 3½
Bluesky	21517	300	290	290	- 9
Bombdr A	268	$14	13¾	14	
Bombdr B f	450	$12½	12½	12½	+ ⅛
Bonza O	500	360	360	360	
Bow Valv	22410	$17⅞	17	17⅞	+ ¼
Bow Vlv 205	3450	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ¼
Bow Vlv 200	see below				
Bow Vly R	1316	56	5⅝	5¾	
Bralor Res	8300	$5	485	5	+ 15
Bralor 8.75	1000	$20	19⅞	19⅞	- ⅛
Bramalea	10400	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅛
Brscade p	10969	$38	37¾	37⅞	
Brascan A	2849	$27⅞	27¼	27⅝	- ⅛
Brscn 8½	500	$23	23	23	
Brscn 1981	2650	$26½	26¼	26½	
Brkwater o	16800	$14⅞	14¼	14⅝	- ⅜
Brenda M	200	$14¼	14⅛	14⅛	- ⅛
Brinco	2000	305	305	305	- 5
Brinco p	3084	440	440	440	
Br Am Bnk	100	$19	19	19	
BCFP	8416	$10⅛	10	10	+ ⅛
BC Res	47950	275	266	275	+ 10
BC Res p	14300	$27½	26⅞	27½	+ ½
BC Phone	27420	$19⅛	19	19	
BCPh 4¾ p	203	$45½	45½	45½	+ ½
BCPh 4.84	800	$12¾	12½	12¾	+ ½
BCPh 5¾ p	200	$54½	54½	54½	+ 1½
BCP 10.16 p	4400	$25	25	25	- ½
BCP 11.24 p	1300	$28½	28¼	28½	- ¼
Brout Reef	2400	140	140	140	+ 10
Brunswk	445	$15⅞	15⅞	15⅞	- ⅛
Budd Can	3300	$9¼	9⅛	9¼	
C					
CAE	7800	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
CCL Ind	100	$9	9	9	
CIL	2125	$25½	25	25½	+ ½
CME Res o	600	110	105	105	- 1
Cableshar	1940	470	455	470	+ 15
Cabre o	2100	180	180	180	
Cad Frv	4200	$8¼	8	8	
Cad Frv A	10350	$7½	7¼	7¼	- ¼
Calvrt DA f	3099	195	190	195	
Camel O G	9077	275	261	261	+ 6
Camflo	3450	$13⅛	12¼	12⅞	- ¼
Camp RL	37982	$31⅞	31⅜	31¾	- ¼
Camp Res	1600	$11¾	11½	11¾	
Campeau f	5200	$14½	14¼	14⅜	- ⅛
Camreco o	1700	110	110	110	
Can Cem	1585	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
C Cem 6½	200	$12	12	12	- ¼
CCem 2 p	2375	$18⅞	18½	18¾	+ ¼
CDC f	4790	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
CDC pr B	589	$98⅞	98⅞	98⅞	
CDC 1980	23025	$15⅝	15⅛	15⅝	
Can Malt	528	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅜
C Nor West	4966	$25¾	25	25	- ¾
CanP Ent	21837	$22	21⅝	21⅞	- ⅛
C Packrs	78900	$40½	40½	40⅝	- ⅛
CS Pete f	3150	395	380	395	+ 30
Can Trust	1737	$42¼	42	42	
C Trust 11	700	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅜
CTrust w A	3500	$19¾	19⅝	19¾	+ ½
C Tung	10400	$21¼	20½	21¼	
Canadex o	5000	165	155	160	
C Arrow o	1000	70	70	70	
C Formst f	1000	280	280	280	+ 10
C Found pr	250	$8⅞	8⅞	8⅞	
CGE	100	$45	45	45	+ 1
CI Bk Com	25599	$36	35½	36	+ ¼
CIBC 250 p	1750	$26¼	26	26	- ¼
CIBC 2.05 p	15195	$29½	28⅞	29	+ ⅛
CIBC 35625	4400	$30¾	30½	30⅝	+ ⅛
CIBC w	3800	$13	12⅝	13	+ ⅜
C Manoir	1000	480	480	480	+ 20
C Marconi	2245	$59¼	58⅜	59¼	+ ¾
CNat R	2600	208	200	201	
C Occidental	1200	$13⅜	13⅜	13⅜	- ⅜
C Occntl p	200	$24¼	24¼	24¼	
CP Ltd	82250	$42⅞	42¼	42½	+ ⅛
CPL 4 p	100	$10	10	10	
CPL UK p	200	$10	10	10	
C Reserve	1520	$19½	19	19½	+ ½
CTire A f	6101	$60½	59⅞	60½	+ ½
CUtil A f	46200	$13½	13	13	- ½
C Util B	10150	$13¾	13¾	13¾	
C Util 4¼ p	150	$40	40	40	+ 2½
C Util 5 pr	550	$46	46	46	
CUtil 6 pr	225	$54¾	54¾	54¾	
CU 10¼	600	$26	25½	26	+ 1
C Util 9.24	450	$24⅛	24	24	+ ½
CUtil 2nd D	700	$27⅞	27	27⅞	+ ⅛
CUtil 2nd E	28500	$27	26¾	27	+ ⅜
CUtil 2nd F	1100	$30⅛	30	30	- ⅜
CUtil 2nd G	1000	$30¾	30½	30½	- ½
CUtil 2nd H	12600	$22¾	22⅜	22½	- ⅛
CWN G 4 pr	26	$7¼	7¼	7¼	
Canbra	100	$6⅝	6⅝	6⅝	- ⅛
Canray o	2000	38	38	38	
Canron A	500	$13¼	13	13¼	+ ½
Canuc o	2200	67	67	67	
Canusa	9500	250	242	243	+ 1
CapCbl B f	500	$9¾	9½	9½	- ¼
Carl OK	41320	$13	12¾	12⅞	- ⅛
Carl B p	200	$27½	27½	27½	
Carma 8¾	2100	385	380	380	- 25
Carma A	15308	154	150	150	
Carma cvp	12600	315	300	305	+ 15
Carolin o	9300	$17½	16½	16½	- 1¼
Cassidy L	2700	310	300	300	- 5
Celanese	6664	$7¾	7⅝	7⅝	
Centrl Tr	1144	$11⅛	11⅛	11⅛	- ⅛
Chnclr	9700	145	135	135	+ 5
Charter Oil	2100	77	77	77	
Cherokee	214	$6¼	6⅛	6¼	
Chieftan	200	$20¼	20¼	20¾	- ⅛
Chieftan B	300	$53	52½	53	+ ½
Chieftain C	100	$47⅛	47⅛	47⅛	- ⅜
Chrysler	584	$20⅞	20¾	20¾	- ¼
Cimaron o	1200	250	250	250	- 5
Cineplex o	200	320	320	320	- 5
Coastal f	211	$12⅞	12⅞	12⅞	
Coho A f	2307	410	405	410	+ 5
Cmplx	12500	100	95	95	- 5
Cominco	4187	$45⅜	44¾	44¾	- ¾
Cominco A	100	$22	22	22	
Cominco D	1100	$28½	28⅜	28½	+ ¼
Cmrcl OG o	5700	185	181	185	
Cmplg	1300	$6½	6¼	6¼	- ¼
Comterm	1075	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Comterm r	97116	38	26	30	+ 2
Coniagas o	1080	330	330	330	
Con Bath A	769	$19⅛	19⅛	19⅛	- ⅛
C Bath 575	1650	$53⅜	53	53¼	
C Bath 525	see below				
Con Fardy	1600	229	225	229	+ 4
C Copper o	4500	56	53	53	- 4
C Durham	1600	120	115	115	
C Marbnr o	1000	54	54	54	- 1
Cons Pipe	100	$9	9	9	
Con Prof o	13200	205	196	200	+ 1
C Summit o	200000	42	38	42	+ 4
Con Distrb	2300	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅛
Cons Gas	13081	$18¼	18	18	- ¼
C Gas 13¾	2510	$30⅝	30⅛	30⅝	- ⅜
Cons Gas w	5000	355	345	355	
CTL Bank	15745	$12⅜	12	12⅜	+ ¼
Control F	225	240	240	240	
Conventrs	11466	$5½	5½	5½	- ⅛
Conwest A	262	$7⅞	7½	7⅞	
Conwst B f	2238	$7⅛	6⅞	6⅞	- ⅛
Cooper C	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Corby vt	200	$33	33	33	
Corp Food	700	$72	72	72	+ 1
C Falcon C	1465	$16¾	16⅜	16⅜	- ⅛
Corrida o	4234	105	100	100	- 5
Cosaka R	6000	345	330	330	- 15
Cosaka 7 p	200	$5¼	5¼	5¼	- ¼
Costain Ltd	200	$8⅜	8⅛	8⅛	- ⅛
Courvan o	41000	145	114	132	- 13
Craigmt	200	165	165	165	
Crain RL f	2900	$14⅛	13⅝	14⅛	+ ¾
Cullaton o	21700	350	340	350	
Cullaton 10	14460	440	425	425	- 5
Cuvier o	2000	65	65	65	
Czar Res	18050	173	170	170	+ 7
Czar Wt	500	14	14	14	- 1
D-G					
DRG A f	1300	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Dale-R pr	340	$5⅞	5⅞	5⅞	- ⅛
Dalmys	900	$8	7⅞	7⅞	- ⅛
Daon Dev	37736	184	179	179	
Daon 8¾ p	1400	250	250	250	
Datline	500	$7½	7½	7½	- ½
Delour o	3000	54	52	52	
D Eldona o	11000	57	55	56	- 1
Delhi Pac o	2100	40	40	40	
Denison	8265	$35	34¾	34¾	- ¼
Develcon	1685	$22¼	21¾	22¼	
Dicknsn A f	8630	$5⅞	5⅜	5⅜	- ⅛
Dicknsn B	2780	$5½	5⅛	5⅜	
Digtech	11809	100	95	95	
Digtech w	40100	26	24	25½	+ 2½
Mrtme El	675	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Mrtme El p	200	$25	25	25	
Maritime f	2434	$30½	30¼	30½	+ ¼
Mar T 765	1000	$7¾	7¾	7¾	
Mark Spnc	22010	$11⅛	11¼	11⅜	+ ⅛
Mark Wrk f	14100	106	102	102	- 3
Mascan	140	360	360	360	
Mascot G o	2500	205	200	205	+ 5
Mass Fer	78252	415	390	395	- 20
Mas F A	12425	$11⅜	10⅝	10¾	- ½
Mas F B	13610	$11⅜	10½	11	- ¼
Matchan o	3500	35	35	35	- 3
McAdam o	18100	42	39	39	- 2
Mc Intyre	3160	$26¾	26	26½	- ½
Melcor	300	$8	8	8	
Mentor	2500	$6½	6¼	6¼	- ¼
Mercantil	5020	$18⅛	17¼	18⅛	+ ⅜
Mercntl 1	see below				
Merland E	11781	485	470	475	
Merland p	1150	$17	16⅞	17	+ ½
Meston o f	1200	200	190	190	
Metaliore	650	300	300	300	
Midcon	200	345	345	345	
Mikes Subs	1400	215	190	214	- 1
Minrl Res	3875	147	140	140	- 7
Mitel Corp	34670	$26¼	26	26	
Mobil Corp	500	$34⅜	34¾	34¾	+ ⅜
Moffat A	100	$23	23	23	
Molson A f	335	$40⅛	40⅛	40⅛	- ¼
Moneco A f	300	$13	13	13	+ ¼
M Trsco A	400	$8¾	8½	8½	
Moore	5310	$58¼	57¾	58¼	+ ¼
Morgan o	4700	270	265	265	- 5
Mt Jamie o	5500	57	55	57	- 1
Muncpl Fin	2800	$5	490	5	+ 10
Murphy	350	$33½	33½	33½	+ ¾
NSR Res o	6200	37	35	35	- 4
Nabu o	8950	$8½	8¼	8½	
Nahanni o	3100	38	37	37	- 3
Nat Bk Can	8756	$11⅞	11⅝	11⅞	
Nat Bk cv	1000	$34	33½	34	+ ¼
Nat Bk 15	610	$31¼	31	31¼	
Nat Trust	100	$37	37	37	- 1
Nearctic o	4000	92	90	90	- 2
Neomar	2071	120	120	120	- 1
NB Tel	730	$25½	25⅜	25½	
N Kelor o	3000	32	32	32	
N QRagln o	1900	257	257	257	+ 2
N York Oil	344	112	112	112	+ 2
Nfl CapA f	3100	$7	7	7	
Nfld LP A	1150	$26⅞	26⅛	26⅛	- ⅛
Nfld Tel	1435	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Nfld Te 885	600	$17½	17½	17½	+ 1¼
Nfld T 1350	550	$25	24¾	24⅞	- ¼
Nkl Offset o	5000	73	68	73	+ 8
Nkl Rim o	4500	22	22	22	
Noma B	300	$9	9	9	
Nor Acme o	5800	164	160	164	- 1
Noranda	18039	$23¼	22¾	23	+ ⅛
Nor 9½	6043	$101¾	101¼	101¾	+ ¼
Norbaska o	6000	43	38	38	- 4
Norcen	11347	$30⅜	30⅛	30¼	- ¼
Norcn 788	300	$54	53½	53½	- ⅜
Norlex o	6500	15	15	15	
NC Oils	200	$14½	14½	14½	
Nor Ct 260p	100	$24¾	24¾	24¾	- 1
Nor Tel	4209	$96	95¼	95⅝	+ ⅛
Northgat	7000	$7⅛	7	7	- ⅛
Nthlnd Bk	100	$8	8	8	- ⅛
Northstar	1150	75	75	75	
Nthstar r	2100	½	½	½	
Nthstar 10	500	315	310	310	- 5
Nthmber o	3000	69	67	69	+ 2
NW Util p	100	$36⅝	36⅝	36⅝	+ ⅜
Nva Alta f	33319	$8⅜	8⅛	8⅜	
Nova E p	250	$19	19	19	
Nova G p	1200	$25	24½	25	+ ½
Nova H p	100	$19	19	19	
Nova K p	3930	$23	22⅞	22⅞	
Nova L	7050	$32¼	31⅞	31⅞	- ⅛
Nova M	18650	$34¼	33¾	34¼	+ ¼
Nova N	8300	$28	28	28	
N Beauc o	1000	35	35	35	+ 9
NS Savngs	200	$15½	15½	15½	+ 1
Nowsco W	230	$14½	14½	14½	
Nu-Wst A	20415	218	212	215	+ 5
NuWst C f	780	147	147	147	- 2
Nu-Wst B p	2200	400	380	380	- 15
Numac	11800	$16	15⅜	15¼	+ ⅛
OPI	500	90	90	90	
Oakwood	1550	$13⅜	13⅛	13¼	
Oakwod pr	2000	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Okwd B p	3300	$24⅜	24½	24½	
Oakwood w	3900	$5	490	490	
Obrien o	4500	131	130	131	+ 2
Oceanus o	210	250	250	250	
Ocelot A	600	$9⅜	9¼	9¼	- ¾
Ocelot B f	6600	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Odyssey	100	290	290	290	+ 65
Omega	4200	$8¾	8⅜	8¾	+ ¼
Onaping o f	5100	285	276	276	- 9
Onyx Pet o	870	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Osh A f	175093	$25	24⅜	25	+ 1
Osisko o	13000	23	22	22	
P-S					
PCL p	100	200	200	200	
P Caelar o	225	260	260	260	
Pac Coper o	6200	107	102	102	- 5
Pac NthA f	300	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Pac Nth 6¼	200	$15	15	15	+ ¼
Page Pet	1150	$5½	5½	5½	
Pgurin A f	4661	$5⅞	5⅜	5¾	- ⅛
Pgrn w	5100	24	24	24	
Palliser o	2900	81	81	81	- 19
Paloma P	200	305	295	295	- 5
Pamour	5300	$12¾	12½	12½	- ¼
Pan Cntrl o	1000	31	31	31	- 4
PanCan P	9170	$90½	89½	90½	+ 1
Pango	4200	145	136	145	+ 7
Parlake o	1000	87	87	87	- 5
Patino N V	100	$23	23	23	+ 1
Pe Ben O	28800	251	242	251	+ 11
Pegasus	15900	$13⅜	13	13¼	+ ⅛
Pembina	650	$9	8¾	8⅞	+ ⅜
Penn Wst o	2700	75	70	75	+ 4
PenWst A f	2266	43	43	43	
Pennant o	15500	47½	46	47	
Penningtn	3000	$5½	5½	5½	
Petro Sun o	1100	130	125	125	- 5
Petrol	150	385	385	385	+ 15
Pfrotech o	1000	210	200	210	- 5
Phillips Cb	100	$22¼	22¼	22¼	- ¼
Phonix Oil	9000	$6⅞	6⅝	6⅞	- ⅛
Phoenix r	44020	6	3	3	- 1
Place GO o	3200	116	116	116	
Placer	72025	$21⅞	21⅜	21¾	- ⅛
Poco o	6900	215	201	215	+ 5
Pysr pr	10930	$29	28¾	29	+ ⅛
Pominex o	2200	33	33	33	
Ponder	1000	110	110	110	- 40
Potter A f	7611	299	285	290	- 10
Powr Cor f	5745	$15⅛	15	15	
Pow C 2.375	100	$30	30	30	+ ¾
Prado Ex o	2200	56	56	56	
Precamb	2501	$5½	5¼	5⅜	- ⅛
Provigo	300	$12½	12½	12½	
QMG Hld o	40300	157	139	139	- 11
Quartet o	100	200	200	200	- 5
Que Sturg o	5000	$7¼	6⅞	7¼	
Que Tel	264	$23⅝	23⅜	23⅝	- ⅛
Que Tel 168	23	$22¼	22¼	22¼	
Qenstk	2900	310	300	300	- 10
Ram Pet o	500	$9¾	9¾	9¾	- ⅜
Rambler o	32500	47	43	47	+ 7
Rnchmn A f	300	$6¾	6½	6½	- ¼
Rnchmn p	1378	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
Ranger	36150	$8	7¾	7¾	- ⅛
Rank Org	200	285	285	285	+ 30
Ravrock f	7700	$9¼	9	9¼	+ ⅛
RealCap w	5000	10	10	10	
Redpath	1200	$12⅞	12⅝	12⅝	+ ¼
Rdpth 1.665	700	$19⅜	19⅛	19⅜	+ ⅛
Redstone o	1000	100	100	100	
R Sth A	300	$15¾	15⅛	15¾	- ⅜
Regional o	6300	$5½	5¼	5¼	- ½
Reichhold	1300	$8¼	8⅛	8⅛	- ⅛
Reich 10½	2000	$9⅞	9¾	9¾	- ⅛
Reitman	100	$29	29	29	+ 1
Reit A f	150	$29	29	29	+ ½
Revelstk p	312	$10½	10½	10½	
Revn Prp A	400	155	155	155	+ 10
Revnu B f	1500	120	120	120	+ 3
Rileys D	1000	100	100	100	+ 5
Rio Algom	5634	$47	46¼	46¼	
Rio 580 pr	150	$53	53	53	
Rio 8.5	217	405	405	405	
Rio Alto o	38200	390	365	390	+ 25
R Little	900	200	195	195	+ 5
Rogers A	300	$12⅛	12	12	- ⅛
Rogers B f	18850	$12⅜	12	12⅛	
Rolland A f	200	$6½	6½	6½	
Roman	1750	$15⅞	15⅛	15⅜	+ ⅛
Ronyx Cor	150	$5⅛	5⅛	5⅛	
Rothman	1000	$42	41½	41½	- ¼
Rothm 2p	325	$13½	13⅛	13½	
Roxy B o	19100	293	275	285	
Roxy wt	2500	15	14	14	- 3
Royal Bnk	61518	$32¾	32⅛	32½	+ ¼
Ry Bk 1.88	4500	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
Ry Bk 2.75	13370	$35	34½	34⅞	+ ½
RyTrco A f	23255	$24	24	24	
R Tc B p	200	$35	33½	35	+ 1
RyTrco D psee	below				
Ruprtlnd o	1250	74	74	74	- 4
Ruprtlnd p	500	$7½	7½	7½	
Ruprtlnd w	8160	23	23	23	+ 3
St Andrw o	35500	410	395	395	- 15
S Andw	17400	34	30	30	- 2
Santa Mo	7900	45	45	45	
Scarboro o	5000	123	120	123	- 2
Sceptre	1415	$5⅞	5	5	- ¼
Scintilor o	5600	245	241	241	- 10
Scintrex	1100	$8⅛	8	8	+ ⅛
Scot Paper	100	$27¾	27¾	27¾	+ ½
Scot York	1800	220	210	220	
Scotts f	1500	$9½	9½	9½	- ⅛
Scotts C	3300	$9½	9½	9½	- ⅛

TORONTO (Revue de la semaine)

A-B

			Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982 Haut	1982 Bas
A.G.F.M			4100	$9¼	9	9¼	+ ¼	9¼	6½
AMCA	Int		44685	$25⅞	25½	25⅝	+ ⅛	27¼	18¼
Abti	Prce		4126	$22	20½	22	+ 1½	22½	18
Abitbi	7½p		225	$36	36	36	+ 1⅜	36	33
Abitbi	10		625	$48¼	48	48		48¼	44
Acklands			1488	$13	12½	12½		13	10⅞
Acklnd	2p		100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜	13⅜	10¼
Adanac	M	o	4500	70	65	70	+ 9	90	53
Aero	E	o	22368	45	42	45	+ 2	125	40
Agassiz		o	23040	180	171	179	- 4	225	155
Agassiz		w	2167	80	80	80	+ 5	125	70
Agnico	E		83702	$17⅛	16½	17⅛	+ 1⅛	20½	14½
Agra Ind		A	18062	$12¾	11½	12½	+ 1	12¾	9¾
Aiguebel		o	5200	$11⅛	10½	10½	+ ½	14¼	8
Akaitco		o	3000	110	95	95	- 5	145	89
Aibany		o	23460	120	110	119	+ 9	140	101
Alt	Energy		78616	$15	14	14¼	+ ¼	17¼	13⅜
Alt	Enr	A	15720	$32	31¼	31¾	+ ½	32¾	29½
Al	Enr	1125	252	$32¼	32⅛	32⅛	- ⅜	35⅜	31⅛
Alta	Nat		4170	$26	25	25	- ½	26	22½
Alcan			108818	$37⅜	36½	37¼	- ¼	40⅜	32⅛
Alcan	w		72375	$11⅜	10¼	11⅜	+ ½	12¾	7⅜
Algo	Cent		1200	$17⅞	16⅝	16⅝	- ⅛	20⅛	14½
Algoma	St		6675	$31½	29¼	30	- 2	33½	24¼
Algoma	St	p	10600	$22½	21¾	21¾	- ⅜	22¾	19½
Altex		o	5600	70	65	70	- 5	105	65
Alum	A		54590	$25⅞	25½	25¾	+ ⅛	25⅞	22¼
Alum	1st	p	3400	$24½	23¾	23¾	+ ¼	25¼	22
Alum	B	see	below						
Am	Eagle	o	25425	160	150	150	- 5	220	140
Am	Leduc		3600	28	27	27	- 2	53	26
Andrs	WA	f	1750	$27	26¼	26¼	- ⅜	27½	21
Andres	W	B	200	$26½	26½	26½	- ⅜	27⅛	21
Ang	CT	4½	220	$21⅛	21⅛	21⅛		22¼	19½
Ang	CT	290	258	$28	27¼	28		28	24
Ang	CT	315	778	$31	29¼	31	+ 1¼	31	27
Ang	dGld	o	1025	120	120	120	- 5	180	95
Ang	UDev	o	6100	155	140	140	- 40	185	105
Anthes			3654	47	47	47		65	40
Arbor	A		21525	$7¾	7½	7½	- ¼	9	7
Arbor	B	f	21425	$7¾	7½	7½	- ¼	8	7½
Argosy		o	1000	32	32	32		54	25
Argus			269	$8¼	8	8	- ¾	9½	6
Args	250	p	107	$24	24	24	+ ½	25	21½
Args	260	p	550	$24	24	24	+ ½	25	22¼
Argus	B	pr	320	$24½	24½	24½		25	21¼
Argus	C	pr	1819	$5¼	5⅛	5¼		6⅞	475
Argyll		o	6900	290	260	280	- 20	340	195
Asemera			99406	$29⅞	27¾	28½	+ ¾	32	16¼
Asbestos			420	$12½	11½	11½	- ½	14	9½
Asoc	Porc	o	5160	$5¼	450	5	+ ¾	8¼	425
Astral	f		2650	$6⅜	6⅛	6¼		7	430
Atco	I	f	55212	$9	8¾	8⅞	- ⅛	11½	8¾
Atco	II		2773	$8¾	8¼	8¾	- ⅜	11¼	8¾
Atco	11½		10075	$32½	32	32	- ¼	35	30
Atl	C Cop		1000	135	132	135		150	120
Atlantis		o	43000	69	65	67	- 1	94	65
Atlas	Yk	o	98042	39½	35½	36½	+ ½	53	35
Atlas	w		12000	5	1	4	- 2	15	1
Augmitto		o	19650	230	205	205	- 10	315	140
Ato	Hard	A	3200	$9	8¾	9		11	7½
BC	Sugar	A	9823	$16½	16¼	16⅜		18¼	15¾
BP	Ref	A	14214	125	110	116	- 2	125	110
BP	Ref	B	17653	$13¼	12⅞	13		13⅜	12⅜
BP	Res		77149	$20½	19¾	20½	+ ¼	22½	17½
Bachelor		o	32950	$7⅜	6¾	6¾	- ¼	9¾	6¾
Bakertalc		o	2500	50	50	50	- 1	70	49
Banister	C		33500	$9⅞	9½	9½	- ⅜	10½	8
Bank	BC		3676	$19	18¼	18¼	- ¾	20¾	16¼
Bk	BC	228	1400	$23¼	22⅞	23	+ ⅛	23¼	20
Bank	Mtl		294527	$30⅜	29¼	30⅜	+ ⅞	30⅜	24¾
Bk	Mtl	285	52730	$36¼	34⅜	36¼	+ 1½	36¼	30⅜
Bk	Mtl	250	68285	$31	29½	30⅞	+ ¾	31	25⅜
Bk	Mtl	w	98395	$9⅛	8⅜	9⅛	+ ⅛	9⅛	5½
Bank	N S		282245	$42¼	41	42		42¼	31¾
Bankeno		o	2725	265	260	260	- 5	295	195
Bankeno		u	1700	400	380	400	- 10	470	375
Bankeno		w	10164	85	70	70	- 11	140	68
Barbcon		A	400	340	340	340	+ 40	340	280
Barbcon		B	100	375	375	375	+ 25	375	300
Basic	Res	o	51200	185	10	38	- 142	300	10
Bathrst		p	245	$9¼	9¼	9¼		9¾	8½
Baton	A	f	3400	$14½	14½	14½		14½	12¼
Baton	B		5200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜	14⅜	12¼
Bav	Mills		2100	$7⅛	6	7⅛	+ ⅛	7½	6
Becker	B	p	300	$18	17	18	+ ½	18	16¼
Bell	Canad		h13346	$25⅜	25	25⅛	- ⅛	25⅞	22⅛
Bell	C	pr	3000	$25	24½	24⅝	- ⅛	25¼	22
Bell	1.80		9840	$20⅛	19¼	20		20¼	17½
Bell	1.96		4300	$30¼	30⅛	30⅛	- ⅜	30¾	27
Bell	2.05		45235	$25½	24⅞	24⅞	- ½	25¾	22¼
Bell	2.70		140417	$30⅜	29¾	30½	+ ¾	30⅜	26½
Bl	Hawk	o	6500	22	20	20	+ 3	39	17
Black	Phot		22350	$17	16⅜	17	+ ½	17½	10¼
Blackwod			2000	315	315	315	- 35	355	230
Blake	Res	o	35200	44	35½	39	+ ½	69	33
Bluesky			65182	300	285	290	+ 5	370	270
Bluesky		pr	1700	420	420	420	- 20	450	385
Bomac	A	f	100	$6	6	6	+ ½	7¾	5
Bombdr		A	268	$14	13¾	14		15	12¾
Bombdr		B	f	450	$12½	12½	12½	+ ⅛	13	10¾
Bonanza	Oil		4800	370	340	360	+ 10	5⅛	335
Bow	Valy		72964	$17½	16½	17⅜	- ¼	20⅛	15½
Bow	Vly	7	700	$69	65¾	65⅞	- 2¾	74½	62
Bow	Vly	205	16835	$27⅜	26⅛	27½	+ ⅜	28⅛	25
Bow	Vly	200	see	below					
Bow	Vly	R	6616	$6	5	5¼	+ ⅜	7⅛	435
Bralor	Res		81300	$5	470	5	+ 30	7⅜	440
Bralor		8.75	16125	$20½	19¾	19⅞		20⅛	19¾
Bramalea			235580	$11¼	10¼	11⅛	+ ⅜	11¾	8½
Brscade		p	43129	$38	37½	37⅞		38¼	31⅜
Brascan		A	51483	$28¾	27¼	27⅜	- 1¼	29⅛	19¾
Brscn		8½	1750	$23	22¾	23	- ½	24¼	19⅛
Brscn		1981	10450	$26½	26¼	26½		26⅞	24¾
Brkwater		o	151402	$16	14¼	14⅜	+ ⅛	17¾	450
Brenda	M		3000	$14½	14	14⅛	+ ⅛	15¾	11
Bright	A		6650	$20	19⅜	20	+ ⅛	20	16¼
Brinco			12364	320	305	305	- 5	400	268
Brinco		p	7525	455	440	440	- 5	465	410
Br	Am	Bnk	200	$19	19	19		19½	15⅝
BCFP			127171	$11	9¾	10	- ¾	12⅜	8⅜
BCFP		pr	590	$29½	29	29	- 1½	30½	25
BC	Res		170385	285	265	275	- 10	350	256
BC	Res	p	38050	$27⅜	26¾	27½	+ ¼	28½	24⅜
BC	Phone		128689	$19¼	18⅞	19		19¼	17⅛
BCPh	4¾	p	268	$42½	41¼	42½		43½	35⅞
BCPh	4½	p	100	$41¾	41¾	41¾	+ 1	41¾	37½
BCPh	4¾	p	403	$45½	45	45½	+ ¼	45½	41
BCPh	1956		255	$44¾	44¾	44¾		47	41
BCPh	4.84		1200	$12¾	12¼	12¾	+ ⅛	12¾	10
BCPh	5.15		110	$49	49	49	- 1	50	42½
BCPh	5¼	p	400	$54½	53	54½	+ 1½	55	49
BCPh	6	pr	100	$57	57	57	+ 2	57	52
BCPh	6.80		260	$18	17½	17½	+ ½	18	15
BCP	7.04	p	1700	$18	17½	18	+ ½	18½	15½
BCP	10.16	p	5300	$26	25	25	- 1	26½	23½
BCP	11.24	p	6400	$28½	27⅞	28¼	+ ½	28¾	26½
Brooke		pr	225	$19¼	19¼	19¼		19¼	19¼
Broul	Reef		21407	150	130	140	+ 15	210	112
Brunswk			11685	$16¼	15⅞	15⅞	- ⅛	18	13½
Budd	Can		11000	$9¼	9⅛	9¼	- ⅛	10	7⅞

C

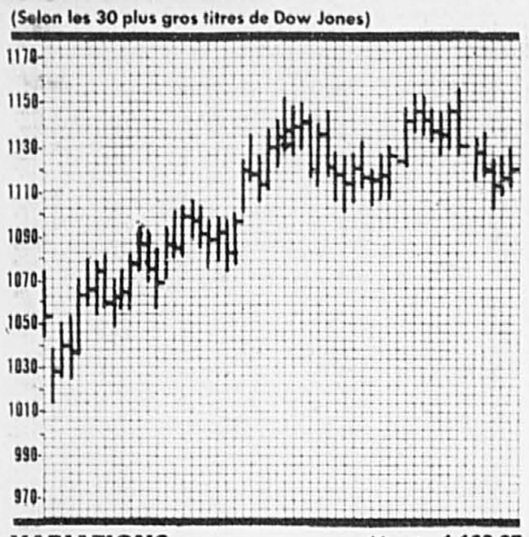
			Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982 Haut	1982 Bas
CAE			31045	$10¾	10½	10⅝	- ⅛	11¼	9
CCL	Ind		28050	$9½	9	9	- ¼	9½	6⅞
CIL			4745	$25½	25	25½	+ ¼	25½	22⅛
CIL	pr		21	$32¾	32¾	32¾		35	33
CME	Res	o	3900	110	100	105	+ 2	130	65
Cableshar			9690	470	435	470	+ 20	5⅞	390
Cabre		o	28400	185	175	180	- 10	220	160
Cad	Frv		57923	$8¼	7¾	8		9½	7½
Cad	Frv	A	55732	$7½	7¼	7¼	- ¼	7¾	7
Calvrt	DA	f	8000	200	190	195		240	155
Calvert		o	3000	60	60	60	+ 1	105	40
Camchib			2125	$6¾	6¼	6¾		7⅜	5¼
Cmchib		w	3400	125	110	110	- 15	211	100
Camel	O	G	34785	275	255	261	+ 5	350	251
Camflo			9455	$13⅞	12¼	12⅝	- ⅜	18¼	10½
Camp	RL		235784	32	30	31¾	+ 2	38½	26
Camp	Res		8712	$12¼	11½	11¾	- ¼	13½	10
Campeau		f	93956	$14½	13⅜	14⅜	+ ½	14½	8¼
Camreco		o	11400	115	105	110	- 12	165	66
Can	Cem		9296	$15¾	14½	15⅛	- ¾	16¾	12¼
C	Cem	6½	2958	$12¼	12	12		12½	10⅝
CCem	2	p	18340	$19⅛	18½	18¾	- ½	19⅛	15
CDC	f		22258	$7¼	7¼	7⅜	+ ⅛	8	5⅜
CDC	pr	B	2794	$99¾	98⅞	98⅞	- ¼	99¾	92¾
CDC	1980		92336	$15⅜	14⅞	15¼	+ ¼	15⅜	13½
Can	Malt		903	$50½	49¾	50⅛	+ ⅜	50½	41¼
C	Nor	West	100086	$25¾	24¼	25	+ ½	30	21
CanP	Ent		157077	$22⅜	21⅛	21⅞	- ⅛	22¾	17⅜
C	Packrs		80500	$41	40¼	40½	- ¼	41¼	33⅛
CPerm	8		20100	$21½	20¼	21½	+ 1¾	21½	17
C	Safway	p	235	$85	85	85		85	85
CS	Pete	f	6550	395	355	395	+ 35	6	340
Can	Trust		18929	$42¼	41⅜	42		42¼	30
C	Trust	11	6950	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅛	22⅞	20½
Can	Trust	w	650	$23	22⅜	22⅜	- ⅜	23	10¾
CTrust	w	A	47725	$19¾	19⅛	19¾	+ ½	20	9⅜
C	Tung		19350	$21¾	20½	21¼	+ ¾	22¼	14
Canadex		o	13500	165	150	160	- 5	270	120
C	Arrow	o	3500	71	70	70		80	55
CCMan	X	f	3900	16	15	16	+ 1¾	16¼	12¼
CC	Man	Y	2300	$17	16¼	17	+ ¾	17	12
C	Curtis		1200	120	115	120		125	95
C	Formst	f	3064	280	270	280	+ 25	290	195
C	Formst	sp	1050	280	260	270	+ 20	290	190
C	Found	pr	1750	$10¼	10	10		22½	10
CGE			365	$45	44	45	+ 2½	45	40
CG	Invest		150	$28¼	28¼	28¼		30	24½
CI	Bk	Corn	120248	$36⅝	34⅞	36	- ¼	36¾	29¼
CIBC	250	p	10205	$26½	26	26	- ¾	27¼	25
CIBC	2.05	p	67020	$29½	28¼	29	+ ½	29½	20⅞
CIBC	35625		93660	$30¾	30⅜	30⅝	+ ⅛	32⅛	28¾
CIBC	w		58620	$13	12½	13		13⅛	7½
C	Lncort	o	6225	25	24	24	- 1	50	20
C	Manoir		4500	490	460	480	+ 20	5	310
C	Marconi		20015	$9¾	57	59¼	+ 3¼	64½	49¾
Cdn	Nat	Res	27150	214	197	201	+ 7	289	175
C	Nat	8.50	400	$13⅞	13½	13½	- ⅛	14	11⅝
C	Ocdental		11605	$13¾	13¼	13⅜	- ⅛	16⅜	12⅞
C	Ocdntl	p	1410	$24½	24	24¼	+ ¼	24⅞	22½
CP	Ltd		191226	$44	42⅛	42½	- 1	44½	35¼
CPL	A	p	703	$8½	8½	8½		9¾	8½
CPL	4	p	109	$10	10	10		11	10
CPL	UK	p	213	$10	10	10		10¼	10
C	Reserve		4620	$20¼	18½	19½	- ⅛	21½	15¾
Cdn	Tire		441	$61	60½	61	+ 1	61	50½
CTire	A	f	28932	$60½	59½	60½	+ ¼	60½	50½
CUtil	A	f	52004	$13½	13	13	- ½	16¼	13
C	Util	B	10330	$13¾	13¾	13¾		16⅛	13½
C	Util	4¼	p	410	$40	37½	40	40	36
C	Util	5	pr	680	$46	46	46	47	44¾
CUtil	6	pr	225	$54¾	54¾	54¾		58	50
C	Util	10¼	p	2365	$26	25	26	+ 1	26	23¾
C	Util	9.24		1150	$24½	23½	24	- ⅜	24½	21¾
C	Util	7.30		5400	$20	19½	20	- 1	21	16½
CUtil	2nd	D	2950	$27¼	26¾	27⅛	+ ½	27⅜	25¼
CUtil	2nd	E	29000	$27	26⅜	27		27¾	25
CUtil	2nd	F	12190	$30¾	30	30		30½	28¾
CUtil	2nd	G	8525	$31	30	30½	- 1	32¼	29¼
CUtil	2nd	H	100120	$22¾	22	22½	- ¼	22⅞	20¾
CWN	G	4	pr	241	$7¼	7¼	7¼	8	7
CWN	5½	p	250	$10	9⅞	9⅞		10½	10
Canbra			500	$6⅞	6⅜	6⅜	+ ⅛	8	6
Canrav		o	5162	38	37	38	- 1	69	35
Canron		A	3303	$13¼	12¾	13¼	+ ½	14	11
Canuc		o	6450	73	68	73	+ 3	98	52
Canusa			77779	279	242	243	- 24	385	220
Cnwst	Fin	p	200	$25¾	25¾	25¾		26⅛	24½
CapCbl		B	f	7000	$10¼	9½	9½	- ½	10¼	9
Cara			81375	$11⅜	11	11		12	8⅜
Cara	A	f	1200	$11¾	11½	11½	- ⅛	12	8¾
Carl	OK		69815	$13⅜	12⅝	12⅞	- ¾	14⅜	11⅛
Carl	A	p	1100	$23	22¾	23		23¼	20¼
Carl	B	p	300	$27½	27½	27½		27½	25
Carma	8¾		6000	405	380	380	- 25	6⅝	380
Carma	A		70756	158	1337	150	- 5	300	137
Carma	cvp		81682	315	250	305	+ 32	5⅜	250
Carolin		o	60130	$18⅛	15¼	16½	+ 1¼	25⅜	14½
Car	o	f	250	120	120	120		195	120
Car	B		250	125	125	125		145	130
Cassidy	L		3100	310	300	300	- 5	375	300
Cassidy	A	p	100	$5	5	5	- ½	6	5
Celanese			177982	$7¾	7½	7⅝	- ⅛	8½	6⅛
Celanes	1	p	140	$9	9	9	- ⅛	14	11⅜
Celan	175	p	750	$15½	15½	15½	+ ¼	16	13½
CFund	A	f	500	$10½	10	10½		11½	10
Centrl	Tr		9604	$11½	11	11⅛	- ⅜	11½	8½
Chancelor		o	25283	145	130	135		160	116
Charter	Ol		2100	77	77	77		124	80
Cherokee			1026	$5⅞	5¾	5¾		7	5½
Cheroke	w		8965	16	15	15		16	15
Chieftan			1645	$21	20¾	20¾		26	19⅞
Chieftan	B		800	$53½	52½	53	+ ½	57	51
Chieftain	C		3220	$48¼	47	47⅜	+ ⅜	48¼	46½
Chromaco			100	175	175	175	- 10	200	175
Chrysler			15540	$21¼	20⅜	20¾	- ½	22	17⅛
Cimaron		o	2700	255	250	250	- 5	275	250
Cineplex		o	610	325	320	320	+ 5	455	250
Cineplx		w	1500	20	20	20	+ 5	57	5
Cinequity			5400	20	20	20	+ 2	26½	16
Coastal		f	461	$13½	12¾	12¾	+ ¼	14	9
Coastl	A	f	10500	$9¼	8⅞	9⅛	+ ½	9¼	5¼
Cockfield			29	$5¼	5¼	5¼		7	5½
Coho	A	f	12687	410	390	410	+ 5	6¼	370
Coin	Lake	o	7500	55	50	50		85	35
Colonial		o	520	205	205	205	- 5	260	185
Comaplex		o	25100	100	95	95	- 4	150	85
Cominco			25778	$47¼	44¾	44¾	- 2¼	57½	44¾
Cominco	A		2050	$22½	22	22	- ½	23	19
Cominco	D		19825	$28½	27⅞	28½	+ ¼	29½	26⅜
Cmrcl	OG	o	28000	185	178	185	+ 5	222	155
Computlog			26050	$7½	6¼	6¼	- ¾	7¾	5½
Comtech			250	440	440	440		5	340
Comterm			16663	$10⅞	10⅜	10¾	+ ⅛	12¼	8¾
Comterm		r	294592	28	20	25	- 1	40	18
Coniagas		o	18680	335	305	330	+ 20	490	295
Con	Bath	A	15656	$19½	18⅞	19⅛	+ ⅛	20	16¼
C	Bath	575	4840	$54	53	53¼	+ ⅛	54¾	50
Con	Bath	p	1775	$14⅜	14	14⅜		15	12⅞
C	Bath	525	see	below					
Con	Fardy		3680	229	212	229	+ 24	245	195
C	Copper	o	57600	65	48	53	+ 8	95	40
C	Durham		20700	120	106	115		180	100
C	Marbnr	o	8500	59	54	54	- 5	75	41
Cons	Pipe		5300	$9	9	9		9¼	8
Con	Prof	o	56900	205	192	200	+ 10	260	170
C	Rambler		900	$6¼	6¼	6¼		7	5
C	Summit	o	35000	42	35	42	+ 4	80	31
Consoltex			700	300	275	300		450	250
Con	Distrb		546010	$18¾	18½	18¾	- ¼	19¼	15¼
Cons	Gas		26315	$18½	18	18	- ¼	19	15¾
C	Gas	13½	8360	$31	30⅜	30⅝	- ⅛	31⅜	29
Cons	Gas	w	36800	380	340	355	+ 15	440	295
Con	Glass		490	$19	19	19	- 1	20¼	16
CTL	Bank		39614	$12⅛	11¾	12⅛	- ⅛	13	9¾
CTL	Bk	4½	275	$80¼	80¼	80¼		80	75
CTL	Bk	5¾	300	$21	20¾	21		21	19
Control	F		125	275	275	275		340	195
Conventrs			18016	$5¾	5½	5½		6¾	475
ConwestA		2502	$7	6⅞	3635$	Conws16p		200	$17¼
Conwst	12		2651	$27	26¾	26¾		27⅜	26
Cooper	C		3272	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅜	10⅞	6¾
Cop	Fields		7113	$12¼	11	12	+ 1	12¼	8⅜
Corby	vt		4724	$33¾	33	33	+ ¼	33¼	28
Corby	B	f	2404	$34	33½	34	+ ½	34	28½
Corp	Food		200	$72	72	72	+ 1	72	54
C	Falcon	C	21145	$17⅛	16½	16⅝	- ⅛	18½	14
Corrida		o	28159	114	100	100	- 16	180	80
Coseka		R	34875	355	330	330		5½	290
Coseka	7	p	6200	$5½	5¼	5¼		6½	495
Costain	Ltd		10900	$8⅜	8	8⅛	+ ⅛	8½	6½
Courvan		o	68750	185	114	132	- 38	292	110
Craigmt			1700	170	165	165	+ 3	259	150
Crain	RL	f	7705	$14⅛	13⅛	14⅛	+ ⅛	14½	11½
CZeirba	A	f	740	$32½	31⅜	32½	+ ⅜	32½	30
Cullaton		o	201500	360	330	350	+ 25	5	290
Culaton		10	126690	455	425	425		455	340
Cuvier		o	51623	68	63	65	+ 8	75	37
Czar	Res		83050	173	150	170	+ 20	315	140
Czar	Wt		5500	15	14	14	- 1	36	10

D-G

			Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982 Haut	1982 Bas
DRG	A	f	4250	$7½	7⅛	7½	+ ½	7½	6½
Date-R	pr		340	$5½	5⅛	5⅛	- ⅛	5⅞	5⅜
Dalmys			900	$8	7⅞	7⅞	- ⅜	8½	7½
Daon	Dev		138075	189	175	179	+ 1	257	170
Daon	A	f	500	180	180	180		290	165
Daon	8¾	p	2100	250	240	250	- 10	300	195
Datline			650	$8	7½	7½	+ ¼	8	7
Dejour		o	15575	55	50	52	+ 2	93	43
D	Eldona	o	18000	60	55	56	- 2	83	52
Delhi	Pac	o	18800	38	36	36		60	33
Denison			37505	$35½	34⅜	34¾	+ ¼	37	27½
Develcon			16845	$23½	21¾	22¼	- ¼	24½	13¾
Dicknsn	A	f	53755	$6⅛	5½	5⅝	+ ⅜	7⅞	470
Dicknsn	B		19380	$5⅝	5⅛	5⅛	+ ⅛	7	460
Digtech			45398	100	82	95	+ 15	175	67
Digtech	w		1183300	26	18	25½	+ 7½	26	13
Discovry			39900	255	220	255	+ 31	360	200
Dofasco	A		42848	$41½	40½	41½	+ ½	44½	34
Dofasco	4¾		200	$49	48¾	49	- ½	49½	41½
Dofasco	235		28475	$23¼	22¾	22⅞	- ⅛	23½	19¾
Dofasco	wt		3140	$8⅛	7¾	8		9¾	6⅛
Doman	I		77149	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛	9⅝	660
Dome	Cda		245944	435	420	420	- 20	5⅜	405
Dme	Cda	w	87749	14	11½	11½	- ½	19	11
Dome	Mine		317850	$22⅜	19⅜	22⅜	+ 2⅜	27¼	17⅞
Dome	Pete		442829	385	360	370		490	310
DPete	A	p	9563	$13	12⅜	13	+ ⅜	14⅞	12¼
DPete	B	p	1994	$12¼	12½	13	+ ⅜	15	12⅛
D	Pete	w

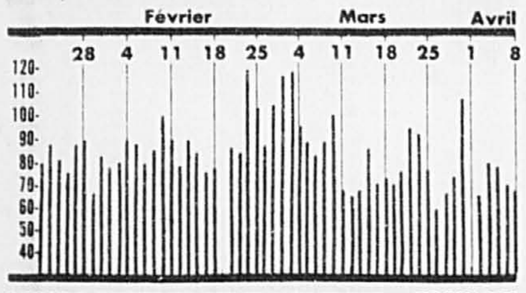
NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

Haut: **1,128.87**
Fermeture: **1,124.71**
Bas: **1,109.52**



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 67,940,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	87.87	+0.55
INDUSTRIELLES	101.20	+0.75
TRANSPORTS	83.13	+0.10
SERVICES PUBLICS	45.43	+0.01
FINANCE	94.58	+0.60

par AFP

NEW YORK La tendance a de nouveau évolué en dents de scie vendredi à Wall Street avant de se stabiliser pendant la dernière heure de transactions. Soutenu à l'ouverture, l'indice des industrielles s'est rapidement affaibli pour se raffermir à nouveau, et s'est établi à 1,124,71 en hausse de 7.06 points. Quelque 67 millions d'actions ont étééchangées. Bien que l'accroissement des ventes des grands magasins, annoncéjeudi, ait motivé de nouveau un certain optimisme, les investisseurs demeurent inquiets au sujet de l'évolution des taux d'intérêt et de la projection des bénéfices trimestriels des entreprises.

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	9	184	32⅛	31⅝	32⅛+	⅜
AMF	32	197	17⅞	16¾	16¾-	¼
AMRCp		4348	27⅞	27	27¼-	¾
AMR wt		764	14	13⅜	13¾-	¾
APL		16	5¾	5½	5⅝	
ARA .05	14	678	47	46¼	46⅝+	⅜
ASA		677	65¾	65¼	65¾-	¼
AbtLab	18	1771	43⅛	42¼	42½-	¼
Acme Cl	23	37	20⅝	20¼	20⅝-	¼
Advest	15	57	22⅞	22⅜	22¾+	⅛
AMD	49	1248	32⅜	31½	32⅝+	⅞
AetnaLf	8	2220	38¾	38	38⅛-	½
Aileen		31	3⅛	3	3⅛+	⅛
Air Prd	11	2185	39⅛	38¼	39 +	⅛
Airb Ft	26	14	19¾	19½	19¾	
AlskAir	11	377	13⅝	13⅜	13⅝+	⅛
Alberto	10	41	16	15¼	15⅝-	⅛
Alcan		419	30¼	30	30¼+	⅛
AlcoStd	11	26	30¼	30⅛	30⅛	
Alexdr	17	67	13⅜	13⅜	13⅜+	¼
Alleg Cp	10	4	56⅞	56¾	56⅞+	⅛
Alg Int		144	105	30⅜	30	30¼+	⅛
Alig Pw	7	558	23½	23⅛	23⅛-	⅛
AllenG		160	17¾	17⅜	17¾+	½
AlldCp		7 2220	45⅝	44½	45⅛+	⅞
AlldStr		10 1224	43⅞	43	43⅜+	¼
AlldTel		10 22	28⅛	27¾	27¾-	¼
AllisCh		111	14	13⅝	14 +	¼
Alcoa		1851	33	31⅞	32⅛-	⅜
Amax		1102	24½	23¾	24⅛	
AmHes		12 4293	24⅞	24	24¾+	⅞
ABrand		7 243	48⅝	48⅛	48⅛	
A Bdcst		12 810	65	64¼	65 +	⅞
Am Can		3553	34½	34⅛	34½+	⅛
A Cyan		15 2071	41	40¾	41 +	⅛
ADT	14	49	u59¼	58½	59¼+	¾
AEI Pw	9	864	19¼	18⅞	19⅛+	⅛
AExp	14	2388	61¼	59⅞	61¼+	½
AGN	8	308	64¾	64⅛	64½	
AHoist		21	12¾	12½	12⅝+	⅛
AHorne	14	979	48⅞	48¼	48½-	⅛
Am Hosp	16	644	44⅞	44⅛	44⅜+	⅛
AMI	17	931	32⅛	31⅞	32 +	⅛
AmMot		870	6	5⅞	6	
ANatR	5	199	34⅜	34¼	34⅜-	⅛
AShip	10	48	12	11¾	11¾	
AmStd	24	80	31⅜	31	31⅛-	⅛
A Steril	12	162	18⅛	17¾	18 +	¼
ATT a	8	5134	65	64⅜	64¾-	⅛
Amfac	11	59	25¾	25¼	25¾+	⅛
Ampin	25	296	82	81½	82	
Ampco		10	15	14⅞	14⅞-	⅛
Amrep	15	28	15	14⅞	14⅞+	⅛
AmStar	25	56	26⅛	25½	25⅝-	⅛
Analog s	35	170	20⅞	20	20 -	⅛
Anchr H	20	306	25½	25⅛	25¼	
Angelic	18	388	39⅞	39	39⅞+	⅛
Anheus	12	579	73¾	73⅛	73⅝+	½
Anixfr	28	93	26⅞	26⅛	26⅝+	⅛
Anthny	21	7	9⅞	9⅛	9⅜+	⅛
Apache	8	206	10	9¾	10 +	⅛
ApplMg	15	236	24⅛	23⅜	24⅛+	½
ArchD		14 3501	21⅜	20⅝	20⅞-	⅛
Ariz PS	8	1113	25¾	25⅛	25⅜+	⅛
ArlnRt	3	233	1⅞	1¼	1¼	
Armco		1080	18½	18	18⅛	
ArmR	9	7	35⅜	35⅜	35⅜	
Arm Win	36	709	28¼	26¼	28¼+	1⅜
ArowE	93	366	21½	21	21½+	¼
Asarco		206	35	34⅛	34⅞+	⅛
Ashld O	7	493	30½	29⅞	30⅛+	½
Asd Drg	15	3954	u65¼	63	64¼+	1½
Athlone	22	17	19¾	19⅛	19⅜+	⅜
AtlMtro	6	135	1½	1⅜	1½+	⅛
AtlRich	7	9138		41⅞	43⅛+	1⅞
AtlasCp	2	35	20	19⅝	19⅝	
AutoDt	20	327	36	35½	35⅞-	⅛
Avco Cp	12	479	31⅞	31⅜	31⅝	
Avery	13	77	39⅛	38⅞	39⅛+	⅜
Avnet	24	631	35½	35	35 -	¾
Avon	11	1940	31½	30¾	31½+	⅝
Axia	31	16	20¼	20¼	20¼	
Aydin	20	181	44⅞	44⅜	44⅞+	¼
BkrIntl	6	2991	17¼	16¼	17¼+	⅜
BaldU	4	6899	12¾	11¾	12⅛+	⅜
BallCp	9	162	31	30	30 -	1
Bally	6	1040	21¼	20⅞	20⅞-	¼
Bandag	16	317	45½	45⅛	45⅜-	½
Bang P		46	21⅜	21½	21½-	⅛
Bk of Va	7	55	u28	27¾	27¾	
BankTr	5	873	41¾	40½	41½+	⅜
Banner		33	9⅛	8⅝	9⅛+	⅛
Bard	23	162	41⅞	41	41¾+	¾
BasRes	11	116	7⅞	7⅜	7⅞	
Bausch	18	107	45	44⅜	44½-	⅜
BaxlTr	19	985	51	50½	50¾	
BeatFd	9	3496	25⅜	25	25½+	⅜
BectnD	13	300	47¼	45⅞	47⅛+	1⅛
BelcoPt	7	784	29	28¾	29 +	⅛
BeldnH	15	16	10¾	10¾	10¾	
BelHow		562	37⅜	36⅝	37 -	⅜
Bell Ind	18	12	27¼	27⅛	27⅛	¼
BellCan		11	20⅜	20⅛	20⅜	
Bendx		14	u74¼	73¾	74 +	½
Benfl Cp	8	340	23	22¾	22⅞-	⅛
BengtB	19	435	8¼	7⅞	8 -	¼
Berkey	163	159	4⅞	4¾	4⅞	
Beth Stl		1460	21⅜	21⅛	21½-	¼
Beverly	27	900	u35¾	34⅛	35¾+	2
Black D		383	19	18⅞	18⅞ -	⅛
Blair Jhn	13	6	56¼	56¼	56¼+	¼
Blck HR	11	1084	36⅜	36¼	36¾+	⅝
Blue Bel	13	73	35½	34⅞	35½+	⅝
Boeing	14	2187	40⅞	39½	40⅞+	¾
Bois Cas	156	222	41⅛	40½	40½ -	⅝
Borden	10	213	56½	55¾	56¼+	⅛
BorgWa	10	1143	42½	41⅜	41¾ -	¾
Bos Edis	8	78	26⅞	26¾	26⅞+	¼
BrigSt	14	459	33⅜	32¾	33 -	⅛
BristM	14	1441	73⅛	71¼	73⅛+	1⅞
BritPt	4	103	21¼	21⅛	21¼+	¼
Brckwy	9	34	18¾	18½	18¾+	⅜
BwnSh		16	18⅞	18⅝	18⅝	
Bwn Gp	12	79	71	70	70 -	1
BrwnF	17	2845	37⅞	36⅝	37 -	⅞
Brnswk		263	28¼	27¾	28 -	⅛
Brush W	36	48	46	45⅞	46 +	⅛
Bucy Er	11	165	14	13¾	14 +	⅛
BunkrH		3	18⅛	18⅛	18⅛	
Burlin	23	382	33	32½	32⅞+	⅝
BrlNth	11	1936	u80	78⅞	79¾+	1½
Burrdy	18	282	23½	23¼	23⅜ -	⅛
Burrghs	16	913	44¾	44¼	44¾+	⅜
Buttes	8	19	8⅝	8½	8½ -	⅛
CBI Ind	7	58	35⅝	35	35½+	¼
CBS	17	757	68	66½	68 +	1½
CCX		28	6	5⅞	6	
Cigna	7	731	48	47⅜	47⅞+	¼
CLC		1	9⅛	9⅛	9⅛	
CNA Fn	11	276	18⅞	18¾	18¾ -	⅛
CPC Int	7	925	35⅛	34½	34⅝ -	¼
CSX	7	582	59⅜	58¼	58¼ -	⅞
CTS	1	18	98	36⅞	36¼	36½ -	¼
Cabot	10	541	27¼	26⅞	27 -	¼
Cadenc	6	13	16¼	16¼	16¼	
Caesar		432	10⅜	10¼	10⅜ -	⅛
Camp Sp	9	375	44¾	43⅞	44¾+	¼
CdPac		85	34⅜	34⅛	34½+	¼
Can PE		13	17⅞	17⅝	17⅝ -	⅜
Cap Cit	19	169	138½	137¾	137¾ -	1
CapHld	10	238	36¼	35¾	36¼+	¼
Carling		34	10½	10⅜	10½	
Carnat	8	601	43⅞	43⅜	43¾	
CarPw	7	1853	21⅞	21⅜	21⅞+	¼
Cart Hw	14	1395	22⅛	21¾	21⅜ -	⅜
CartWl	12	119	25¼	24⅝	24⅞ -	⅛
CastICk		220	12⅜	12⅛	12½+	¼
CatrpT		2803	39⅞	39½	39¾ -	⅛
CecoCp	9	14	28⅜	28⅛	28⅜+	¼
Celanse		156	56½	56	56 -	¼
Centel	9	63	36	35⅞	36 -	⅛
Centex	18	126	44½	43½	43½ -	¼
CenSoW	6	1348	18⅜	18	18⅛ -	⅛
Cn Soya	9	92	14⅞	14⅜	14¾ -	⅛
CentrDt		79	18¼	17⅞	18 -	⅛
CntryTl	6	138	9⅛	8⅞	9 +	⅛
CessAir	104	86	27¼	26¾	27	
Chmpln	56	599	25½	25⅛	25⅛ -	¼
Chart Co	5	94	11⅞	11⅜	11¾+	⅛
Chase	7	836	55½	54½	55½+	1¼
Chelsea	6	21	17¾	17⅜	17¾+	⅜
ChmNY	6	440	u50⅞	49¼	50 +	⅞
ChesPn	11	711	38⅛	37⅞	38	
ChkFull	33	30	17½	17¼	17⅜ -	⅛
ChrisC	20	33	20¼	20⅛	20⅛+	⅛
Chroma		92	10⅞	10¾	10⅞+	⅛
Chrysir	18	1051	17⅛	16⅞	17 +	⅛
ChurCh	12	264	39½	39	39¼+	⅜
Cin Mil	58	168	30⅞	30½	30¾+	¼
Citicrp	8	2507	42⅜	41⅜	42¼+	⅞
City Inv	8	273	30¾	30⅛	30⅜ -	⅛
Civln pf2		5	46½	46½	46½	
Clark Eq		171	29¾	29	29¼	
Clv Clf		62	20⅞	20½	20⅞ -	⅛
ClevEl	7	669	20⅞	29⅜	20⅞	
Clorox	14	524	28⅞	28⅜	28⅜ -	⅛
Cluett P	9	88	26¼	25¾	25¾ -	¼
Coachm	23	33	33¾	33⅜	33¾+	¼
Coastal	7	139	19⅞	19⅜	19¾	
CocaCl	15	849	55⅛	54⅝	55 +	¼
ColeN	18	14	30⅜	30⅛	30⅜	
Coleco s	8	647	23	22¾	23 +	¼
Colemn	14	60	30¾	30½	30¾	
ColgPal	9	3665	23	22⅝	22⅞+	⅜
Col Aik	12	64	25⅞	25⅜	25¾	
Col Penn	12	183	22⅛	21	22⅛+	1⅛
ColtIn		95	35⅜	34¾	35⅛+	⅛
ColGas	6	199	30	29⅞	30 +	⅛
CSOpf		z100	108	108	108 +	½
CmbEn	7	1679	36¼	35¾	36 +	¼
Comds	19	313	23¾	23	23⅜+	⅜
Comdl	18	861	72¼	71⅛	71¾ -	¾
CmwE	7	8143	26¾	25¾	26¼ -	½
Comsat	13	215	70½	69⅝	70 +	½
CoPsyc	26	607	30¾	30⅛	30¾+	¾
Compgr	14		6	15	15 -	⅛
CompSc	13	282	19¼	18¾	19 -	¼
Cptvsn	31	758	36⅛	35¾	36⅛+	½
CnnNG	7	15	19	18⅝	19 +	¼
ConEd	6	518	21⅞	21¾	21¾	
CONFds	8	75	44¼	43¾	44	
CnsFrt	12	388	50¾	50⅛	50⅛ -	⅜
CnsNG	7	143	27⅛	26⅝	27 +	¼
ConsPw	7	543	21½	21¼	21⅜ -	⅛
CntlCp	12	873	35⅛	34⅛	35 +	⅝
Cntl Grp	9	323	u41⅜	40½	41¾+	⅜
Contlll	12	1880	23¼	22¾	23⅛+	½
Cont Tel	8	2550	19⅜	19	19⅛	
CtDat	11	1068	46⅛	45½	46 -	⅛
Cook Un		68	4⅞	4¾	4⅞	
Coopr	10	701	28⅞	28¼	28¾	
Coop Lb	22	69	82	80¾	81⅞+	⅛
CooprT	8	81	37¼	36	37¼+	1
Copwd		26	15¾	15¼	15¾+	¼
Cordura	16	52	20⅜	20⅛	20½+	½
Corein	17	24	13	12⅞	12⅞	
Corn Gl	14	274	67	66	66⅞+	1
Cowle	19	6	17¾	17¾	17¾	
CoxCm	20	114	46	45	45½+	¼
Crane		63	31½	30⅝	30⅝ -	1⅛
CravRs	29	549	39¾	38¼	39¼	
CrockN	8	80	28⅞	28½	28½ -	⅜
CrmpKn	18	12	u25⅜	25	25¼+	¼
Cr Crk	11	32	33¾	33⅜	33½ -	⅛
Cr Zell		435	28½	28	28 -	⅜
CumEn	250	104	52⅜	52¼	52½+	¼
Curt W	10	22	42½	41⅞	42½+	⅜
DMG		190	3⅛	3	3⅛	
Damon		179	29⅝	29¼	29½ -	¼
Dan Riv		32	21⅞	21¾	21⅞+	⅛
DanaCp	22	425	32¼	31½	31⅝+	⅛
Dart Kr	11	255	72	71¼	71½	
Data G	57	756	59⅜	58¼	59⅛ -	¼
DatTer		33	7⅛	7	7⅛+	⅛
Datpnt		1895	21¼	19¾	20⅛ -	¾
Davco	134	55	11⅛	10¾	10¾ -	⅛
DayHd	16	944	u70⅛	69⅝	69¾ -	⅛
DaytPL	2	7 1083	17¾	17¼	17¾+	⅜
Deere		408	35½	35⅛	35⅜ -	¼
DelmP	8	120	16⅜	16⅛	16⅛ -	⅛
DeltaA		1027	46	45⅛	46 +	1¼
Delton		13	11⅜	11⅜	11⅝+	⅛
DenMfg	14	60	29⅛	29	29⅛+	⅛
Dennys	13	1	1	34	33⅝	34 +	⅜
DeSoto	24		38	31⅜	31	31⅜+	¼
Det Ed	8	1056	14		13⅞	13⅞ -	¼
Dexter	13		30	34⅞	34½	34⅝ -	¼
DiGior	12	1167	13⅝	13¼	13½+	⅛
DiamS	10	7829	23½	22⅝	23	
Diebld	20	842	94½	94	94½+	1
Digital	19	3654	117¾	114½	11	-	1½
Disney	27	955	u81⅜	79½	80½+	⅜
DivrsIn		47	3¼	3⅛	3¼+	⅛
Dr Pepp	22	634	12½	12⅜	12½	
Dome		2587	18⅜	17½	18¼ -	⅛
Donald	61	170	18⅞	18¼	18⅞+	⅛
Donnly	14	57	69	68⅛	69 +	⅜
Dorsey		15	42½	42¼	42¼	
Dover	12	465	29¼	28¾	29¼ -	⅛
Dow Ch	16	3083	29⅛	27⅞	29⅛+	1¼
DowJn	31	137	43¾	42¼	42½ -	¼
Dravo		67	12⅜	12⅛	12¼	
Dresr	8	414	16⅞	16¾	16¾	
duPont	11	7817	41¾	40⅜	41¾+	1
DunBr	23	170	117½	115¾	117 -	⅜
Dug Lt	10	347	16⅜	16⅜	1	⅜+	⅛
DycoPt	6	101	12¾	12	12½	
Dyn Am	16	125	14¾	14⅜	14½+	⅛
EGG	21	371	29	28⅝	29 +	½
E Sys	23	801	55	53⅛	55 +	1½
EastAir		1543	9	8¾	8⅞ -	⅛
Eas Kod	12	3974	79⅞	79¼	79¾+	⅜
Eaton		404	34⅞	34	34⅝+	⅜
Echlin	14	316	16⅝	16½	16⅜ -	⅛
Eckerd	17	646	30¾	30¼	30⅝+	¼
ElPaso	16	965	16⅞	16⅝	16⅝	
ElecAs	11	73	9	8¾	8⅞ -	⅛
EDS	30	284	58⅛	56⅝	56⅝ -	1⅝
ElMeMg		77	9	8⅞	9 +	⅛
EmrsEl	13	1063	58⅛	56¾	58 +	1¼
EmryA	21	354	14	13⅞	13⅞	
Emhart	8	59	52¼	52	52	
EnglCp	13	78	33	32½	32½ -	½
EnnisB	10	1	33⅜	33⅜	33⅜	
Enserch	7	924	19⅞	19⅜	19⅞+	⅞
ENSTR	5	65	16¾	16½	16¾+	¼
Equifx	17	39	30⅝	30¼	30⅝+	¼
Equimk	47	116	5⅛	5	5⅛	
Esmark	9	43	64¼	64	64	
Esquir	11	78	22⅜	21¾	21¾ -	⅞
Ethyl	8	92	37⅞	37½	37¾ -	⅛
EvanP		326	12½	11¼	12½+	1⅜
ExCelo	9	65	30	29⅝	29⅝ -	¼
Exxon	7	9453	31⅞	30⅞	31½+	½
FMC Cp	8	206	36⅜	35¾	35¾ -	¼
Fabrge	18	313	20½	19½	20¼+	¾
Fairchd	11	226	21⅝	21	21⅝+	⅜
FrWstF		26	16¼	15¾	16 +	¼
Farah	10	83	17⅞	17¼	17½ -	⅛
Feders		140	5¾	5½	5⅝ -	⅛
FdExp	20	1006	76½	75½	76¼ -	⅛
Fed NM		2253	24½	23⅝	24½+	⅛
FedSgnl	13	46	19⅝	19½	19⅝ -	⅛
Fed DStr	12	871	57	56⅝	57 +	⅜
Ferro	23	260	31	30⅝	31 +	⅛
Fieldcst	12	12	33½	33¼	33¼	
Figgie	5	95	22⅜	22	22⅝+	⅞
FnCpA	15	3215	35½	34½	35½+	1⅛
FinlFed	280	305	u42	41	42 +	1¼
Firestn	51	635	18½	18⅛	18⅜	
Ft Chrt		648	24⅞	24¾	24¾	
Flntste	7	393	36¼	35¾	35¾ -	¼
FstPa		161	4¾	4½	4⅝	
FstPa wt		150	5-32	5-32	5-32 +	1-32
FishFd		1293	12½	11⅞	12½+	⅜
Fleet En	24	3095	23⅜	23	23⅛ -	1⅛
FlaPL	8	314	36⅞	36¾	36⅞	
Fluor	11	625	20⅞	20¼	20⅜	
FordM		3127	39	37¾	39 +	½
ForMK	12	197	41½	41¼	41¼	
FostWh	8	1532	14⅛	13⅜	13⅞ -	⅛
Foxbr	13	77	35¾	35	35¾+	⅝
Frpt Mc	22	927	20⅜	20	20⅜+	½
Frigtrn	14	21	21	20¾	20¾ -	⅛
Fruehf		324	32⅜	31¾	32	
Fuqua	9	58	39⅛	39	39 -	¼
GAF	15	185	15¾	15½	15⅝ -	⅛
GCA	31	375	34⅛	33	33⅜ -	½
GEICO	20	42	46¾	46½	46¾+	¼
GEO		294	9⅛	8¾	9 +	¼
GfEq		15	7	7	7	
GTE	9	3253	42¼	41½	42¼+	¼
Gannett	21	1464	u69¾	67¾	69¾+	2½
Gearht	19	178	19¾	19	19⅜ -	¼
Gelco	27	138	19¼	18⅞	19⅛+	¼
Gn Dyn	18	1309	42¾	41⅜	42¼+	1
GenEl	13	1599	105½	103⅛	105½+	1⅞
GnFd	9	1731	40⅝	39⅞	40⅜+	⅜
GHost .44	11	31	14⅞	14¾	14¾ -	⅛
Gninst	15	3356	51⅝	50⅛	50½ -	1⅜
GnMills	12	7778	51¾	51	51½+	⅞
Gn Mot	19	5050	57⅜	57	57⅜+	⅜
GPU	13	1138	7½	7¼	7¼ -	⅛
GenRe	14	246	66¼	65¼	65¼ -	¾
GnSignl	11	640	43⅜	42½	42¾ -	⅜
GTire	15	331	34¼	33⅝	33⅜ -	½
Gensco		184	5⅜	5½	5⅜	
GnRad	49	188	31	30½	30⅞+	⅞
GenuPt	14	911	40⅛	39½	40 -	⅛
Ga Pac	52	1013	25¾	25	25⅛ -	½
GerbPd	9	42	26¼	26	26¼+	¼
Getty e	7	1941	62½	60½	62 +	⅝
GibrFn		1975	12	11½	11⅞+	¾
Gillette	11	425	49¾	49⅜	49⅝+	¼
GlobIM	3	317	8⅜	8⅜	8½ -	⅛
Gdrich		114	36⅞	36½	36⅞ -	⅛
Goodyr	9	3138	28⅞	28⅛	28¾+	⅛
Gould	15	362	31⅞	31⅜	31⅞ -	⅛
Grace	6	1728	42¼	41⅝	42 +	⅜
Granitv		177	12	11	12 +	1
Gt AP		207	10⅞	10¾	10¾ -	⅛
GtWFin	30	3947	25⅜	24½	25⅛+	⅞
Greyhd	10	724	23⅜	23⅛	23½	
Gruman	23	20	54	53½	53⅝ -	⅜
Guardl	19	123	44	42⅞	43¼ -	1

Dow Jones hier:

1,124.71 + 7.06

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Gtt Wst	12	729	23⅞	23⅝	23⅞	
Gulf Oil	7	1236	33¼	32¾	e33¼+	¾
GulfRs		86	16¼	15⅝	15⅞ -	½
GfStUt	7	3279	14¼	14	14¼	
Gulton	61	26	15¾	15⅜	15¾+	¼
Halbtn	8	2037	33¾	32⅝	33¾+	1¼
HamrP	11	105	33¾	33⅜	33¾	
Hndlmn	14	161	27¾	26½	27¼+	½
HandH	31	128	19½	18½	18⅝ -	⅜
Hanna		28	23⅝	23⅜	23⅝+	⅜
HarBrJ	65	289	23⅜	23	23⅛+	⅛
Harlnd	20	22	41⅞	41¼	41½ -	½
Harnish		80	9	8⅞	8⅞	
Harris	21	684	41⅞	41	41½ -	½
HartSM	11	22	42¼	41⅞	42 +	⅜
Hazeltn	219	18	65¾	64½	65¾+	1⅛
Hecks	12	189	13⅞	13¼	13⅞+	½
HeclaM	71	280	21	20½	20½

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Cette semaine	La semaine dernière
TAUX D'ESCOMPTE	**9.54**	**9.42**
TAUX PRÉFÉRENTIEL	**11½**	**11½**
BONS DU TRÉSOR		
Canada, 3 mois	**9.29**	**9.17**
Québec, 3 mois	**9.35**	**9.30**
DÉPÔTS BANCAIRES		
1 mois	**7¼**	**7¼**
3 mois	**7½**	**7¼**
1 an	**8**	**8**
5 ans	**8**	**8**
DÉPÔTS DE FIDUCIE		
1 mois	**8¼**	**8**
3 mois	**8¼**	**8**
1 an	**9¼**	**9¼**
5 ans	**11½**	**11½**
OBLIGATIONS		
Canada, 1-3 ans	**9.50**	**9.57**
Canada, 3-5 ans	**9.75**	**9.80**
Canada, 5-10 ans	**10.39**	**10.95**
Canada, plus de 10 ans	**11.58**	**11.75**
Québec, 5 ans	**12.15**	**11.35**
Québec, 20 ans	**13.10**	**13.15**
Ontario Hydro, 20 ans	**12.50**	**12.60**
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	**11¼**	**11¼**
3 ans	**12**	**12¾**
5 ans	**13¼**	**13¼**
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	**8½**	**8½**
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	**10½**	**10½**

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

LES OBLIGATIONS

par la Presse Canadienne

GOUVERNEMENTDU CANADA

Canada 4½ Sep 1-83	98.00	9.90	- -
Canada 9¾ Feb 1-84	99.90	9.85	- -
Canada 10 Jun 1-84	100.00	10.00	- -
Canada 13 May 1-85-90	108.75	11.17	- -
Canada 15 Mar 15-87	112.25	11.06	- -
Canada 10½ Mar 15-88	100.37	10.40	- -
Canada 11¼ Feb 1-93	100.25	11.20	- -
Canada 13 May 1-01	105.62	12.22	- 1/8
Canada 9½ Oct 1-01	86.12	11.30	- 1/8
Canada 11¼ Dec 15-02	94.75	11.94	- 1/8
Canada 11¾ Feb 1-03	98.37	11.96	- 1/8
Canada 10¼ Feb 1-04	90.00	11.52	- -

PROVINCIALES

Alta Mun 12¼ Dec 15-02	99.12	12.36	- -
BC Hy 13½ Jan 15-11	103.50	13.02	- -
Man 11¾ Mar 15-93	99.50	11.83	- -
NB Elect 11¾ Feb 8-93	99.25	11.88	- -
Nfld 12⅞ Apr 6-03	98.00	13.16	- -
NS Pow 13½ Dec 1-02	103.00	13.07	- -
Ont Hy 10½ Feb 8-88	99.12	10.72	- -
Ont Hy 12½ Nov 30-02	100.25	12.46	- -
Ont Hy 13 Jan 29-11	101.75	12.75	- -
Quebec 12 Apr 7-93	99.00	12.18	- -
Quebec 13 Apr 7-03	99.25	13.11	- -
Sask 12¼ Mar 30-03	98.00	12.52	- -

INDUSTRIELLES

Bell 10½ Jul 15-85	99.75	10.61	- -
Bell 11 Oct 15-04	90.75	12.23	- -
Cdn Util 12 Jul 15-00	95.37	12.66	- -
IMO 12 Mar 31-03	100.62	11.89	- -
Shell 11¾ Jan 15-88	102.50	10.31	- -
Transalta 13 Dec 16-97	101.50	12.77	- -
Westcoast 12½ Apr 1-93	100.12	12.48	- 1/8

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar des Etats-Unis a cédé 3-20 et cotait à $1.2334 en devises canadiennes, vendredi à la fermeture du marchédes changes. Il cotait à $1.2349 jeudi. La livre sterling a pour sa part progressé de 23-50 à $1.8615.

Le dollar canadien a avancé de 1-10 à $0.8108 en devises américaines. La livre sterling a progressé de 11-20 à $1.5092.

LA CLÉ DES VRAIES AUBAINES.

LES ANNONCES CLASSÉES

285-7111

OPTIONS TRANS-CANADA (non transigées)

suite de la page A 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Op. en. Trans.	Op. en Cir.
Wlkr R	Jn	17½	$4⅝	$4⅞	$5⅞	99
Wlkr R	Jn	17½p	5	25	30	72
Wlkr R	Jn	20	$2⅜	$2½	$2½	765
Wlkr R	Jn	22½	95	100	110	881
Wlkr R	Jn	22½p	140	135	145	220
Wlkr R	Jn	25	30	50	35	464
Wlkr R	Jn	25 p	$3⅛	$3⅜	$3⅛	15
Wlkr R	Sp	17½	$4⅞	$5¼	$5⅛	26
Wlkr R	Sp	17½p	25	50	25	30
Wlkr R	Sp	20	$3⅛	$3⅜	$4⅛	300
Wlkr R	Sp	20 p	80	105	90	44
Wlkr R	Sp	22½	160	175	175	226
Wlkr R	Sp	25	80	90	90	464
Wlkr R	Sp	25 p	$3⅛	$3½	$3¼	11
Wlkr R	Dc	20	$3½	$3¾	$4	5
Wlkr R	Dc	20 p	105	115		
Wlkr R	Dc	22½p	$2	$2¼		
Wlkr R	Dc	25	120	145	125	17
Wlkr R	Dc	25 p	$3⅜	$3¾		

Open Interest: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

suite de la page A 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. cir.	Dem. Trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Jn	32½p	4	47	50	$36
C Im B	Jn	35	55	798	$2⅜	$36
C Im B	Jn	35 p	45	128	120	$36
C Im B	Sp	35	10	139	$3⅜	$36
CanP E	My	22½	35	1558	85	$21⅞
CanP E	Ag	17½p	2	89	20	$21⅞
CanP E	Ag	22½	6	1023	150	$21⅞
CanP E	Nv	20	6	257	$3½	$21⅞
CanP E	Nv	22½	22	284	$2¼	$21⅞
CBth A	Ap	17½	5	329	$2	$19½
Cmnc	Jn	50	10	261	85	$44¾
Cmnc	Jn	50 p	5	46	$6	$44¾
Cmnc	Sp	40 p	1	8	175	$44¾
Cmnc	Sp	45	4	8	$5¼	$44¾
Cmnc	Sp	45 p	2	13	$3⅛	$44¾
CP Ltd	My	40	20	792	$3⅜	$42½
CP Ltd	My	40 p	10	800	55	$42½
CP Ltd	My	45	20	519	80	$42½
CP Ltd	Ag	45 p	10	61	$3¾	$42½
CP Ltd	Nv	45	14	29	$3⅛	$42½
CRL	Jn	17½	4	20	$14½	$31¾
CRL	Jn	25	6	568	$7¼	$31¾
CRL	Jn	25 p	18	279	50	$31¾
CRL	Jn	27½	33	1415	$5	$31¾
CRL	Jn	27½p	44	509	75	$31¾
CRL	Jn	30	128	913	$3½	$31¾
CRL	Jn	30 p	56	442	160	$31¾
CRL	Jn	32½	30	973	$2⅜	$31¾
CRL	Jn	32½p	8	218	$2⅞	$31¾
CRL	Jn	35	45	1302	140	$31¾
CRL	Jn	35 p	10	78	$4⅜	$31¾
CRL	Jn	40	10	1040	65	$31¾
CRL	Jn	40 p	10	69	$8⅜	$31¾
CRL	Sp	27½	2	268	$6¾	$31¾
CRL	Sp	30	5	632	$5	$31¾
CRL	Sp	30 p	5	320	$2¾	$31¾
CRL	Sp	32½	3	240	$4	$31¾
CRL	Sp	32½p	4	56	$3⅜	$31¾
CRL	Sp	35	44	664	$3	$31¾
CRL	Sp	40	80	655	165	$31¾
CRL	Sp	40 p	20	68	$9⅛	$31¾
CRL	Dc	25 p	10	35	160	$31¾
CRL	Dc	30	1	41	$6⅛	$31¾
CRL	Dc	30 p	30	87	$3¾	$31¾
CRL	Dc	32½	7	45	$5½	$31¾
CTL Bk	Jn	10	30	220	$2⅜	$12⅜
CTL Bk	Sp	10	5	35	$2⅛	$12⅜
CTL Bk	Dc	12½	10	11	160	$12⅜
D Pete	Ap	5	10	10974	1	$3¾
D Pete	Ap	5 p	63	950	135	$3¾
D Pete	Jy	5	55	9710	20	$3¾
D Pete	Jy	5 p	30	2452	145	$3¾
Denis	Jy	30 p	2	139	50	$34¾
Denis	Jy	35	10	436	$2	$34¾
Denis	Jy	35 p	5	30	185	$34¾
Dom M	Ap	17½p	2	355	10	$22⅛
Dom M	Ap	20	50	784	$2½	$22⅛
Dom M	Ap	20 p	2	410	10	$22⅛
Dom M	Ap	22½	94	871	50	$22⅛
Dom M	Ap	22½p	7	236	75	$22⅛
Dom M	Ap	25	34	1166	10	$22⅛
Dom M	Ap	25 p	15	145	$3⅛	$22⅛
Dom M	Jy	10	10	26	$12½	$22⅛
Dom M	Jy	17½	16	464	$5½	$22⅛
Dom M	Jy	17½p	13	241	70	$22⅛
Dom M	Jy	20	62	488	$3¾	$22⅛
Dom M	Jy	20 p	43	207	100	$22⅛
Dom M	Jy	22½	122	671	$2½	$22⅛
Dom M	Jy	22½p	70	139	$2¼	$22⅛
Dom M	Jy	25	14	799	145	$22⅛
Dom M	Jy	25 p	15	95	$3¾	$22⅛
Dom M	Jy	27½	6	551	70	$22⅛
Dom M	Oc	20	5	227	$5¼	$22⅛
Dom M	Oc	20 p	4	33	$2¼	$22⅛
Dom M	Oc	22½	18	419	$3⅞	$22⅛
Dom M	Oc	22½p	2	46	$2⅞	$22⅛
Dom M	Oc	25	52	981	$3⅛	$22⅛
Dom M	Oc	27½	90	485	$2⅜	$22⅛
Gnstar	Ap	22½	6	337	$2⅛	$24¾
Gnstar	Ap	25	9	299	25	$24¾
Gnstar	Jy	20	4	109	$5	$24¾
Gnstar	Oc	25	16	51	$3⅛	$24¾
Gnstar	Oc	25 p	5	12	$2	$24¾
Gulf C	My	12½	35	898	$2⅜	$14½
Gulf C	My	12½p	10	975	20	$14½
Gulf C	My	15	216	5456	65	$14½
Gulf C	My	15 p	50	1149	110	$14½
Gulf C	My	17½	45	5411	10	$14½
Gulf C	Ag	12½	53	1170	$2¾	$14½
Gulf C	Ag	12½p	16	492	55	$14½
Gulf C	Ag	15	60	2732	130	$14½
Gulf C	Ag	15 p	1	532	160	$14½
Gulf C	Ag	17½	19	2159	50	$14½
Gulf C	Nv	12½p	65	86	70	$14½
Gulf C	Nv	17½	70	2087	100	$14½
Husky	Ap	7½	66	1254	160	$9⅛
Husky	Ap	7½p	3	623	1	$9⅛
Husky	Ap	10	281	6747	5	$9⅛
Husky	Jy	7½p	20	279	15	$9⅛
Husky	Jy	10	158	5950	40	$9⅛
Husky	Oc	7½	11	331	$2¼	$9⅛
Husky	Oc	10	131	1317	90	$9⅛
Imsco	Ap	35	10	77	20	$34⅛
Imsco	Jy	30	2	232	$4¾	$34⅛
Imsco	Jy	35	4	1245	130	$34⅛
Imsco	Oc	30	5	87	$4⅞	$34⅛
Imsco	Oc	35	6	840	$2⅛	$34⅛
Inco	My	12½	138	455	$3¼	$15⅜
Inco	My	15	30	1022	105	$15⅜
Inco	My	15 p	13	654	60	$15⅜
Inco	My	17½	16	1780	30	$15⅜
Inco	Ag	15	211	673	165	$15⅜
Inco	Ag	17½	25	1166	80	$15⅜
Inco	Ag	17½p	34	113	$2⅜	$15⅜
Inco	Nv	17½	9	227	110	$15⅜
IOil A	My	30	45	712	$2¼	$31⅜
IOil A	My	32½	154	2019	85	$31⅜
IOil A	My	32½p	30	66	$2⅛	$31⅜
IOil A	Ag	27½	4	140	$5	$31⅜
IOil A	Ag	30	94	1740	$3½	$31⅜
IOil A	Ag	32½	169	944	$2	$31⅜
IOil A	Ag	32½p	5	58	$3	$31⅜
IOil A	Nv	30	40	150	$4⅛	$31⅜
IOil A	Nv	32½	17	17	$2½	$31⅜
Mitel	Jn	22½	10	29	$4¼	$26
Mitel	Jn	25	23	415	$2¾	$26
Mitel	Jn	25 p	77	599	125	$26
Mitel	Jn	27½	34	1860	130	$26
Mitel	Jn	27½p	53	650	$2⅜	$26
Mitel	Jn	30	18	1148	75	$26
Mitel	Jn	32½	15	495	55	$26
Mitel	Sp	25 p	13	50	175	$26
Mitel	Sp	27½	23	165	$2¾	$26
Mitel	Sp	27½p	3	76	$3⅛	$26
Mitel	Sp	30	33	310	180	$26
Mitel	Sp	30 p	7	73	$4½	$26
Mitel	Sp	35	10	182	85	$26
Mitel	Dc	25 p	2	20	$2¼	$26
Mitel	Dc	27½	1	36	$3⅞	$26
Moore	My	55 p	20	33	70	$58¼
Nat Bk	My	10	9	1840	185	$11⅞
Nat Bk	My	12½p	21	198	90	$11⅞
Nat Bk	Ag	12½	56	2474	85	$11⅞
Nat Bk	Ag	12½p	5	276	110	$11⅞
Nat Bk	Nv	12½	7	480	145	$11⅞
Nat Bk	Nv	12½p	3	52	125	$11⅞
Nor Tel	Ap	70	10	3	$25½	$95⅜
Nor Tel	Ap	95	5	29	$2	$95⅜
Nor Tel	Jy	100	27	70	$7	$95⅜
Noran	My	17½p	2	117	10	$23
Noran	My	22½	1	899	140	$23
Noran	My	22½p	50	702	90	$23
Noran	My	25	3	1915	40	$23
Noran	Ag	22½p	10	153	165	$23
Noran	Ag	25	14	1297	120	$23
Noran	Ag	25 p	10	68	$2¾	$23
Noran	Nv	20	1	64	$4⅞	$23
Noran	Nv	25	10	281	$2¼	$23
Norcn	My	30	20	469	130	$30¼
Norcn	My	35	2	223	15	$30¼
Nva A f	My	5 p	1	10	5	$8⅛
Nva A f	My	7½	14	2575	85	$8⅛
Nva A f	Ag	7½p	3	78	30	$8⅛
Nva A f	Ag	10	20	1938	15	$8⅛
Nva A f	Nv	10	40	153	30	$8⅛
Oba 01	Sp	85	11	103	$2⅛	$86¼
Oba 01	Sp	85 p	2	43	155	$86¼
Oba 01	Sp	87½	4	56	100	$86¼
Placer	Jn	20	20	265	$2⅛	$21¾
Placer	Jn	20 p	7	70	70	$21¾
Placer	Jn	22½p	1	89	160	$21¾
Placer	Sp	20	4	347	$3¼	$21¾
Placer	Sp	22½	2	241	$2⅛	$21¾
Placer	Dc	20	10	15	$4⅛	$21¾
Placer	Dc	22½	10	23	$3	$21¾
Powr f	My	12½	12	221	$2¾	$14⅞
Powr f	Ag	15	5	114	140	$14⅞
Powr f	Nv	15	2	153	$2	$14⅞
Rang	Ap	7½	287	2252	40	$7¾
Rang	Ap	7½p	87	1166	10	$7¾
Rang	Jy	7½	199	1703	100	$7¾
Rang	Jy	10	12	3331	35	$7¾
Rang	Oc	7½	10	1048	140	$7¾
Rang	Oc	7½p	5	300	60	$7¾
Rang	Oc	10	66	797	40	$7¾
Rang	Oc	10 p	10	23	$2⅜	$7¾
Roy Bk	Ap	20	61	818	$12¼	$32½
Roy Bk	Ap	22½	126	346	$10	$32½
Roy Bk	Ap	25	13	213	$7¼	$32½
Roy Bk	Ap	27½	87	202	$5	$32½
Roy Bk	Ap	30	2	623	$2¼	$32½
Roy Bk	Ap	30 p	103	420	10	$32½
Roy Bk	Jy	27½	10	566	$5¼	$32½
Roy Bk	Jy	27½p	5	407	25	$32½
Roy Bk	Jy	30	48	1263	$3¼	$32½
Roy Bk	Jy	32½	40	653	150	$32½
Roy Bk	Jy	32½p	1	189	145	$32½
Roy Bk	Oc	30	25	297	$3⅞	$32½
Roy Bk	Oc	32½	5	278	$2⅜	$32½
Segrm	Ap	30	8	310	$3¾	$34
Segrm	Ap	33⅓	120	2217	75	$34
Segrm	Ap	33⅓p	38	1180	35	$34
Segrm	Jy	33⅓p	1	150	95	$34
Segrm	Jy	33⅓	70	833	$2⅜	$34
Segrm	Jy	33⅓p	22	54	160	$34
Segrm	Jy	36⅓	106	286	115	$34
Segrm	Jy	36⅓p	40	83	$3⅜	$34
Segrm	Oc	30 p	10	64	105	$34
Shell C	My	20	13	419	$2⅜	$22¼
Shell C	My	22½	21	390	115	$22¼
Shell C	My	22½p	13	29	125	$22¼
Shell C	My	25	5	106	35	$22¼
Shell C	Ag	20	2	29	$3⅜	$22¼
Shell C	Ag	22½	99	342	170	$22¼
Shell C	Ag	22½p	29	45	180	$22¼
Shell C	Ag	25	16	59	85	$22¼
Stlco A	My	20 p	3	107	15	$24¼
Stlco A	My	22½p	2	111	20	$24¼
Stlco A	Ag	17½	2	46	$6⅞	$24¼
Stlco A	Ag	22½p	10	47	60	$24¼
Stlco A	Ag	27½	2	311	60	$24¼
Stlco A	Nv	22½p	10	13	90	$24¼
Stlco A	Nv	25	2	113	$2	$24¼
Stlco A	Nv	27½	7	171	105	$24¼
T-D Bk	Jn	45	50	495	$3¼	$46⅞
Total P	Ap	12½	10	2071	190	$14½
Total P	Ap	15	10	1120	15	$14½
Total P	Jy	10 p	4	100	25	$14½
Total P	Jy	15 p	4	67	140	$14½
TrC PL	My	25	5	1839	70	$25
TrC PL	Ag	25	20	262	110	$25
Tx Can	Jn	27½	10	14	$4¼	$31
Tx Can	Jn	30	1	740	$2¼	$31
Tx Can	Jn	30 p	5	55	100	$31
Tx Can	Jn	32½	30	130	110	$31
Tx Can	Sp	30	3	95	$3⅜	$31
Tx Can	Sp	32½	2	20	$2	$31
Wcoast	Sp	12½	7	35	190	$14
Wlkr R	Jn	20 p	10	172	45	$22
Wlkr R	Sp	22½p	5	71	175	$22
Wlkr R	Dc	22½	2	12	$2¼	$22

Total volume 9719.
Total open interest 328672.

Open Interest: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

suite à la page A 16

Option et prix	Mai	Août	Mai	Août
Am Hos 35	9⅞	r	1-16	r
44⅜ 40	5½	6	⅜	r
44⅜ 45	1¾	3	1⅜	2⅞
A M P 75	r	r	⅞	2½
82 80	4¼	r	2⅜	r
82 85	r	r	4⅜	r
Baxter 45	r	8	r	r
50¾ 50	2½	4¾	1 5-16	r
50¾ 55	9-16	1¾	r	r
Blk Dk 15	r	4⅜	1-16	r
18⅞ 20	½	1 3-16	1⅛	1½
18⅞ 25	r	7-16	r	r
Boeing 20	20¼	s	r	s
40⅜ 25	15⅜	r	r	r
40⅜ 30	10¼	10¼	1-16	5-16
40⅜ 35	6	6⅜	¼	⅞
40⅜ 40	1⅞	3½	1⅜	2⅝
40⅜ 45	7-16	1⅜	r	r
Bois C 35	r	7	r	r
40½ 40	2½	r	1½	r
40½ 45	¾	2¼	r	r
C B S 55	r	r	1-16	r
68 65	4	6¼	1¾	r
68 70	1½	3⅜	4	r
CapCit 70	69	s	r	s
137¾ 130	11¾	r	r	r
137¾ 140	5½	r	5¾	r
137¾ 150	1¾	r	r	r
Cessna 20	7¼	r	⅛	r
27 25	2¾	r	11-16	r
27 30	½	1¾	r	r
Coke 40	r	r	r	⅜
54⅞ 45	10	10¼	r	r
54⅞ 50	5½	6¾	r	r
54⅞ 55	1¾	3¼	1¾	r
54⅞ 60	½	r	r	r
Colgat 15	7¾	r	r	r
22⅞ 20	3	3⅜	½	½
22⅞ 25	5-16	13-16	r	r
Cmw Ed 25	1¾	2	¼	½
26¼ 30	r	3-16	r	r
Ctllll 15	r	r	1-16	r
23⅛ 20	3⅛	3¾	3-16	¾
23⅛ 25	5-16	1⅛	r	r
C Data 20	26	s	r	s
46 25	21⅛	s	r	s
46 35	11½	12¼	3-16	7-16
46 40	6⅝	r	9-16	1⅜
46 45	3¼	5⅛	1⅞	3¼
46 50	1 3-16	3	5	6
46 55	¼	r	r	r
CornGl 60	7	r	½	r
66⅞ 65	3½	5⅞	1⅜	2¾
66⅞ 70	1⅜	3¾	4¼	r
66⅞ 75	r	1⅞	8½	r
66⅞ 80	1-16	1	r	r
Datapt 10	10	s	r	s
20⅛ 15	5½	6¼	r	3-16
20⅛ 20	1⅝	3	1 3-16	1¾
20⅛ 25	9-16	1⅜	5⅛	4½
20⅛ 30	⅛	½	r	r
Diebld 45	49	s	r	s
94½ 50	44⅛	s	r	s
94½ 75	r	r	3-16	r
94½ 80	r	r	¼	2⅛
94½ 85	r	r	⅞	r
94½ 90	7¼	r	2⅜	r
94½ 95	4	8	4⅜	7¼
94½ 100	1⅜	r	r	r
Edwrds 30	r	4⅜	r	1¾
32 35	⅜	2	r	r
32 40	5-16	1⅛	r	r
FptMcM 15	5½	5⅝	1-16	¼
20⅜ 20	1½	2⅛	⅞	1 9-16
20⅜ 25	3-16	13-16	r	4⅜
Gn Dyn 25	16⅜	r	r	r
42¾ 30	11⅜	13	r	r
42¾ 35	7¾	r	r	r
42¾ 40	4	5¼	⅜	1⅞
42¾ 45	1¾	3¼	3½	5
42¾ 50	⅛	1¼	r	r
Gen Fd 40	1 7-16	2 9-16	r	2 7-16
40⅜ 45	r	15-16	r	r
Harris 35	7½	r	r	r
41½ 40	3½	5	1	2½
41½ 45	1⅛	2¾	4¼	r
41½ 50	½	1½	8	r
41½ 55	r	9-16	r	r
Hewlet 40	37	s	r	s
77 45	32	s	r	s
77 50	27¼	s	r	s
77 60	17½	s	r	s
77 65	12½	r	⅜	1⅛
77 70	8⅛	r	⅞	2
77 75	4⅝	8	2¼	4⅛
77 80	2⅛	5¼	4¾	6¾
77 85	¾	3¼	8⅜	10
77 90	¼	2⅛	14¼	r
H Inns 25	15⅜	s	r	s
40⅞ 30	10⅝	r	r	r
40⅞ 35	6¼	6¾	⅛	⅞
40⅞ 40	2¼	4	1	2¼
40⅞ 45	¼	1½	r	r
Honwll 60	30	s	r	s
89¼ 65	25	s	r	s
89¼ 70	r	s	⅛	s
89¼ 75	r	s	⅛	s
89¼ 80	10	13	9-16	2 7-16
89¼ 85	6¼	9¼	1⅝	4
89¼ 90	3⅜	6⅝	3½	5¾
89¼ 95	1½	4¼	7⅛	r
89¼ 100	½	2½	11	12¼
89¼ 110	1-16	1¼	r	r
Hum o 26¼	r	r	⅛	r
36⅞ 30	7	r	r	r
36⅞ 33¾	2⅞	4½	r	r
Humana 30	7	r	¼	⅜
36⅞ 35	3	4¾	⅞	1¾
36⅞ 40	15-16	2	r	r
In Flv 25	r	r	r	⅝
25¾ 30	1¼	¾	3¾	r
Manvil 10	1 11-16	s	r	s
11⅝ 15	⅛	s	r	s
Medtrn 35	r	s	¼	s
42⅞ 40	5	s	1	s
42⅞ 45	r	3¾	4	r
42⅞ 50	⅜	2	7¼	r
42⅞ 55	1¼	1⅞	r	r
42⅞ 60	r	⅝	r	r
Mobil 20	8¾	8⅞	1-16	r
28⅞ 25	3⅞	3⅞	¼	¾
28⅞ 30	⅝	1¼	r	3
28⅞ 35	1-16	3-16	r	r
N Semi 10	19¼	s	r	s
29⅛ 15	r	r	14½	r
29⅛ 20	9½	r	1-16	7-16
29⅛ 25	4⅞	6⅛	⅜	1⅛
29⅛ 30	1⅝	3	2 3-16	3¼
29⅛ 35	7-16	1 7-16	6⅜	r
Nthrop 55	12¾	r	r	r
66¼ 60	8⅝	10¾	1¼	2
66¼ 65	5	r	r	r
66¼ 70	2⅜	5	5⅜	r
66¼ 75	1⅛	3½	9	r
66¼ 80	½	1¾	r	r
Occi 15	5⅛	r	r	r
19⅞ 20	11-16	1¼	⅝	1⅝
19⅞ 25	1-16	¼	r	5¼
Ow Ill 25	5½	r	⅛	r
30⅜ 30	1 7-16	2½	⅞	r
30⅜ 35	3-16	¾	r	r
Raythn 40	r	r	r	½
51⅛ 45	6¼	r	¼	r
51⅛ 50	2½	4½	⅞	r
51⅛ 55	11-16	1 9-16	4½	r
Rynlds 45	5⅛	6	r	r
50⅛ 50	1¾	2⅞	1½	r
50⅛ 55	¼	1¼	r	r
Rockwl 40	10¼	r	r	r
50⅝ 45	5½	8	5-16	r
50⅝ 50	2½	3⅜	1¾	3

QUALITÉ
BON PRIX
CHOIX



DEVENEZ CONCESSIONNAIRE
DES MAISONS USINÉES MARCOUX

Pour de plus amples informations

Contactez
J.G. Lyonnais
418-387-5517 jour
418-873-2237 soir

LES CONSTRUCTIONS MARCOUX INC.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.36 le kg; No 93, $4.38 le kg; prix de vente, $4.38-$5.36 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $4.81 le kg. Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.461; coloré, $4.468. Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.61 le kg; pour nourrissage: $1.43-$1.59; lait de beurre en poudre: $1.72-$1.81; petit lait en poudre commestible: $0.40-$0.70; lait en poudre pour nourrissage: $0.35-$0.35 1-2 le kg. Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boite d'une douzaine, A-extra-gros, $1.27 9-10; A-gros, $1.23 9-10; A-moyens, $1.13 8-10; A-petits, $0.85 6-10. Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.26; A-gros, $1.22; A-moyens, $1.14; A-petits, $0.84; A pee-wee, $0.50. Pommes de terre, prix de gros: Québec: brossées: $0.80 à $0.85 les 10 lb; $1.40 à $1.50 les 20 lb; $3.25 à $3.50 les 50 lb; I.-P.-E., $1.00 à $1.10 les 10 lb; $2.00 à $2.10 les 20 lb; $4.25 à $4.50 les 50 lb; Nouveau-Brunswick: $0.80 à $0.85 les 10 lb; $1.40 à $1.50 les 20 lb; $3.25 à $3.50 les 50 lb.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de $00.122 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Vendredi $11.020

MONTREAL — Handy and Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $13.653 l'once troy

NEW YORK- Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $11.05 l'once troy.

L'OR

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, vendredi, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi:

Londres: $421.25 ($426.25)

Paris: $423.58 ($429.84)

Francfort: $421.99 ($427.96)

Zurich: $420.75 ($425.75)

Hong Kong: $424.53 ($426.60)

L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à $519.06 à l'offre comparativement à $526.54 à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à $13.40 à l'offre comparati vemnent à $13.97 à la demande.

TORONTO (PC) — L'once d'or fin cotait, à la clôture vendredi $518 à l'offre et $538 à la demande, en devises canadiennes, selon les cotations fournies par la société Deak-Perera Canada Inc., important courtier en métaux précieux et en devises étrangères.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes qualité sup.)
comptant 1072-1073
à terme 1103-1103.5
ventes 192,775 tonnes

CUIVRE et CATHODES
comptant 1053-1055
à terme 1082-1084
ventes 18,075 tonnes

ÉTAIN (qualité ordinaire)
comptant 9289-9291
à terme 9272-9273
ventes 7,200 tonnes

ÉTAIN (qualité supérieure)
comptant 9289-9291
à terme 9272-9273
ventes nil tonnes

PLOMB
comptant 298-299
à terme 309.5-310
ventes 48,500 tonnes

ZINC
comptant 443.5-444.5
à terme 458.5-459
ventes 45,425 tonnes

ALUMINIUM
comptant 901.5-902.5
à terme 928-928.5
ventes 93,100 tonnes

NICKEL
comptant 3240-3245
à terme 3330-3335
ventes 4,854 tonnes

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Cortland, Wolfriver et Bencroft réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $10.00, aux grossistes $8.75; 8x5 lb, aux détaillants $10.50, aux grossistes $9.19; cellpack 120, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; cellpack 140, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grossistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants $9.50, aux grossistes $8.31.

Spartran, McIntosh. Délicieuse rouge, Empire et autres variétés réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $11.00, aux grossistes $9.62; 8x5 lb, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06; cellpack 120, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; cellpack 140, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grosssistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants, $10.50, aux grossistes $9.18.

McIntosh, Cortland et autres variétés, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb et 9x4 lb, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 8x5 lb, aux détaillants $12.50, aux grossistes $10.94; cellpack 120, aux détaillants $15.50, aux grossistes $13.13; cellpack 140, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; 4x4 pintes, aux détaillants $8.50, aux grossistes $7.44; minots en vrac, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: $3.50 à $4.00 le sac de 12 sachets de 2 lb; moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb, grosses $1.25 à $1.50 le sac de 25 lb; grosses, $2.50 à $3.00 le sac de 50 lb.

Carottes: $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb; $6.75 à $7.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; grosses: $7.50 à $8.00 le sac de 50 lb; jacketed: $8.50 à $9.00 le sac 24 sachets de 2 lb ou 10 de 5 lb.

Céleri rave: $8.50 à $9.00 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $3.00 à $4.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $1.75 à $2.00 le sac de 50 lb; gros: $1.00 à $1.25 le sac de 50 lb; moyens: $1.50 à $1.75 le sac de 50 lb.

Endives: $11.50 à $12.00 la caisse de 8 lb.

Germe de luzerne: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 sachets de 569 ml.

Laitue: Boston de serre, $6.50 à $7.00 la caisse de 12 unités; frisée, $12.00 à $13.00 la caisse de 24 unités.

Oignons jaunes: gros, $4.00 à $6.00 le sac de 50 lb; moyens, $2.50 à $3.50 le sac de 50 lb; $4.00 à $5.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Oignons rouges: $6.50 à $7.00 les 12 sachets de 2 lb.

Panais: $8.50 à $9.00 pour 12 sachets de 2 lb.

Pommes de terre: moyennes $2.50 à $3.00 le 50 lb; $1.30 à $1.40 le sacde 20 lb; $0.70 à $0.80 le sac de 10 lb; grosses, $4.00 à $4.50 le sac de 50 lb.

Rutabaga: moyen $2.25 à $2.75 le sac de 50 lb; gros, $1.25 à $1.50 le sac 50 lb; $1.50 le sac de 25 lb.

Pommes de terre en vente: 145,000 lb.

Sirop d'érable: $17.00 à $18.00 les huit boites de 540

LOUEZ...
et le véhicule de vos rêves devient abordable

Chrysler LeBaron
2 portes 1983



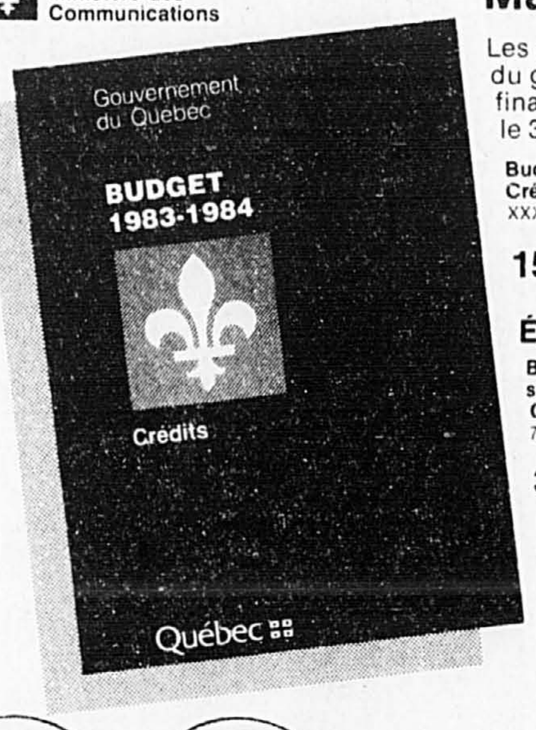
Sièges baquets en velours • Transmission automatique au plancher • Toit de vinyle Landau • Pneux radiaux à flancs blancs toutes saisons • Batterie longue durée 500 ampères • Dégivreur arrière électrique • Régulateur automatique de vitesse • Essuie-glace de luxe • Roues de broche • Radio AM/FM stéréo

Taxe provinciale en sus $295 par mois — 36 mois

Kilométrage illimité
Aussi location à court terme
Information: André Fournel 256-5092

LONGUE-POINTE
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE
7150 Langelier (coin Belanger) 256-5092

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Maintenant en vente

Les prévisions des dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984.

Budget 1983-1984
Crédits
XXXII+436 pages, EOQ 19516-4

15 $

Également offert:

Budget 1983-1984. Renseignements supplémentaires
Crédits
72 pages, EOQ 19520-6

3,50 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

8509

Québec

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Hier
LIN					
Mai	290.00	290.50	289.60	290.20	289.00
Juil.	295.50	296.20	295.50	296.00	294.60
Oct.	305.00	305.00	304.30	304.30	302.00
Dec.	—	—	—	308.50	306.50
VANCOUVER					
GRAINE COLZA					
Juin	313.50	315.70	313.50	315.70	313.00
Sept.	325.50	326.20	324.80	326.10	324.50
Nov.	329.00	330.30	328.90	330.10	328.50
Janv.	335.00	336.80	335.00	336.00	334.60
Mars	340.00	342.50	342.50	342.50	339.50
ORGE (Thunder Bay)					
Mai	106.90	109.20	106.80	109.10	106.40
Juil.	104.50	106.40	104.50	105.90	104.20
Oct.	106.00	107.00	106.00	106.90	105.00
Dec.	107.00	108.00	106.80	108.00	106.00
Mars	—	—	—	109.00	106.90
ORGE (ALBERTA)					
Juin	96.00	97.00	96.00	97.00	94.80
Sept.	95.00	96.20	95.00	96.00	93.70
Nov.	—	—	—	97.50	95.50
AVOINE					
Mai	97.50	100.00	97.50	100.00	97.20
Juil.	95.00	96.00	95.00	96.00	94.20
Oct.	96.50	96.70	96.50	96.70	95.10
Dec.	—	—	—	95.20	94.70
BLE-FOURRAGER					
Mai	145.50	147.00	145.50	147.00	145.00
Juil.	133.50	137.90	134.80	137.90	134.80
Oct.	—	—	—	136.30	133.60
Déc.	—	—	—	130.40	129.90
SEIGLE					
Mai	122.30	123.60	122.30	123.60	122.30
Juil.	125.50	126.40	125.50	126.20	125.30
Oct.	131.00	131.70	131.00	131.70	130.20
Dec.	—	—	—	132.00	130.20

MARCHE AU COMPTANT:
AVOINE: 1 cw 104.00 ; 2 cw 104.00 ; ex 1 fourragere 103.00 1 fourragère 102.00 ; 2 fourragere 98.50 ; 3 fourragere 95.50 ; melangée 43.00. ORGE: 1 cw 6-rang 114.10 ; 1 cw 2 rang 114.10 cw 2-rang 114.10 ; 2 cw 6 rang 114.10 ; 1 fourragere108.60 ; 2 fourragere 106.60 ; 3 fourragere 101.60
SEIGLE: 1 cw 122.10 ; 2 cw 120.10 ; 3 cw 92.10 ; ergoté 83.10.
LIN:1 cw 287.60 ; 2 cw 285.60 ; 3 cw 252.60
GRAINE - COLZA: Thunderbay no 1 canadienne 284.20
Vancouver no 1 canadienne 308.70
BLÉ FOURRAGER: 3 rouge printemps 148.00 , fourragère Canadienne 145.00
ORGE ALTA: Calgary 93.50- Edmonton 93.50 Lethbridge 93.50

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Hier
BLÉ					
Mai	3.65	3.65½	3.62	3.63¾	-.00¼
Juil.	3.75	3.76	3.72½	3.74¾	+.00½
Sept.	3.83¼	3.85	3.82	3.84½	+.02
Dec.	3.96½	3.98¼	3.95¾	3.98¼	+.02¾
Mars	4.07¼	4.10	4.07	4.09	+.02¼
Mai	4.15	4.15	4.14½	4.14½	+.02½
Ventes: 11,247					
MAÏS					
Mai	3.11¾	3.14¾	3.11½	3.14¾	+.03¾
Juil.	3.17½	3.20¾	3.17½	3.20¾	+.03¾
Sept.	3.11	3.13¾	3.11	3.13½	+.03¾
Dec.	3.05½	3.08	3.05	3.07¾	+.03½
Mars	3.13	3.16	3.13	3.15¾	+.03¼
Mai	3.20¼	3.22½	3.20¼	3.22	+.02¾
Juil.	3.25¾	3.27¼	3.25¼	3.27	+.02¾
Ventes: 31,817					

AVOINE

Mai	1.68¾	1.70	1.66½	1.69½	+.01
Juil.	1.74	1.78	1.74	1.77½	+.04
Sept.	1.81	1.83	1.80¾	1.83	+.02½
Dec.	1.93	1.95	1.92¼	1.95	+.02
Mars	2.03¼	2.04½	2.03	2.04½	+.02
Ventes: 2,666					
FÈVES-SOYA					
Mai	6.44	6.50	6.44	6.48¼	+.05¼
Juil.	6.60½	6.67	6.60½	6.65½	+.05¼
Août	6.68	6.73	6.67	6.71¼	+.05¼
Sept.	6.73½	6.79½	6.73	6.78¼	+.08
Nov.	6.84½	6.91¼	6.84½	6.90	+.06½
Janv.	6.98½	7.04½	6.97½	7.02	+.06½
Mars	7.12½	7.16½	7.12	7.15	+.06
Mai	7.25½	7.26	7.24	7.26	+.07
Juil.	—	—	—	7.35½	+.07
Ventes: 34,676					

L'OR À TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats a terme de l'or, en dollars américains, a la Bourse des denrees de Winnipeg.
Contrats de 20 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Juin.83	428.50	429.60	427.50	427.50
Sept.83	—	—	—	447.90
Dec. 83	—	—	—	447.90
Mars.84	—	—	—	457.80
Juin 84	—	—	—	469.00
Volume de Jeudi : nil				

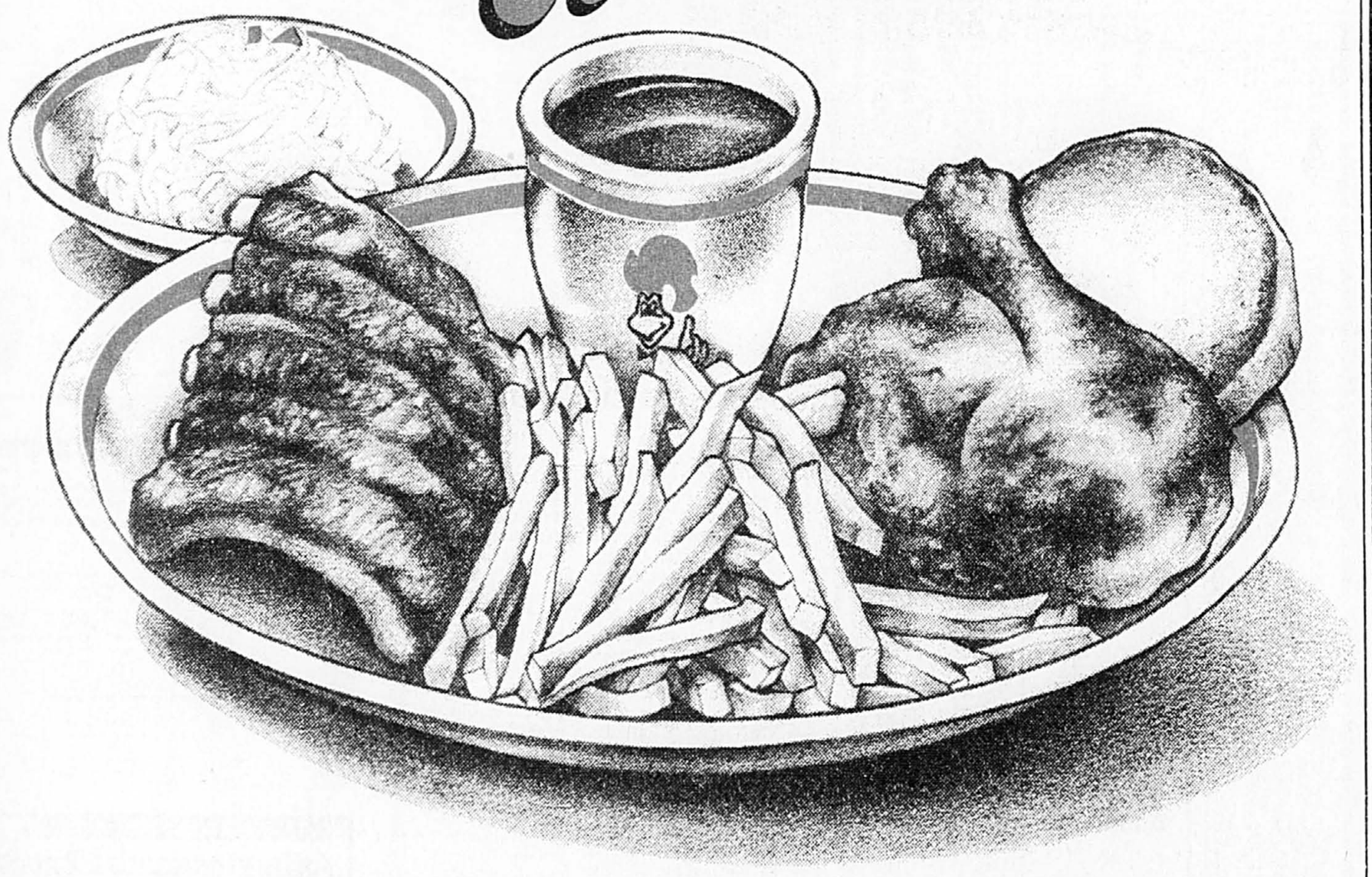
	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril.83	—	—	—	11.09
Juil. 83	11.28	11.36	11.25	11.30
Oct. 83	—	—	—	11.59
Janv. 84	—	—	—	11.89
Avril 84	—	—	—	12.20
Volume de Jeudi : 8 contrats				

Bonne année pour la bourse de New York

NEW YORK (CDJ) — La Bourse de New York a enregistré l'an dernier des revenus nets consolidés (après impôt) de $8.8 millions, soit $2.5 millions de plus qu'en 1981.

Au cours de l'année, 16.46 milliards d'actions y ont été transigées, ce qui constitue un nouveau sommet, et l'indice composé de la Bourse a fermé à 91.03, en hausse de 14 p. cent.

NOUVEAUTÉ
St-Hubert®



Du poulet et des côtes levées!

Essayez notre nouvelle assiette *"poulet et côtes levées"* St-Hubert! Vous n'en reviendrez pas! Un quart de poulet St-Hubert, cuisse ou poitrine, rôti à la broche juste comme vous l'aimez, accompagné d'une portion de côtes levées délicatement fumées et marinées, grillées à point et relevées d'une délicieuse sauce à côtes levées spécialement conçue à la façon St-Hubert. Bien sûr, l'assiette *"poulet et côtes levées"* St-Hubert vous est servie avec la salade de chou, les frites, le pain et la sauce St-Hubert! Vous pourriez même choisir de prendre toute une assiette de côtes levées. Dégustez-les tranquillement à la salle à manger St-Hubert, prenez-les au comptoir de commandes à emporter, au service à l'auto, ou encore faites appel à notre service de livraison. L'assiette *"poulet et côtes levées"* St-Hubert est apprêtée selon la tradition St-Hubert.

St-Hubert

Tout pour plaire!®

©Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés – Canada 1982 – LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE, Laval, P.Q., Canada

Si vous cherchez à mieux vendre vos idées, vos produits, vos services, ceci s'adresse à vous!



Séminaire de vente professionnelle

Pour Savoir Vendre Parfaitement

Le contenu
1. Vous pouvez devenir meilleur vendeur
2. Surmontez les trois obstacles à la vente
3. Planifiez votre temps
4. Soyez plus créateur
5. Apprenez à vous motiver
6. Apprenez à mieux communiquer
7. Apprenez à faire une bonne prospection
8. Découvrez la sorte de vendeur que vous êtes
9. Apprenez à faire connaitre les avantages de votre produit
10. Apprenez à répondre aux objections
11. Apprenez à mieux fermer la vente
12. Cultivez les habitudes d'un bon vendeur.

La méthode
1. Des exposés
2. Des méditations
3. Du travail d'équipe en table ronde
4. Télévision en circuit fermé



Jean-Guy Leboeuf auteur de «Pensez clairement, faites plus d'argent !»

Pour qui?
Pour les débutants et aussi pour les experts

Quand ? 2 journées de 9h à 18h.
Le dimanche 10 avril et le lundi 11 avril ou le mardi 26 avril et le mercredi 27 avril ou le dimanche 15 mai et le lundi 16 mai.

Le prix?
$150.00 par personne (déductible du revenu imposable)
(incluant test sur ordinateur et attestation officielle)

Droit de démission avec remboursement
Réservation requise 277-2117

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de participer à ce cours de vente, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

CLINIQUE DE VENTE
CHAQUE MARDI DE 19h À 21h
Entrée gratuite pour les membres
5$ pour les non membres

PRUDENCE
COURAGE APCV VOLONTÉ
AUDACE

Association Professionnelle Canadienne des Vendeurs

Siège social:
5277 Ave du Parc
Montréal, Québec
H2V 4G9
Tél.: (514) 277-2117

Société Canadienne du Cancer



Nomination

M. Pierre Lalonde, artiste bien connu de la télévision et de la radio, a été nommé président honoraire de la campagne de financement de la Société Canadienne du Cancer, pour 1983. M. Lalonde effectue présentement une tournée des différentes régions de la province dans le cadre de cette campagne.

COURTIER EN IMMOBILIER



M. Roger Caron, Président des établissements Grand Prix Ltée, Courtier en immobilier, désire porter à l'attention de sa distinguée clientèle, que Madame Hélène Desjardins-Prévost, dû à son excellente performance dans l'immobilier, est Directrice de la succursale centre et nord de Montréal.
Rens.: 669-8232

Pour prêter ou emprunter
Les annonces classées
285-7111

URGEL BOURGIE LIMITÉE
La sécurité des pré-arrangements

Les pré-arrangements, c'est une entente que vous concluez vous-même avec la maison Urgel Bourgie Limitée. Parmi la gamme des services, vous déterminez ceux que vous voulez voir assurés. C'est une sage précaution, comme l'assurance-vie et le testament.

Les pré-arrangements, un choix logique
Les pré-arrangements vous permettent de faire en sorte que vos convictions soient reconnues et respectées. Le coût final des pré-arrangements ne changera pas, quel que soit le temps écoulé depuis la signature de l'entente. En cas d'annulation, le montant total sera remboursé. La maison Urgel Bourgie Limitée atteste votre dépôt dans un compte en fiducie au moyen d'un reçu émis directement par la Banque Nationale.

Conseiller spécial
M. Pierre Rousseau (932-2225), conseiller en pré-arrangements, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions à ce sujet.

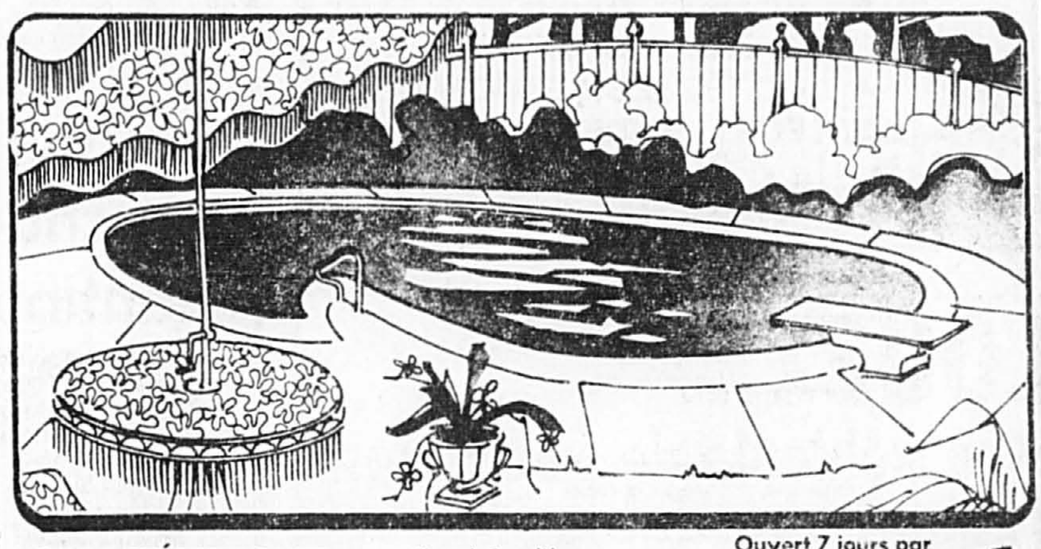
URGEL BOURGIE LIMITÉE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services offerts par la maison Urgel Bourgie Limitée.
NOM:_____ UB-04-82
ADRESSE:_____
CODE POSTAL_____ TÉL.:_____
Urgel Bourgie Limitée
2630, rue Notre-Dame ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8
Tél.: (514) 932-2225
L.P. 9-4-83

Économisez DES DOLLARS

en achetant directement du manufacturier

chez PISCINE Fibro CANADA LTÉE



CARACTÉRISTIQUES:
- piscine, fibre de verre (3 / 8" approx.), moulée en une seule pièce.
- Deux marches de sécurité tout autour.
- Jamais de toile à remplacer.
- Isolation du bassin en polyuréthane de (1¼" approx.).
- S'installe à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Choix de 3 modèles.
- Spécialiste d'installation à l'intérieur.
- 22 ans d'expérience

Ouvert 7 jours par semaine

TOUT NOUVEAU EN EXCLUSIVITÉ PISCINE BAIN TOURBILLON VOTRE PISCINE FIBRO EST ÉQUIPÉE D'UN BAIN TOURBILLON

1456 - 95e Ave., Fabreville, Laval - 622-2664
Sortie 16 de l'autoroute des Laurentides
Franchises disponibles

LES OFFRES D'AFFAIRES

(705) HYPOTHÈQUES

ABAISSEMENT: 1ère-deuxième hypothèque. Jour, soir. 729-4332.

AI BESOIN $20,000, 2e, bungalow, equité $40,000. 20%. 384-2811.

ARGENT A PRETER sur hypothèque. 1ere et 2e. Confidentiel. Notaire. 697-5361

AVONS 2e & 1ère hypothèque, taux flexible Montréal & extérieur. Société Novitas jour, soir, fins de semaine 525-2661.

BESOIN $80,000, 2eme, sur propriété de $190,000. 495 3069.

CAISSE POP. STE-BERNADETTE Hypothèque, nord-est de Mtl. Sur rendez-vous: 725-3668.

NOUVEAUX SERVICES
Hypothèque 1ère ou 2e, résidentiel ou commercial. Reponse rapide. J.A. Boivin courtier, 524-4686.

PREMIERE ou deuxième hypothèque, refinancement hypothécaire, service rapide. Caisse Populaire Pontmain, 663-6020

RAPIDEMENT, 1re et 2e hypothèques, condominium, appelez entre 9h a.m. et 10h a.m. Caisse Pop St-Rene Goupil. 321-2610.

RAPIDEMENT: 1ere, 2e, consolidation dettes, jour, soir, 387-1696.

(710) OCCASIONS D'AFFAIRES

A BON PRIX, vendons matériel de chandelles, particulier 279-2986.

A LOUER
OCCASION UNIQUE
DORION-VAUDREUIL
20 milles à l'ouest de Montréal. Boul. Harwood (route 2-20), carrefour des routes Toronto-Ottawa. Batisse industrielle et commerciale (1979), air conditionné, 21,000 pi car., structure d'acier, murs en beton, hauteur libre de 14 pi. Main d'oeuvre qualifiée dans le secteur. Occupation 1er mai 83. $4.25 le pi car. net-net. Directement du propriétaire.
M. Contant - 455-1115
M. Yves Schmidt - 455-9321

A VENDRE 75 uniformes d'agents de securité. En bon état. Jour: 663-0991. Après 18h: 661-2707.

A.A.
Services télécommunications. TELEX - Telecopieur, poste électronique, etc... $12.50 mois. TELEPUBLIC: 861-2841, 861-1729

ASSEMBLAGE
Votre compagnie désire réduire les couts d'assemblage de ses produits. Notre entreprise sera heureuse de vous soumettre des quotations pour sous-contrats d'assemblage. Appelez 525-5097 (jour), 337-3396 (soir).

ATTENTION CONSTRUCTEUR UNIQUE DANS LES LAURENTIDES
ACTUELLEMENT:
250 acres de terrains à Val David sur lesquels on retrouve un ensemble sportif en operation. (Centre de ski, immeubles et équipements).
PROJET:
Cet ensemble est aussi zoné pour recevoir, en plus des installations existantes, 500 habitations récréatives (mini-chalets préfabriqués ou maisons mobiles) sur des terrains de 5,000 pieds carrés chacun, avec droits de se raccorder aux services municipaux.
Ce projet a été déposé et accepté.
LE TOUT A VENDRE DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE
INFORMATIONS: 514-229-2249

COMPAGNIE de liqueurs, bien connue, offre en franchise des territoires protegés, dans Montréal et banlieue, 389-7869.

COMPAGNIE de réfrigération disposant d'un grand atelier avec machinerie moderne, cherche personne d'experience, capable d'organiser departement de ferblanterie (Duck worck). Toute demande sera traitée confidentiellement. Appelez Jacques 748-8544 (18h a 21h).

DIAMANT $23,000 pour $9,950
(BESOIN LIQUIDE)
1.60 Karat, VS2-J
Evaluation neutre sur demande y compris. 389-1027 apres 7 h p.m.

DIRIGEANTS PME manufacturières. Bâchelier en administration avec expérience: comptabilité, marketing, vente. Eligible subvention uni-PME. De 8:00 a midi. 355-1753.

DISTRIBUTEURS pour nouveau concept de machines distributrices dans les garages. Aucune vente a faire, machines déja en place, seulement collecter les revenus. Possibilité de plus de $1,000 annuellement par unité. Possibilité de plusieurs unités. Capital initial environ $100/unité. Distributeurs actuels revenus de $50,000 à $75,000. Homme ou femme, temps plein ou partiel. Jour 667-3252, soir 661-6177.

DOUBLEZ VOTRE ARGENT A CHAQUE 1 A 3 ANS
Investissez seul ou avec associé dans le marché hypothécaire ou investissement immobilier avec potentiel de doubler votre argent à chaque 1 à 3 ans. Acceptons collatéral ou transfert d'équité. Consultation gratuite confidentielle et professionnelle. 651-2789.

ESPACE pour cordonnier ou tailleur dans nettoyeur secteur Rosemont. Loyer fixe ou à commission. 354-9520, 729-7289.

FRANCHISE pour bureau de service informatique. Cours, consultation, logiciels. 20 instructeurs et conseillers. Investissement minimum $10,000. 259-3606.

FRANCHISES L'ERMITE DISPONIBLES
Produit exclusif de coupe-froid, calfeutrage, isolation. Investissement minime. Tél. Laval 663-1121.

IMMOBILIER
Investir un minimum de $35,000, rendement la 1ere année 50% et plus. C. P. 1655 Succ. B. Montreal

INTERESSE A LOUER à long terme tous genres de propriétés à revenus avec option d'achat. Bernard Laferriere, 873-4375.

ISOLATION équipement complet et camion Ford 1978, 634-1050.

MAGASIN de matériaux de construction à vendre, dans la vallée de l'Outaouais, près d'une route principale. Magasin de 40'x100', construit en 1979, extérieur brique et contreplaqué. Entrepôt en métal coloré 50'x185' construit en 1977 avec une porte à chaque bout 14'x14'. Terrain de 330' de façade, 300' de profondeur. Plus de $1,000,000 de ventes annuelles. Prix $790,000 incluant l'équipement, à l'exclusion du stock. Vente par particulier. Pour renseignements, écrire à La Presse, ref. 2394, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3.

MANUFACTURIER d'équipement de conversion électrique, cherche associé(e) avec $20,000, pour excellent rendement à très court terme. Appeler le soir 744-3264.

(710) OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCHISE
Région de Montréal
Une firme québécoise bien connue dans le domaine de la rénovation d'intérieur tant par la qualité de ces produits que son service professionnel recherche des candidats intéressés à opérer un tel commerce sous forme de franchise.
Vous devez posséder une mise de fonds substantiel (minimum $40,000) avoir une expérience avec le public et pouvoir consacrer tout le temps requis.
Vous recevrez un entraînement spécialisé, une salle de montre des plus modernes et partenaire si désiré.
Pour détails additionnels sur rendez-vous seulement.
M. Normandin
688-4724 393923-710

MARCHE AUX PUCES EXTERIEUR: stationnement centre d'achats Ile Bizard. Dimanche. Vendeurs demandes. Bon prix de location. 683-3450.

PLUS de 400 paires de chaussures, pour dames, demandez François 355-1926, 321-2484.

POUR EBENISTES
Boutique de meubles tout bois, modèles exclusifs, bien établie, centre-ville. 463-2635 ou 849-0446.

SALON de bronzage, bien situé, fort achalandage, 11 salles disponibles, 6 en operation, meubles Lafa, 6 lits UVA, 1 facial a quartz, 1 salle de bain, 2 douches, $35,000 comptant minime. 658-0659.

SITUE au centre ville de Ste-Anne des Monts depuis 2 ans, spécialisé en alimentation naturelle, vente au détail et restauration, membre de La Barouche, vendrais les 2 secteurs en commun ou séparé. Inf. 418-763-3496.

VOUS ETES dynamique, vous avez un projet et vous desirez le voir aboutir. Envoyez une description detaillée ainsi qu'un bilan prévisionnel a: Ressources Humaines et Financieres du Quebec, B.P. 1835 Poste B Montreal H3B 3L4. Réponse et discrétion assurées.

(712) ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIE silencieux pour investissement immobilier. Minimum $200,000. 271-2719.

ASSOCIE(E) demande(e) pour investir dans l'agriculture, belle installation, éleveur reconnu, mise de fonds garantie au maximum, aucune experience ne vous est requise. 514-836-2590.

BERNARD RERAT cineaste international et homme d'affaire de Montreal desire associés canadien dans un projet de film a diffusion internationale. 334-4666.

COUPLE dans la quarantaine recherche couple avec capital pour l'ouverture d'un restaurant sur la rue Wellington a Verdun. Nous possedons la propriété commerciale, beaucoup d'avantages. Informations: M. Andre, 769-6209.

GRAND PROJET chretien. Besoin fonds, associés intéresses. Communiquer Lise Perrault, 337-6754 ou écrire pour details: 1117 Duguay, St-Laurent H4R 1W2, Que.

LE PARTI NATIONAL demande organisateurs, candidats: 321-8694, 527-6244.

PARTNERSHIP
Suis a la recherche d'une association avec propriétaire d'entreprise ou à l'achat graduelle d'une entreprise. Possède formation universitaire en commerce et 20 ans d'experience dans le domaine des affaires. Capital disponible si desiré. Discrétion assurée.
(514) 688-7144

(715) SERVICES FINANCIERS

AI BESOIN $150,000 1ERE HYPOTHEQUE. 525-3309.

AVONS besoin argent à prêter sur hypothèque, notaire. 697-5361.

CAISSE POP STE-BERNADETTE Prêt commercial, industriel, institutionnel et PERSONNEL. Nord-est de Mtl. Sur rendez-vous: 725-3668.

PROBLEMES FINANCIERS
Pre faillite, pré saisie, consolidation de dettes. Montréal et provinces.
LES SERVICES FINANCIERS LABBE & ASSOCIES
849-9511

(725) TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT

EX-TRAVAILLANT Ministere revenu, commerce, impôt propriétaire, vendeur, taxi, etc. Gain capital. Va a domicile. 352-9603.

EXPERTS $5 et plus. En affaires depuis 1969, 489-1068.

IMPOT comptabilité, paye, rapport mensuel de taxes et d'impôt, correspondence etc. 437-7415.

R.GALIPEAU & ASSOCIES
Impôts, Tenue Livres, Succession. 722-1759, 722-5904

SECTEUR OUEST Tenue de livres Gestion d'immeubles. 489-1380

(730) ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ

MICRO-ORDINATEURS
Golden II, personnel BMC if 800, pour PME
(514) 626-6438

PROGRAMME de comptabilité et de gestion de travaux en cours pour micro-ordinateur et appareils de traitement de textes. 875-8700.

(735) L'IMMOBILIER

ADMINISTRATION
SERVICE COMPLET GESTION ET ADMINISTRATION
Unifamiliale, duplex, triplex et blocs appartements. Pour informations: 288-4983.

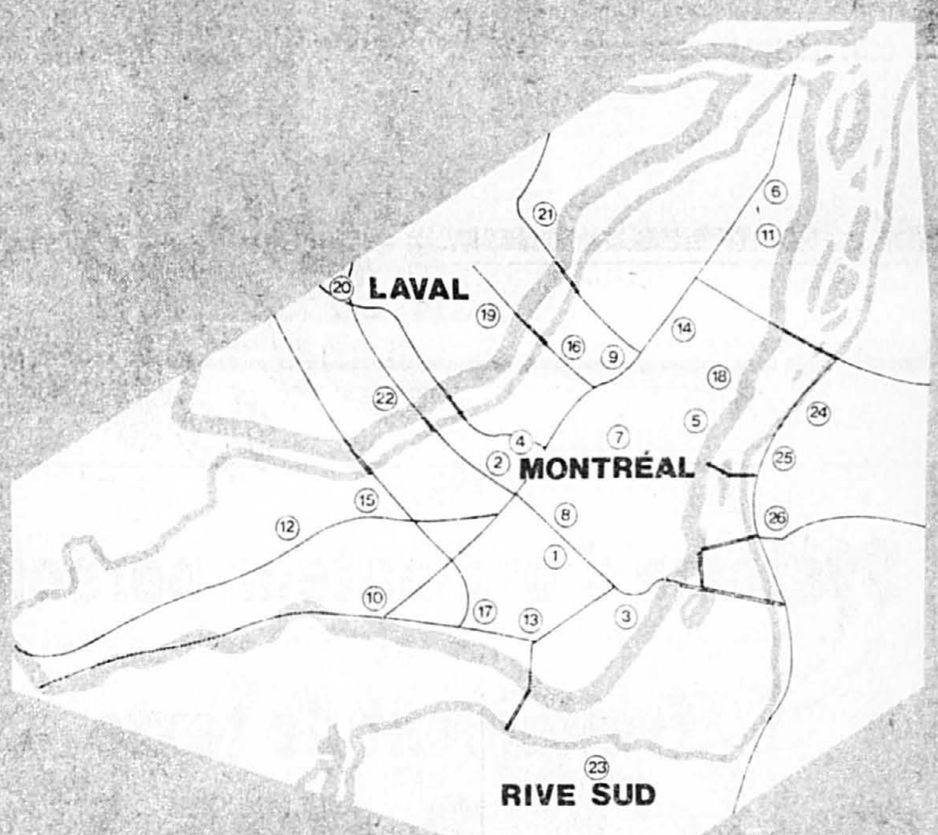
Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des OFFRES D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

8,417,390 raisons d'acheter LE SERVICE APRÈS-VENTE

GM

26 CONCESSIONNAIRES DU GRAND MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN PRÊTS À VOUS SERVIR

26 ATELIERS DE DÉBOSSELAGE ET PEINTURE
ESTIMATION GRATUITE



526 TECHNICIENS FORMÉS À L'USINE

8,415,832$ DE PIÈCES D'ORIGINE GM DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

980 POSTES DE RÉPARATION

Service Garanti
Pièces GM Garanties
Prix Garanti

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES GENERAL MOTORS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

MONTRÉAL
1. **AVENUE PONTIAC BUICK INC.** 6100, boul. Décarie, Montréal
2. **BARNABE CHEVROLET OLDSMOBILE INC.** 925, boul. Laurentien, Saint-Laurent
3. **OMER BARRÉ VERDUN LTÉE** 5987, av. Verdun, Verdun
4. **BOULEVARD PONTIAC BUICK GMC LTÉE** 9050, boul. de l'Acadie, Montréal
5. **J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE** 3700 est, rue Ste-Catherine, Montréal
6. **CHRISTIN AUTOMOBILE INC.** 12011 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux Trembles
7. **CLERMONT CHEVROLET OLDSMOBILE INC.** 5363, rue St-Denis, Montréal
8. **HAROLD CUMMINGS LTÉE** 5255 ouest, rue Jean-Talon, Montréal
9. **GOHIER PONTIAC BUICK INC.** 3333 est rue Jarry, Montréal
10. **HARLAND PONTIAC BUICK INC.** 955, boul. Montréal-Toronto, Dorval
11. **LA BELLE PONTIAC BUICK LTÉE** 11251 est rue Notre-Dame, Montréal-Est
12. **MÉRINEAU PONTIAC BUICK LTÉE** 3650, boul. des Sources, Dollard des Ormeaux
13. **MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTÉE** 11, av. Westminster sud, Montréal-Ouest
14. **PARK AVENUE CHEVROLET INC.** 5000 est, rue Jean-Talon, Saint-Léonard
15. **PARKWAY CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.** 10480 ouest, boul. Henri-Bourassa, Saint-Laurent
16. **LE RELAIS CHEVROLET LTÉE** 9411, av. Papineau, Montreal
17. **SNYDER AUTOMOBILES LTÉE** 2150, rue Notre-Dame, Lachine
18. **VILLE-MARIE PONTIAC & BUICK LTÉE** 4500, rue Hochelaga, Montréal
21. **LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE** 4411, boul. de la Concorde, Laval
22. **SALOIS CHEVROLET OLDSMOBILE INC.** 610, boul. Curé-Labelle, Laval

LAVAL
19. **BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE** 1601 est, boul. St-Martin, Laval
20. **CARREFOUR PONTIAC BUICK (1982) INC.** 200, boul. Curé-Labelle, Sainte-Rose, Laval

RIVE SUD
23. **LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.** 30 route 132, Delson
24. **DUVAL CHEVROLET INC.** 1450 est, boul. Marie-Victorin, Longueuil
25. **R. FORTÉ PONTIAC BUICK INC.** 395 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil
26. **GRAVEL, CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.** 680, av. Victoria, Saint-Lambert

SERVICE DE LOCATION À COURT TERME À PRIX AVANTAGEUX AFIN QUE VOUS PUISSIEZ CONTINUER À ROULER!

CPG
Les transactions peuvent se faire par téléphone
1253 ave McGill College Métro McGill (514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère (514) 437-0710
6633 est, rue Sherbrooke Métro Langelier (514) 253-1720
Autres taux et termes disponibles 30 jours à 5 ans
10 1/4 % 2 ANS payé annuellement
SANS FRAIS/MINIMUM 500$
Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Le trust à la mesure de chacun
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Le cycle de la vente

POUR CEUX QUI VEULENT ACCROÎTRE LEUR EFFICACITÉ... ET LEURS VENTES

- Cours de 40 heures
- 5 lundis consécutifs de 13h à 22h
- débutant le lundi 25 avril
- maximum de 24 personnes par groupe
- animé par des professionnels de la vente

QUELQUES SUJETS TRAITÉS:

- le rôle du vendeur
- les besoins du client
- la réponse aux objections
- l'organisation d'une présentation
- la conclusion d'une vente

Réservez votre place dès maintenant au:

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE

SUCCURSALE DU TRUST
1450, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 861-3664

CENTRES FINANCIERS EATON
Montréal 284-8944
St-Bruno 461-2345
Laval 687-1470
Fairview 697-6420
Ottawa Bayshore 829-9211

CENTRES FINANCIERS LA BAIE
Montréal 281-4683
Place Vertu 332-4550
Ottawa Bayshore 236-7511

11 3/4 %
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS, INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
TAUX SUJETS A CHANGEMENT SANS PREAVIS

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada

Parizeau se porte à la défense de la Caisse de dépôt

ROLLANDE PARENT

(PC) — Le ministre Jacques Parizeau considère que « nous assistons depuis quelque temps à une tentative délibérée d'atténuer l'impact, la force et l'importance de la Caisse de dépôt » et s'en prend à la « légèreté » des propos tenus par des commentateurs, des observateurs et par la plupart des journalistes.

« La force du Canadien Pacifique dans l'économie canadienne ne nous inquiète pas parce que c'est une société privée ; la force grandissante, croissante de Petro-Canada qui n'est pas privée ne nous énerve pas parce qu'elle est fédérale. Le Québécois lui cependant n'est jamais aussi beau que lorsqu'il est petit. Et donc il faut s'en prendre à la Caisse de dépôt et de placement », a-t-il lancé d'entrée de jeu.

Invité, par la Société pour le Progrès de la Rive-Sud, à l'île Charron, le ministre responsable de la Caisse s'est employé, hier, à répondre aux nombreuses attaques dont cette dernière serait la cible, tout en décochant, à l'occasion, quelques flèches à l'endroit de l'establishment canadien, du Conseil du patronat du Québec, du gouvernement fédéral, des journalistes.

Les attaques

À la suggestion qu'aurait faite le Conseil du patronat de fractionner la Caisse de dépôt en morceaux et d'aller investir dans des actions de compagnies étrangères, le ministre réplique que cela revient à dire : « Ces poissons de la Caisse de dépôt deviennent trop gros dans l'étang canadien, pourquoi ne pas les noyer dans l'océan américain. »

Faisant allusion au gouvernement fédéral, M. Parizeau rappelle le projet de loi S-31 qui voulait restreindre à 10 p. cent l'investissement de la caisse dans le secteur du transport interprovincial, au grand soulagement du Canadien Pacifique ; ou encore dans l'Alcan, « sièges de l'establishment traditionnel ».

De plus, à l'exception de trois ou quatre journalistes, M. Parizeau considère que les médias préfèrent les « belles bagarres », dignes des pages sportives, à une compréhension juste du mandat de la Caisse de dépôt et de placement. Et il conclut, « la combinaison des médias dans leur ensemble et la direction des grandes entreprises constituent dans notre société une redoutable alliance ».

Le nombre de mises en chantier continue d'augmenter

OTTAWA (PC) — Le nombre d'habitations mis en chantier a continué à augmenter en mars et a atteint son plus haut niveau en 13 mois, a annoncé hier la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le taux annuel désaisonnalisé pour le mois dernier a été de 177,000 unités contre 164,000 en février. C'est la meilleure nouvelle pour l'industrie de la construction domiciliaire depuis février 1982 quand il y a eu 190,000 mises en chantier.

M. Anthony Stukel, statisticien de la SCHL, dit que cette croissance s'explique uniquement par la construction de maisons à logements multiples et il y voit une conséquence du projet fédéral d'aide à la construction.

Ce projet prévoit des prêts en deuxième hypothèque pour la construction de maisons à appartements dans les régions où il y pénurie de logements à louer.

Malgré ces chiffres, on ne prévoit pas que l'industrie de la construction se remette entièrement en 1983 de ses épreuves des récentes années.

En fait, la SCHL ne prévoit que 155,000 mises en chantier cette année. Leur nombre réel en mars dans les régions urbaines s'est élevé à 8,359, ce qui constitue une augmentation de 12 p. cent par rapport aux 7,454 unités de mars 1982.

Canada Packers fermera deux abattoirs

TORONTO (PC) — La compagnie Canada Packers a annoncé hier qu'elle fermera ses deux abattoirs de boeuf et de porc à Toronto d'ici la fin de l'année, congédiant ainsi quelque 950 travailleurs.

L'entreprise d'empaquetage de viande justifie la cessation de ses opérations par la baisse de la demande de boeuf et de porc. La compétition accrue des producteurs de l'Ouest canadien aurait également causé un tort irréparable à la rentabilité des usines de Toronto.

Le président de Canada Packers, M. Val Stock, n'y va pas par quatre chemins : la compagnie n'avait d'autres choix ; l'opération des deux usines de Toronto devenait trop coûteuse.

« Avec très peu, voire même aucune rentabilité, en plus d'un équipement vétuste à nos usines de Toronto, nous avons été contraints de prendre une décision difficile, à savoir si nous devions continuer d'oeuvrer pour le marché de l'Est canadien. »

Achat d'autres compagnies

Quelque 2,200 travailleurs des usines de transformation de la viande conserveront leur emploi dans l'Ouest canadien, même si les infrastructures y datent de près de 60 ans. Environ 600 autres employés de Canada Packers seront affectés à d'autres usines de traitement de viande appartenant à la même entreprise à Toronto.

La perte d'espace et de production résultant de la fermeture sera compensée par l'achat de Tenderlean Beef, de Burlington, en Ontario. Canada Packers négocie également l'achat de l'usine Gainers Hog, de Kitchener, une compagnie spécialisée dans le traitement de la viande de porc, et qui appartient au millionnaire albertain Peter Pocklington.

Chrysler veut acheter une usine

DETROIT (Reuter) — Chrysler compte acheter une usine de montage désaffectée de Volkswagen of America à Sterling Heights, au Michigan, pour y construire une nouvelle série de voitures H de modèle 1985 à compter de juillet 1984. Un accord de principe a déjà été conclu à cette fin.

Selon Volkswagen, Chrysler fera des versements au comptant, à même sa marge d'autofinancement, pendant une période de 12 ans, à compter du 30 juin. La transaction reste cependant sujette à l'approbation des conseils des deux entreprises et à celle de la commission fédérale des prêts garantis.

Les Déjeuners-causeries de la Chambre

le mardi, 19 avril 1983 - midi
Hôtel le Quatre Saisons
salon "Des Saisons"



M. Roger LANDRY
Président et Éditeur
La Presse

Depuis son arrivée à LA PRESSE en décembre 1981, M. Landry a fait de nombreuses interventions publiques au cours desquelles se sont révélés ses talents de conférencier et sa perception des domaines de la communication et de l'administration. La conférence qu'il donnera le 19 avril intéressera sûrement tous ceux qui ont suivi sa carrière et sa nouvelle orientation à la direction du "plus important quotidien français d'Amérique" qu'il mène maintenant vers son centenaire en 1984.

M. Landry a intitulé sa conférence: "Québec libre ou Libre au Québec?"

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

À venir

20 avril - Soirée au CAFÉ-THÉÂTRE de la PLACE DES ARTS. À l'affiche: "CHER MENTEUR" de Jérôme Kitty avec Yvette BRIND'AMOUR et Guy PROVOST

21 avril - Visite industrielle: SICO INC.
Le plus important fabricant de peinture à capitaux exclusivement canadiens

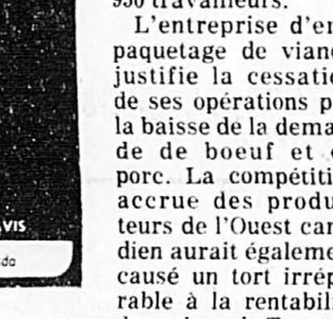
RENSEIGNEMENTS: 866-2861

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Système d'ordinateur personnel et Traitement de texte
3 995 $



Système Apple IIe 128K
comprenant:
— Apple IIe 128K
— Lecteur de disque et contrôleur Apple
— Moniteur vert III
— Support
— Carte 80 colonnes



Plus
— Imprimante Daisy Wheel «Qualité lettre» câbles et interface
— Traitement de texte Apple IIe avec Accents français sur l'écran (80 col.) et l'imprimante

Plus de logiciel:
— Apple Tutorial
— Programme de liste téléphonique de 500 noms
— Accès à la banque de Logiciel Zone 2000

ZONE 2000
LE CENTRE DE SERVICE APPLE COMPLET
5130 est, boul. Métropolitain
374-6222
apple Distributeur Autorisé

centre énergétique f.d. inc.
CONVERTISSEZ-VOUS!
BI-ÉNERGIE (huile - électricité)



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%
ESTIMATION GRATUITE
* Nous attendons les subventions
* Installation et garantie par des experts
Le D-15 de P.S.C.
337-6740
D.R. Gauthier Inc. R.E.C.Q. 104795 C.M.M.T.Q. 79-5709 C.M.E.Q. 7461

À VENDRE
MATÉRIEL DE PRODUCTION AUDIO-VISUEL

(format 3/4") incluant l'équipement de tournage, de montage et de copie avec les accessoires. Le local est également disponible en sous-location.

Les principales pièces d'équipement comportent:

1 Caméra couleur portative Hitachi - FP-40S avec accessoires
1 Magnétoscope portatif Sony - BVU-110
1 Panneau de commande Hitachi - OP-40
1 Récepteur-témoin couleur professionnel Sony - BVM-1201
1 Correcteur de base de temps Digital Video - DPS-1
3 Magnétoscopes U-MATIC - BVU-200-A
1 Table de montage Sony - BVE-510-A
1 Pupitre de mélange vidéo - RVS-16-4C
1 Synchronisateur de système vidéo numérique Digital Video - Phaser IIA
5 Magnétoscopes JVC - 6060 U
10 Magnétoscopes Sony - VO-2610
Équipement divers

Possibilité de financement aux acheteurs qualifiés.
Pour plus de renseignements, communiquez avec Marcel Boucher à (514) 283-6897
Les offres d'achat «en bloc» ou par pièces individuelles doivent parvenir au plus tard le 22 avril 1983 à l'adresse suivante:

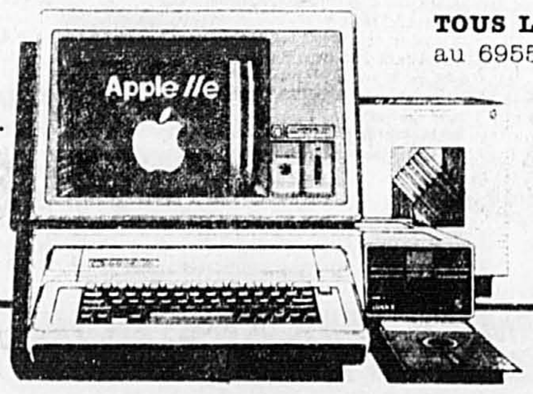
Banque fédérale de développement
360, rue St-Jacques Montréal, Québec
Suite 1600 H2Y 1P5

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT D'ACHETER

INSCRIVEZ-VOUS À NOS "SIMinaires" GRATUITS

SIM MICRO INC.,
SIMplifie l'ordinateur pour toutes les entreprises.

Vous serez surpris de constater comment tout devient SIMple avec les explications de nos spécialistes.



TOUS LES MERCREDIS à 9 h 00
au 6955 boul. Taschereau, suite 101, Brossard
à côté de l'autoroute des cantons de l'est
Réservez dès aujourd'hui
656-9531
demandez Murielle Manzi
SIM MICRO INC

ÉCONOMIE ET FINANCE

Dome Pete vendra une partie de ses 40% de Dome Mines

CALGARY (CDJ) — Dome Petroleum a informé la Commission américaine des valeurs mobilières que la vente d'une bonne partie de ses 40 p. cent d'intérêts dans Dome Mines entre dans ses projets de financement.

La compagnie ne précise pas la quantité d'actions de Dome Mines qu'elle compte vendre. On sait cependant que, sur la base du cours de fermeture de ces actions jeudi à la Bourse de Toronto, les 31.1 millions d'actions que possède Dome Petroleum ont une valeur au marché d'environ $704 millions. Dans son bilan de 1982, Dome Pete indiquait qu'elles avaient coûté $210.3 millions.

Le document remis à la CAVM précise que Dome Petroleum a vendu l'an dernier pour $413.9 millions d'actifs, principalement pour amortir sa dette, et que d'autres actifs seront vendus cette année.

À la fin de 1982, la dette globale de la compagnie s'élevait à $6.52 milliards, dont $2.23 milliards doivent être remboursés cette année. La compagnie estime qu'il serait peu raisonnable de s'attendre à de tels remboursements si l'échéancier n'est pas modifié.

Dome Petroleum poursuit des discussions à ce sujet avec ses créanciers canadiens et internationaux mais il est peu probable qu'un accord définitif intervienne d'ici quelques mois. Conséquemment, les actionnaires ne seront vraisemblablement pas appelés à entériner un tel accord avant le deuxième semestre.

Dome estime que, pour pouvoir rester en affaires, il lui faut restructurer tous les remboursements de dette afin que ces paiements soient plus conformes à la marge prévue d'autofinancement. De plus, cette restructuration doit s'accompagner de l'émission de nouvelles actions et de la vente de certains actifs.

Par ailleurs, Dome croit pouvoir assumer cette année tous ses frais d'exploitation et d'immobilisation, ainsi que le paiement de l'intérêt et des dividendes sur les actions privilégiées, sans recourir au crédit extérieur. À condition, toutefois, que ses banquiers continuent à lui accorder un sursis pour le remboursement partiel de sa dette.

EN JUILLET

Enquête sur le projet de Dome Petroleum

OTTAWA (UPC) — C'est en juillet que s'ouvrira l'enquête publique sur le projet de Dome Petroleum d'aménager une usine de liquéfaction de gaz naturel, au coût de $2 milliards.

L'Office national de l'énergie a fait savoir que cette enquête se déroulera en trois phases, dont la première aura lieu pendant deux semaines à Vancouver à compter du 5 juillet. Les audiences porteront alors sur la construction de l'usine.

La deuxième phase, à Prince Rupert du 18 au 29 juillet, portera sur les aspects écologiques, économiques et sociaux du projet. La troisième, à Ottawa à compter du 9 août, aura trait au coût des installations projetées et aux garanties de teneur canadienne du projet. Comme on le sait, ce projet doit permettre d'exporter au Japon 2.28 trillions de pieds cubes de gnl de 1986 à 2001.

Gaz Métropolitain émettra des actions

(CDJ) — Gaz Métropolitain Inc. a fait savoir dans son rapport annuel que, pour trouver les $50 millions dont elle aura besoin cette année, la compagnie compte émettre des actions ordinaires et des débentures à long terme.

Gaz Métropolitain croit pouvoir émettre des actions sans diluer le total d'actions déjà émises. Par ailleurs, la compagnie estime que les débentures, offrant plus de flexibilité, sont préférables aux obligations en première hypothèque et elle entend continuer à offrir des débentures.

Soquip et la Caisse de dépôt et placement du Québec détiennent présentement 54.4 p. cent des actions ordinaires de Gaz Métropolitain.

Mitel retarde son projet en France

OTTAWA (CDJ) — La société Mitel a retardé d'un an son projet de manufacture en France.

Le chef de la direction, Donald Gibbs, a expliqué que la demande de systèmes de commutation pour entreprises privées est, pour l'instant, insuffisante pour justifier l'ouverture de l'usine annoncée.

« Le marché des télécommunications, a-t-il dit, commence à peine à sortir de la récession qui a frappé l'Amérique du nord et Mitel a, pour cette année, ce qu'il faut pour pouvoir s'ajuster à un accroissement du chiffre d'affaires ».

Mitel avait fait savoir en décembre qu'elle comptait occuper une usine d'Epinal et y employer jusqu'à 550 ouvriers en 1987 pour fabriquer ses systèmes Pabx « Superswitch TM » et leurs composantes.

Montréal emprunte $50 millions en Europe

La ville de Montréal a décidé de lancer, sur le marché européen, une émission d'obligations à huit ans, au montant de $50 millions (canadiens).

Cotée au pair, cette émission portera intérêt à 12.25 p. cent. La Société générale dirige le syndicat de souscription.

NOUVEAU... UNE EXCLUSIVITÉ VIA.

MONTRÉAL-OTTAWA.
L'ALLER-RETOUR ET UNE NUIT
AU HOLIDAY INN, OTTAWA CENTRE.



L'offre de l'année...

VIA vous propose son nouveau forfait train-hôtel qui vous redonnera de... "l'entrain". Valable du lundi au jeudi inclusivement. Profitez de l'offre exclusive de VIA dès aujourd'hui.
Appelez votre agent de voyages ou VIA au 871-1331.

Forfait basé sur tarif aller-retour en voiture coach et occupation simple de la chambre d'hôtel. VIA 1 Club ou Club Deluxe et nuits additionnelles moyennant supplément.

C'est fou ç que c'est une bonne affaire!

Détenteur d'un permis du Québec.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN. VIA

CONTRÔLEUR

Une firme dans le domaine du divertissement recherche un contrôleur pour une période temporaire d'au moins 3 mois. Le candidat devra détenir un titre professionnel et avoir au moins 2 ans d'expérience au niveau de la direction générale.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 12408
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

Au service des entreprises dynamiques

Le principal actif de votre entreprise est sans contredit votre personnel. Plusieurs employeurs sont sensibilisés au fait qu'une équipe d'employés en santé peut donner un meilleur rendement, mieux exercer sa créativité et favoriser ainsi la réussite de l'entreprise.

Notre clinique offre tous les services médicaux multi-disciplinaires d'examens médicaux de pré-emploi, les contrôles périodiques et diverses expertises.

Plus encore
- contrôle des absences
- remplacement et recrutement du personnel infirmier
- examen de la vue
- audiométrie
- électrocardiogramme
- radiographie pulmonaire
- services de laboratoire

Nous sommes là pour vous aider

CLINIQUE DE MEDECINE INDUSTRIELLE & PREVENTIVE DU QUEBEC INC.

1538 ouest, rue Sherbrooke, bureau 600
Montréal, Que. H3G 1L5
(514) 931-0801

Crédit Foncier
FIDUCIE CREDIT FONCIER

11 %
3 ANS
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

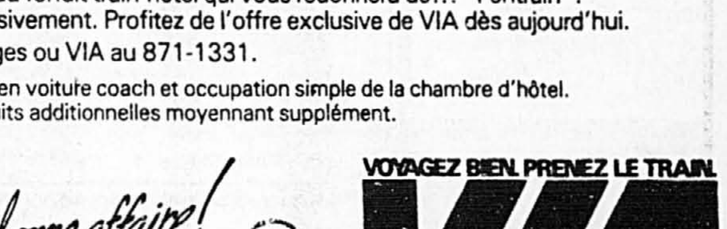
INSTITUTION INSCRITE, RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

YAMAHA MOTEUR-CANADA INC.

Important manufacturier de motocyclettes, motoneiges et autres véhicules récréatifs offre des possibilités de franchisage au centre de Montréal.
Nous cherchons des candidat(e)s fortement motivés possédant l'expérience de l'administration au détail dans le domaine de la récréation, qui souhaiteraient monter leur propre affaire.
Les personnes choisies devront posséder une excellente cote de crédit et un minimum de 100 000 $ à investir.
Si vous souhaitez vous occuper de la mise en marché de produits réputés, avec une organisation de franchisage bien structurée, veuillez adresser votre curriculum vitae, incluant les renseignements financiers (discrétion assurée), à:

Monsieur J.R. Désilets
Directeur du développement du réseau de concessionnaires
YAMAHA MOTO CANADA LTÉE
480 Gordon Baker Road
Willowdale, Ontario M2H 3B4

Aéronautique I
Théorie du pilotage



Initiation au pilotage.
Simulateur de vol ultra-moderne.
Vol d'entrainement à bord d'un Cessna 172.
Vol d'initiation à bord d'un Piper Warrior II

Académie de l'air

Responsable: Claude E. Genet

Ces séances sont une préparation à plusieurs carrières en aéronautique: pilote de ligne, de corporation, de brousse, d'hélicoptère, des forces armées, instructeur, etc., et activités connexes: contrôleur aérien, météorologiste, hôtesse de l'air, agent de bord, répartiteur, mécanicien, administrateur, représentant, agent de sécurité et activités sportives: parachutisme, vol à voile, ultra-légers, etc. Aucune formation spéciale n'est requise.

Session printemps 83
Durée: 80 heures
Coût: 160$ (étudiants 80$)
Mercredi et jeudi
de 13h à 17h
ou de 19h à 23h
du 20 avril au 21 juin 83.

Inscription et information:
Mardi le 12 avril 83
de 8h à 21h
Hall d'Entrée
Collège Marie-Victorin
7000 rue Marie-Victorin
Montréal

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

Une solide initiation à divers domaines de la gestion:

les programmes de certificats de l'École des Hautes Études Commerciales offerts en classes du soir à temps partiel

- gestion d'entreprise
- gestion de la production et des opérations
- gestion des coopératives
- comptabilité
- gestion du marketing
- gestion du personnel
- gestion financière
- systèmes d'information

En plus, collaboration avec plusieurs associations professionnelles

Admission du trimestre d'automne 1983 jusqu'au vendredi 6 mai

Conditions d'admission

3 ans d'expérience de travail pertinente
OU un diplôme d'études collégiales (DEC)

Renseignements et formulaires:

Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec) H3T 1V6

Téléphone: (514) 343-4500

centre énergétique f.d. inc.



CONVERTISSEZ-VOUS! BI-ÉNERGIE
NORDIQUE
LA POMPE À CHALEUR CONÇUE POUR LE CANADA
OFFRE INCROYABLE $150 PAR MOIS
(valable pour un temps limité)
HIVER
Chauffage, économisez jusqu'à 60%
ÉTÉ
Confort et climatisation

337-6740

• Estimation gratuite
• Nous attendons les subventions
• Garantie et installation par des experts

D.R. GAUTHIER Inc., RECQ, 104795, CMMTQ, 79-5709, CMEQ 7461



ROCK DENIS

CKMF 94
La Station "Dance Music" à Montréal présente ROCH DENIS de 13 h à 17 h en semaine

ROCH DENIS le sourire des après-midis à Montréal.

En musique, un spécial "Solid Gold" à 14h, les nouveautés, les montages, de la super "Dance Music".

Une chronique "cinéma et spectacles" avec Reine Malo à 16 h.

ROCK DENIS
de 13 h à 17 h

Christine Fournier aux Flash Actualités et au bulletin de 16:30
Autoguidage en provenance du Servicar CKMF ESSO avec Danièle Marchand.
André au choix musical et Michel à la mise en ondes.

Une équipe "Super"
Une émission "Super"

CKMF 94

La Maisonnée

Vous êtes ambitieux, dynamique et vous voulez être propriétaire de votre commerce.
Voilà votre chance! Ne la laissez pas passer.

La Maisonnée, c'est un magasin d'alimentation au concept avant-gardiste

La Maisonnée, c'est un investissement raisonnable et des risques partagés.

60 magasins franchisés La Maisonnée seront ouverts d'ici l'été 1983.

N'attendez pas!



Pour plus de renseignements, appelez:
Richard Melanson
Franchise Plus Inc.,
5707, rue Sherbrooke est
Montréal H1N 1A8
Tél.: 252-7891

Des franchises sont disponibles à:

Montréal:
quartier Villeray
Notre-Dame-de-Grâce
Maisonneuve
Côte-des-Neiges

Montréal-ouest
Ville St-Laurent
Ville Mont-Royal
Montréal-Nord
Ville de LaSalle

Laval:
quartier Laval-des-Rapides
St-Vincent-de-Paul
Duvernay
Longueuil
Sorel

MERCURIADES 83

Franchise Plus Inc. est une filiale de Steinberg Inc.

SOLEIL D'AIR CANADA

30 AVRIL AU 29 OCTOBRE 1983,
LES WEEK-ENDS,
ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL, À COMPTER DE:

FORT LAUDERDALE
244 $
ENFANTS: 196 $

ORLANDO
255 $
ENFANTS: 178 $

Les Nolisoleil d'Air Canada, c'est plus qu'un billet à bas prix pour le sud: c'est la chaude assurance de belles vacances et un choix de forfaits aussi variés que peu coûteux. Ainsi, un voyage Touram de 8 jours à Fort Lauderdale, y compris l'avion et l'hébergement (7 nuits), coûte aussi peu que 349 $ par personne (deux par chambre). Valable jusqu'au 29 octobre. Informez-vous. Vous serez surpris de la facilité avec laquelle on peut profiter de ces bas tarifs aériens.

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, OU AIR CANADA AU 931-4411.

Les réservations et l'achat des billets sont sujets à des conditions et à des restrictions précises. Les tarifs ne s'appliquent qu'à certains jours de voyage et il y a des conditions touchant la durée des séjours. Ces tarifs et ces conditions peuvent changer sans préavis. Les taxes de transport ne sont pas comprises dans le prix du forfait. Les vols sont tous régis par le tarif de vols nolisés d'Air Canada et les règlements de la Commission canadienne du transport. Certains vols peuvent être déjà complets. Les tarifs pour enfants valent pour les enfants de 2 à 11 ans accompagnés par un adulte. Les vols Nolisoleil d'Air Canada sont exploités par Touram Inc.

LES NOLISOLEIL

AIR CANADA TOURAM

La Floride au rayon des aubaines

SAVIEZ-VOUS QUE ...

M. Guy Corbin de Pointe-du-Lac a un autobus à vendre?

Pour plus de détails, consultez la rubrique 521...

pour les ANNONCES CLASSEES mon choix c'est la presse

285-7111

LES CONTESTATAIRES DU « SEA SHEPHERD II »

Un photographe refuse sa liberté sans son matériel

■ PERCÉ (PC) — Les 21 contestataires emprisonnés à la suite de l'arraisonnement du navire Sea Shepherd II ont tous été libérés à l'exception d'un seul, un photographe professionnel, qui s'entête à demeurer en prison jusqu'à ce qu'on lui rende ses films relatant la chasse aux phoques.

Le reporter-photographe américain, Lynn Franklin, bien qu'éligible à la libération sous cautionnement depuis jeudi dernier, a refusé hier de signer les papiers lui permettant de quitter la prison provinciale dans laquelle il est incarcéré depuis le 27 mars.

Son matériel : film, caméra et autres appareils, fut saisi par les agents de la GRC lorsqu'ils arraisonnèrent le navire pacifiste, près des Iles-de-la-Madeleine.

Une de ses amies, a expliqué en interview téléphonique que Franklin « se trouvait là en tant que journaliste et non pour protester contre la chasse aux phoques ». Sharon Townshend a précisé : « Il n'était pas là en affectation pour un médium, il y allait de son popre gré, espérant vendre son reportage photo par la suite. »

En prison, Franklin aurait déclaré à son amie qu'il refuse de quitter le pénitencier provincial sans son matériel de crainte qu'on l'utilise comme élément de preuve dans un éventuel procès.

Des 21 personnes arrêtées, il ne restait hier matin que 10 contestataires encore incarcérés mais éligibles à la libération sous cautionnement. Plus tard dans la journée, ceux-ci se sont acquittés de leurs obligations, y compris Paul Watson, le chef de la Société de conservation Sea Shepherd.

La plupart des accusés attendent maintenant la tenue de leur procès dans un hôtel de la région. L'enquête préliminaire a été fixée au 13 juin.

La Cour supérieure du Québec commencera mercredi l'audition de la requête du procureur de la Couronne, qui conteste les conditions de libération sous cautionnement, en attendant la tenue de leur procès.

Les 21 opposants à la chasse — 16 hommes et cinq femmes — font face à des accusations de conspiration en vue de commettre un méfait, d'intimidation envers les chasseurs, envers les capitaines et l'équipage de trois bateaux de pêche, méfait pouvant mettre les vies de deux capitaines et de leur équipage en danger, et de s'être illégalement trouvé à une distance de moins d'un demi-mille marin du lieu de la chasse aux phoques.

Le chef de la bande, Paul Watson, devra également répondre aux accusations d'avoir piloté un navire de façon dangereuse.

L'harmonie du goût



En vente partout, dans les épiceries et les succursales de la S.A.Q., à 4,40 $.

PLACE DESJARDINS

Un vieux litige refait surface

■ Un litige qui avait provoqué des remous considérables, il y a quelques années, a refait surface, hier après-midi, en Cour supérieure.

Place Desjardins a en effet déposé une réclamation de $1 226 889,14 contre la compagnie Grimco Amusements et son président, Michael Costom, pour des arriérés de loyer de la compagnie Sérabec remontant à 1980.

À l'époque, la firme poursuivie et Costom s'étaient portés garants du paiement de ces loyers. Mais ceux-ci n'auraient pas été soldés à la suite de la faillitte de Sérabec, la firme qui avait été mise sur pied pour exploiter tous les restaurants du grand complexe de la rue Ste-Catherine.

Le montant original était de $753 000 mais les intérêts ont produit un ajout de près d'un demi-million depuis 1980.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

La disparition des déchets toxiques de Seveso tourne à l'affaire d'État en Allemagne fédérale

Bonn (AFP) - La disparition des déchets toxiques de Seveso, recherchés en vain depuis une semaine dans plusieurs pays d'Europe, tourne à l'affaire d'État en RFA, où l'irritation grandit contre la firme suisse Hoffmann-Laroche.

« Où est le poison de Seveso », se demandait hier quotidien à grand tirage Bild Zeitung (près de 5 millions d'exemplaires).

« Depuis huit jours, silences, contradictions et haussements d'épaules sont la seule réponse à cette question. Maintenant ça suffit. Nous avons le droit de savoir où sont les fûts de dioxine, et la société suisse Hoffman-Laroche n'a pas le droit de dissimuler plus longtemps la vérité », ajoute Bild.

Un point positif est cependant apparu hier avec l'annonce par le ministère de l'Interieur que la firme « Mannesmann », dont la filiale italienne a assuré le transport des fûts de dioxine jusqu'à la frontière française en septembre dernier, allait fournir « immédiatement » les documents en sa possession concernant cette affaire.

Condamnations umanimes

Les partis politiques de toutes tendances en RFA sont unanimes à condamner « l'incroyable et scandaleuse » disparition des déchets de Seveso.

Les sociaux-démocrates estiment ainsi qu'on « nous dissimule sciemment la vérite et qu'il est scandaleux de voir comment certaines firmes se jouent des gouvernements ».

Au nom de la CDU (le parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl), M. Walter Brueckmann a jugé « incroyable que personne ne puisse dire d'une facon claire et nette où se trouve cette substance extrêmement dangereuse ». Il s'est violemment attaqué à la Commission de Bruxelles, en particulier à la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, qui avaient refusé récemment un renforcement de la réglementation du transport des produits dangereux, proposé par la RFA ».

Le porte-parole gouvernemental lui-même, M. Diether Stolze, est intervenu à la télévision pour affirmer « que les renseignements obtenus jusqu'à présent des firmes privées étaient tout à fait insuffisants et que le gouvernement ouest-allemand était déterminé à éclaicir cette affaire ».

En réponse à une lettre du gouvernement ouest-allemand lui demandant où se trouvaient les déchets, la firme helvétique avait en effet répondu « qu'elle ne savait pas ce qu'étaient devenus les fûts ».

Le gouvernement régional de Hesse a déjà envisagé des mesures de rétorsion contre Hoffmann-Laroche. Son ministre de l'Environnement, M. Karl Schneider (SPD), a ainsi demandé à ses services de « vérifier si des déchets de la firme étaient actuellement retraités en Hesse et, dans l'affirmative, de geler tout contrat jusqu'à ce qu'Hoffmann-Laroche ait cessé sa politique du silence »

Le ministère maintient

Le ministère de l'Intérieur a réaffirmé hier « qu'il n'existait aucun indice laissant supposer que les 41 fûts de dioxine se trouvent en RFA ».

« Nous avons passé au peigne fin les registres de douanes, les fiches de transport et de transit, du nord au sud du pays », a indiqué le ministère. « On ne peut cependant exclure complètement que les fûts aient été introduits ou aient transité en RFA sous des étiquettes falsifiées », a-t-il ajouté.

Enfin, la RDA dément toujours avec vigueur que la dioxine soit stockée au dépôt de Schoenberg, près de la frontière avec le Schleswig-Holstein.

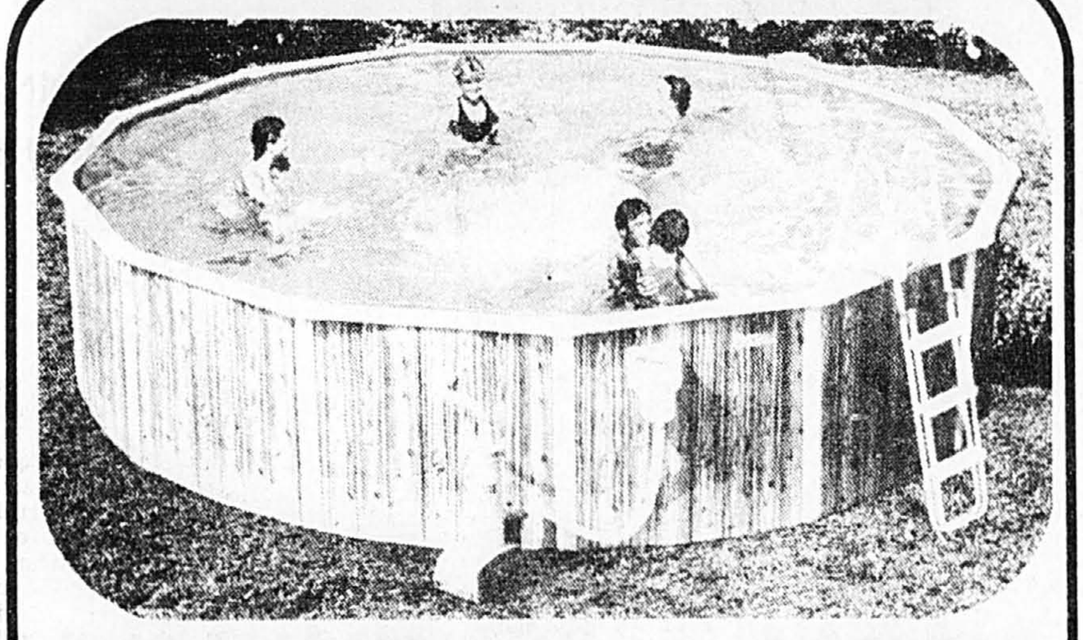
Une conséquence de cette « plaisanterie macabre », selon les termes de la CDU, semble désormais acquise à Bonn : le ministre de l'Interieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU), est « déterminé à renforcer la réglementation des transports de matières dangeureuses ».

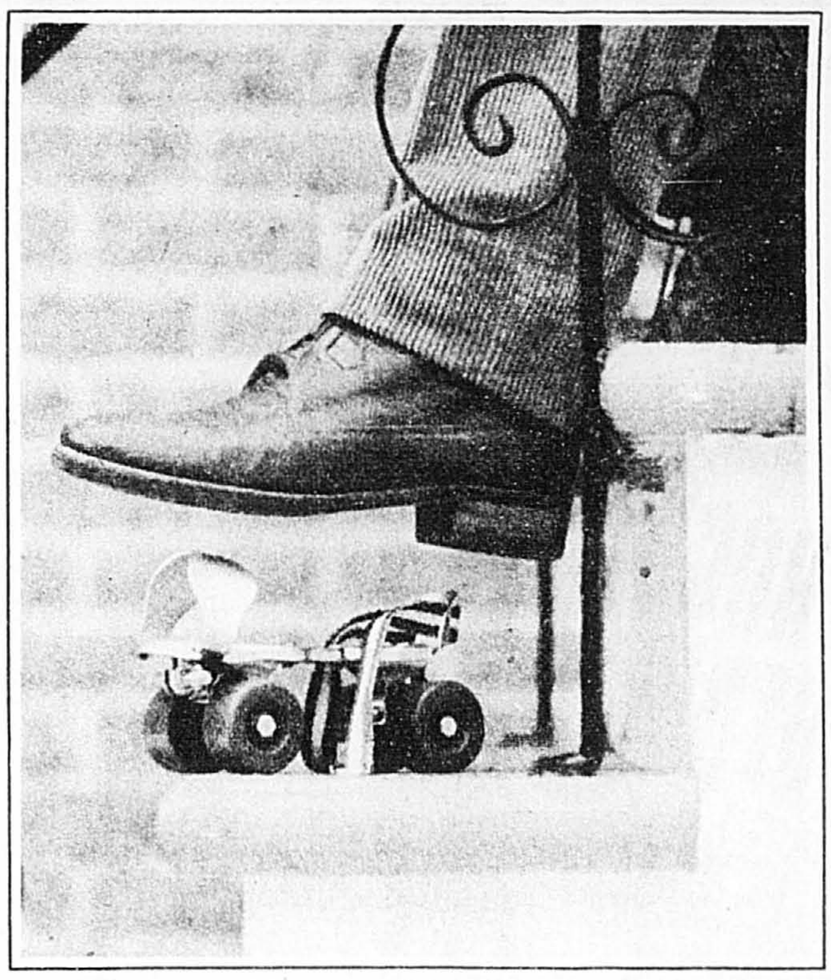
ECKANKAR
la clef des mondes secrets
CAUSERIES D'INFORMATION
tous les lundis, 20h. et tous les dimanches, 14h.
1319, Ste-Catherine est (métro Beaudry)
Montréal 521-6518 521-0319
(entrée libre)

SAVIEZ-VOUS QUE ...
Mme Micheline Harpin de Montréal-Nord a un buffet-huche victorien à vendre ?
Pour plus de détails, consultez la rubrique 225...
pour les ANNONCES CLASSÉES mon choix c'est la presse
285-7111

NOUVEAU!!! NOUVEAU!!! NOUVEAU!!!
LA FOIRE CARIGNAN-CHAMBLY INC.
250 EXPOSANTS C'EST GROS EN GROS!!!


OUVERTURE BIENTÔT
LOUEZ VOTRE ESPACE IMMÉDIATEMENT
PROFITEZ DU CHOIX
• ARTISANAT • ARTICLES DE SPORT • TISSUS A LA VERGE • ALIMENTS NATURELS • COMPTOIR D'ÉPICES • FRUITS ET LÉGUMES • BIJOUX — OR, ARGENT • BIBELOTS — LAMPES • ANTIQUITÉS • MEUBLES USAGÉS
• MAISONS PRÉFABRIQUÉES • MEUBLES DE PATIO • SOULIERS, BOTTES DE TRAVAIL • ACCESSOIRES DE QUINCAILLERIE • LINGERIE POUR HOMMES • BOUTIQUE UNISEXE • MOBILIERS DE TOUS GENRES • ACCESSOIRES DE PLOMBERIE • PIÈCES D'AUTOMOBILES • ABATS-JOURS, LAMPES, ETC...
• PÉPINIÈRE EXTÉRIEURE
• RESTAURANTS INTÉRIEURS — EXTÉRIEURS
LA FOIRE
2375, CHEMIN CHAMBLY, RTE 112 658-9057
AUTREFOIS: GOYETTE AUTOMOBILES, CHAMBLY

QUAND ON PARLE DE PISCINE... UN SEUL CHOIX
Piscines Unies
LÀ TU PARLES!

PISCINE 24' à partir de 1,199$
CHLORE hth à bas prix spécial
CHOIX DE POELES BBQ Jacuzzi
TOILES SOLAIRES pour prolonger votre saison
Avec PISCINES UNIES, c'est un bel été garanti !
NOUS POUVONS FABRIQUER VOTRE PISCINE CREUSÉE DANS LES MODÈLES ET GRANDEURS DÉSIRÉS
UN BON PRIX... UN BON SERVICE... UNE SATISFACTION GARANTIE...
Piscines Unies
Il y a un dépositaire PISCINES UNIES près de chez-vous
Châteauguay — Les Produits Gilbert Ltée, 101 Boul. d'Anjou, Tél. 691-4880
St Louis de Terrebonne — Piscines Tropicana Ltée, 1715 Chemin Cascon, Tél. 471-9903
Princeville — Piscines Princeville, 235 Boul. Baril, Tél. 364-5427
Gatineau — Oasis Ltée, 409 Maloney ouest, Tél. 643-3611
Granby — Piscines Lavigne, 314 St-Jean Baptiste, Tél. 378-7110
Ormstown — Piscines Tremblay, 1690 Island Road, Tél. 829-2307
Drummondville — Piscine Jo-Dan, 150 14e Avenue, Tél. (819) 478-1313
Valleyfield — Sports Dubo (1978) Inc., 196 Boul. Langlois, Tél. 371-6169
Chicoutimi — Piscines Soleil Inc., 1333 Boul. St-Paul, Tél. 545-3501
Sherbrooke — Piscines Gaston Glaude Inc., 4589 Boul. Bourque Rock Forest, Tél. (819) 564-1122
L'Assomption — Les Entreprises H.P. Carignan Inc., 975 Boul. L'Ange Gardien Nord, Tél. 589-4136
St-Jean — Piscines Jacques Cartier Inc., 22 Jacques Cartier Sud, Tél. 347-9833
Saint-Hyacinthe — Gérard Lalime Inc., 15845 rue St-Louis, Tél. 773-6634
Tracy — La Boutique Sport Expert, 402 Route Marie Victorin, Tél. 742-8433
Joliette — Piscines Mauro, 580 Boul. Barrette, Tél. 759-3772
Longueuil — Les Piscines S. Perrin Spartan 1979 Inc., 891 Boul. Ste-Foy, Tél. 674-3707

et si le prochain visiteur...
Êtes-vous couvert ?

Les enfants laissent-ils souvent traîner des choses ? La neige et la glace s'accumulent-elles sur vos escaliers extérieurs ? Un vieux balcon qui pourrit par dessous alors qu'on le croyait sûr ?
Et si quelqu'un se blessait ? Si le livreur de journaux glissait dans votre escalier ? Si une marche cédait au passage du facteur ? Et si un ami trébuchait sur un jouet des enfants ?
Vous pourriez être tenu responsable même si vous ne pensiez pas l'être.
Un voisin, un ami et même un parent qui subit des dommages corporels ou matériels à la suite d'une chute ou d'un accident survenu chez vous a légalement le droit de vous poursuivre. C'est pour cette raison que votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada vous suggèrent de prendre l'assurance de la responsabilité civile qui accompagne l'assurance habitation proprement dite. Elle est indispensable et ne représente qu'un pourcentage minime de votre prime.
Saviez-vous que la victime d'un accident survenu chez vous peut vous poursuivre pour des milliers de dollars pour la simple perte d'un doigt par exemple, ou encore pour des centaines de milliers de dollars en cas d'invalidité dite grave ou prolongée ?
C'est pour cette raison que votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada vous conseillent de souscrire une assurance de la responsabilité civile assez élevée pour vous mettre à l'abri de toutes éventuelles poursuites.
L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE, au cas où le malheur frapperait...
Le BAC met à votre disposition une série de dépliants et de brochures qui répondent à toutes vos questions en matière d'assurance habitation.
Remplissez le coupon ci-joint et recevez gratuitement toutes les réponses à vos questions.
question d'assurance habitation ?
...le BAC
☐ L'assurance habitation : Questions et réponses
☐ Une prime d'assurance, ça se contrôle
☐ L'inventaire de vos biens meubles
☐ Guide pratique de l'évaluation des maisons
☐ Pour faire assurer vos objets de valeur
☐ L'inflation et le coût des réparations aux habitations
☐ Soixante façons de prévenir l'incendie
☐ Les poêles à bois et à charbon : Quelques règles de sécurité
☐ Alerte à l'incendiaire
☐ Le BAC, Bureau d'assurance du Canada
Je désirerais obtenir gratuitement, sans aucune obligation de ma part, le(s) document(s) suivant(s) : ☐ Propriétaire ☐ Locataire
NOM :
ADRESSE :
VILLE :
PROVINCE : CODE POSTAL :
Faites parvenir ce coupon à l'adresse qui suit :
Bureau d'assurance du Canada
Boîte Postale 360, Succursale S
Montréal (Qué.) H4E 4J8

*Clients 65 ans et plus! Votre dollar vaut 10% et plus * chez Simpsons, pour 2 jours seulement!*



2 jours seulement — *le mercredi 13 avril et le jeudi 14 avril*

Vous avez 65 ans ou plus? Alors venez chez Simpsons profiter d'un bon rabais de 10% sur presque toute notre marchandise en stock*! Voici une excellente façon de vous procurer tout ce dont vous avez besoin sans grever votre budget: vêtements mode, articles pour le foyer ou le chalet.

Jetez un coup d'oeil sur notre cahier de 12 pages «Meilleurs achats Simpsons» dans La Presse d'aujourd'hui. Il est rempli de bonnes aubaines!

Alors n'oubliez pas... votre dollar vaut 10% de plus! Venez chez Simpsons et apportez une preuve de votre âge: extrait de naissance, permis de conduire, carte CAM de la CTCUM pour les 65 ans et plus, carte d'assurance maladie.

Pour achat en personne seulement

***Exceptions:**
Tabac, Agence de voyages Simpsons, entreposage et réparation des manteaux de fourrure, Boutique Dunhill, prothèses auditives, produits et services d'optométrie, bureau de poste, cartes CAM et billets de la CTCUM, billets de loterie, chèques-cadeaux, emballage-cadeau, pièces de monnaie et timbres, réparation des montres, clés sur commande, assurance «Allstate», perruques, salon Elizabeth Arden, fleurs parfumées, atelier des tentures, traitement des films, films, studio de photographie, produits et services «First Lady», «Laura Secord», anneaux passe-foulard, atelier d'encadrement.

Pour nos clients de 65 ans et plus

• Rabais 10%* sur tous vos achats

En effets presque toute* notre marchadise en stock vous est offerte à 10% de rabais!

• Rabais supplémentaire de 15% sur les repas

Vous profiterez d'un formidable rabais de 25% sur de succulents repas aux restaurants chez Simpsons!

• Vestiaire

Un endroit calme où vous pourrez vous reposer et laisser votre manteau. Au septième, Bureau de la formation du personnel.

• Livraison

Pour faciliter vos emplettes, il n'y aura pas de frais de manutention pour la livraison des achats effectués le mercredi 13 avril et le jeudi 14 avril.

Vous pourriez gagner un voyage de 6 jours

pour 2 personnes avec Americanada! Vous visiterez la Malbaie, le Saguenay et le Lac St-Jean.

Départs: les 4, 11, 16, 18 et 25 juillet, les 1, 8 et 15 août 1983.

Le voyage comprend: transport en autobus selon l'itinéraire détaillé, la chambre d'hôtel pour 5 nuits (basée sur occupation double), la taxe sur le prix de la chambre d'hôtel, le pourboire pour le transport des bagages, croisière sur le Saguenay telle que décrite dans la brochure «Americanada, vacances été-automne 1983», visite au village de Val-Jalbert, admission au Jardin Zoologique de St-Félicien et aux «Sentiers de la nature», un petit déjeuner au Manoir Richelieu avec pourboires inclus. (Repas non inclus à l'exception du petit déjeuner ci-haut mentionnée). Valeur approximative, $778.

Participez à ce concours! Ouvert à tous nos clients de 65 ans et plus, les mercredi et jeudi 13 et 14 avril 1983.

Remplissez une formule de participation et déposez-la dans la boîte de concours placée à cet effet à la Boutique du voyage chez Simpsons, centre-ville, Fairview, Anjou, Laval ou St-Bruno, avant la fermeture du magasin, le jeudi 14 avril 1983.

americanada

La Boutique du voyage chez Simpsons

Simpsons MD



Meilleurs achats Simpsons
Dans La Presse d'aujourd'hui... circulaire de 12 pages regorgeant d'une foule de bons achats pour vous, votre famille et votre foyer! En plein essor jusqu'au 16 avril.

Simpsons MD

Simpsons ACTION CARD CARTE D'ACTION
1 123 456 789 0

la Baie · VISA · AMERICAN EXPRESS · MasterCard

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à17h
COMPOSEZ 842-7221

CENTRE-VILLE 977, ouest rue Ste-Catherine Montréal, Québec H3B 3Y7
FAIRVIEW 6790, autoroute Trans-Canadienne Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
LES GALERIES D'ANJOU 7895, boul. Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
LES PROMENADES ST-BRUNO 800, boulevard des Promenades St-Bruno, Québec J3V 5J9
CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4895 rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5